

Rôle et valorisation des réseaux P2P dans l'appropriation des objets culturels

Rapport final de l'enquête ethnographique

Christèle Dondeyne et Sonia Lefeuve

15/07/2010

[Tapez le résumé du document ici. Il s'agit généralement d'une courte synthèse du document. Tapez le résumé du document ici. Il s'agit généralement d'une courte synthèse du document.]

Objectifs du projet global.

L'objectif du projet P2Pim@ges porte sur la définition et le développement d'un système de distribution légal de contenus audio visuels en utilisant des techniques de pair à pair.

Le concept pair à pair est devenu de plus en plus populaire ces dernières années, mais est resté cloisonné dans une utilisation plus ou moins légale de téléchargement de fichiers. L'objectif de ce projet est d'étudier la technologie pair à pair afin d'en faire un nouveau système de distribution électronique de contenus audiovisuels.

Plusieurs applications possibles de distribution de contenus audiovisuels ont été étudiées (de la vidéo à la demande à la diffusion de contenus autoproduits). Une analyse économique de la chaîne de valeur a été menée pour ces applications afin d'en comprendre le potentiel et les exigences de service (sécurité et QoS).

L'objectif du projet est de proposer un système de protocoles pair à pair pour ces différentes applications audiovisuelles, sur un réseau ouvert, dit également best effort, tel l'Internet ouvert, mais aussi d'intégrer les considérations économiques et sociologiques (que recherchent les individus qui utilisent ces réseaux) dans la conception.

La sécurité a été abordée dans ces différents aspects afin de garantir que la solution développée puisse être utilisable dans une dynamique de création de valeur.

La QoS telle qu'on peut la trouver dans un réseau contrôlé transportant de l'IPTV a été également étudiée afin de comprendre ses impacts sur le système pair à pair.

Le projet doit se terminer par une première phase d'implémentation de modules logiciels client et serveur pair à pair et de tests en plateforme laboratoire, permettant de vérifier la validité des choix techniques retenus. Une seconde phase de tests s'appuie sur un panel d'utilisateurs volontaires qui doivent installer les modules logiciels adéquats sur leur PC afin d'expérimenter la plateforme dans des conditions proches du réel.

Le projet P2Pim@ges permet ainsi de contribuer aux objectifs du pôle de compétitivité Images & Réseaux, en mettant notamment en avant l'impact du pôle sur le rayonnement de la région Bretagne aux niveaux national et international.

Il doit permettre aux acteurs participants de proposer des offres de service innovantes, à vocation mondiale, aux utilisateurs du Web 2.0.

Objectifs du sous-projet 2 : environnement économique, applications & création de valeur.

Ce sous projet avait pour objectif d'évaluer la valorisation que les utilisateurs pourraient faire des services innovants proposés dans le projet et de leur disposition à payer ces services suivant les applications et le niveau de service proposé. Le succès – ou l'échec – des ces innovations reposent sur des fondements sociotechniques, qu'il convenait d'élucider.

Il était constitué de quatre tâches principales :

tâche 2.1 : un état des lieux sur les avantages et coûts à utiliser les technologies Pair à pair pour promouvoir et distribuer des contenus ou ressources ;

tâche 2.2 : une enquête ethnographique sur le rôle et la valorisation des réseaux P2P dans l'appropriation individuelle des objets culturels ;

tâche 2.3 : une mise en correspondance des critères techniques produits par les autres sous-projets (Quality of Service) et des critères socio-économiques dégagés dans ce sous-projet (Quality of Experience) ;

tâche 2.4 : un travail sur les modèles d'affaire et la viabilité économique de ces modèles, qui passe par une enquête quantitative pour estimer le poids des différents type d'utilisateurs des réseaux P2P dans la population et des travaux de laboratoire (économie expérimentale) pour déterminer leur appétence vis-à-vis des différents modèles d'affaire possibles.

L'UBO a eu en charge la tâche 2.2

Première partie. Résultats préliminaires.

Table des matières de la première partie

1	Introduction aux enjeux théoriques. Repenser les pratiques culturelles à l'époque d'internet ? .	8
1.1	Le téléchargement : une activité d'amateurs en quête de contenus culturels.	8
1.1.1	La quête de contenus : l'exercice du goût.....	9
1.1.2	Le téléchargement, une activité de quête de contenus culturels.....	11
1.1.3	Le téléchargement comme un « passage à l'acte » de certains amateurs parmi d'autres.	12
1.2	Le téléchargement au risque de l'action publique.....	13
1.2.1	La pluralité des appuis normatifs.	13
1.2.2	La morale. De l'opposition entre intérêt individuel et intérêt collectif	14
1.3	L'expression de critères indigènes d'appréciation des films.....	18
1.4	Méthodologie et recueil des données.....	20
2	Les pratiques du cinéma. Les figures de l'amateur.	22
2.1	Appréciations indigènes du cinéma : Goûts dits, dégoûts, goûts éprouvés.....	22
2.1.1	La cérémonie et le feeling	22
2.1.2	Le rejet des formats commerciaux.....	23
2.1.3	Le professionnel et la profane.....	23
2.1.4	L'expression de critères indigènes d'appréciation des films ? Une « im-métriologie » de l'activité ? une « auto-métriologie » de l'activité ?.....	26
	Pour Hélène, rencontrée au festival de Locarno, le même plaisir est dit des discussions qu'entraînent le visionnages des films entre amis et en famille.....	29
2.2	Le film comme un révélateur d'identité.....	30
2.2.1	Le film comme résonnance des liens d'amitié	31
2.2.2	Le cinéma pour transmettre à ses enfants.....	31
2.2.3	Le cinéma comme activité collective, organisée et instrumentée.....	34
2.2.4	Culture et transmission	38
3	Les pratiques du téléchargement. Les figures de l'amateur.	39
3.1	Apprentissage et initiation	39

3.2	Centres d'intérêts réfractés dans le téléchargement.....	40
3.2.1	Le choix des films téléchargés	40
3.2.2	Le choix de la musique téléchargée	42
	<i>Ce n'était pas non plus la capacité à se constituer une discothèque?.....</i>	<i>44</i>
3.2.3	Les autres pratiques de téléchargement.....	46
3.3	Les autres pratiques de visionnage et d'écoute.....	47
3.3.1	Le téléchargement : une maîtrise de ses pratiques de visionnage.	47
3.4	Une activité avec ses propres rythmes	47
3.4.1	Le téléchargement de film comme activité brève de lancement et le téléchargement de musique comme une activité d'écoute et de sélection	47
4	Téléchargement et éthique.....	49
4.1.1	La musique.....	49
4.1.2	Les films.....	52
4.1.3	En général et pour les autres	52
4.2	L'initiation au téléchargement par les amis.....	54
4.3	Typologie. Le téléchargement à l'épreuve de la morale. Dénonciations, justifications et arrangements pratiques.....	54
4.3.1	Le principe Au contre, au nom du droit d'auteur.....	55
4.3.2	Entre défense et tolérance, au nom des « petits » créateurs, contre l'industrie dominante.	55
4.3.3	Le téléchargement, un jeu d'enfants ?.....	55
4.3.4	Les non pratiques du téléchargement. Les figures du refus.	56
4.4	Typologie des rapports au t éléchargement.	58
4.5	Conclusion : Le clivage entre téléchargeurs et non téléchargeurs, un rapport à la technique ou un rapport à la culture ?.....	63
5	Des critères de l'amateur aux critères professionnels.....	64
5.1	De la sociologie du travail à la sociologie du goût.....	64
5.2	Les attachements des professionnels	64

5.3	Le dicible et l'indicable	65
5.3.1	Recommandations et adresses.....	65
5.3.2	Les liens avec les réalisateurs.....	66
5.3.3	Un travail collectif, des films débattus	66
5.3.4	Une codification et une classification des films	67
5.4.....		68
5.4.2	le film en personnes ... ou les arbitrages dans une organisation internationale du marché du film.	69
5.4.3	Les contraintes de la primeur.....	69
5.5	Le public dans le regard des sélectionneurs.....	70
5.5.1	Les propositions risquées	71
5.5.2	L'indicable ?.....	71
6	Conclusion	71
7	Références bibliographiques	72

1 Introduction aux enjeux théoriques. Repenser les pratiques culturelles à l'époque d'internet ?

1.1 Le téléchargement : une activité d'amateurs en quête de contenus culturels.

Les activités culturelles ont d'abord été analysées par la sociologie comme des pratiques de distinction : la formation du goût est questionnée, et son analyse relève d'un positionnement dans l'espace social, lui-même appréhendé en classes (Bourdieu). Le brouillage des classes sociales, la moyennisation (Chauvel), la fragmentation ont progressivement estompé les résultats de ces analyses et questionné la consistance et les frontières des classes sociales en tant que telles, tout en maintenant une lecture par la différenciation sociale des comportements de consommation culturelle. La connaissance statistique a donné lieu à des analyses en termes de différenciation sociale dans les modes de réception de l'oeuvre (Coulangeon, 2005). Pour Antoine Hennion, La sociologie de la culture s'est d'abord attachée à l'analyse des déterminants cachés des pratiques culturelles : le caractère surdéterminé des goûts, leur fonction de marqueurs des différences sociales, leur fonctionnement ritualisé, les rapports de domination entre haute culture et cultures populaires¹ ... Ces approches ont privilégié les méthodes quantitatives d'enquête, qui imposent de saisir les pratiques déjà constituées. Cependant « Le public » est un ensemble hétéroclite, parfois imprévisible, composé de membres aux motivations diverses et aux interprétations contradictoires (Esquenazi, 2003). La sociologie a mis en place différents types d'approches pour appréhender les publics et la réception des oeuvres. D'autres enquêtes ont permis d'approcher des événements spécifiques, par exemple le festival d'Avignon (Ethis, 2004). L'approche sociologique des goûts du public s'est récemment renouvelée en s'émancipant d'une approche en termes de stratification sociale, qui tend à saisir les groupes sociaux comme autant d'ensembles homogènes. Plusieurs directions ont été explorées :

- L'intermédiation, avec les passions musicales (Hennion, 1993)
- le marketing et communication institutionnelle (Bourgeon, Renault et al, 2003)
- La familiarisation avec des conventions nouvelles par l'expérience directe et les interactions (Becker, 1988)
- L'expertise culturelle des usagers (Leveratto, 2000)

Le développement d'internet et de pratiques comme le téléchargement via les réseaux de P2P nécessitent de repenser les pratiques culturelles. En effet, ce sont d'autres modalités de choix et de constitution de communautés culturelles qui se forment et qui ne peuvent se réduire à des prescriptions. « Le goût est une modalité problématique d'attachement au monde. Il est possible de

¹ Antoine Hennion "Pragmatics of taste", in The Blackwell Companion to the Sociology of Culture, M. Jacobs, N. Hanrahan eds, Oxford UK/Malden MA, Blackwell, 2004: 131-144.

l'analyser, selon cette conception pragmatique, comme une activité réflexive, corporée, cadrée, collective, équipée, produisant dans le même geste les compétences d'un amateur et le répertoire des objets auxquels il tient ».

1.1.1 La quête de contenus : l'exercice du goût

Dès lors la question de départ pour qui cherche à saisir les dynamiques de participation des individus aux réseaux de P2P est celle de la manière dont s'opèrent les choix d'objets culturels autour desquels s'organisent les échanges et se forment – ou non – des communautés. Des phénomènes de classements sociaux sont observables autour des objets culturels pour lesquels les individus peuvent se situer en termes de distance et de proximité. L'explication de ces phénomènes peut s'appréhender par les réseaux de sociabilité, qui comptent la famille, les amis, les collègues Cependant, ces catégories génériques méritent d'être appréhendées de manière fine. Ainsi les enfants, dans le cas du téléchargement conduisent à des transferts de pratiques ou du moins à des familiarisations avec des pratiques qui ne pénétreraient pas dans les réseaux des adultes sans les initiatives des enfants. De plus, parmi les résultats auxquels nous sommes arrivés les phénomènes de déclassement et surtout de reclassement des œuvres méritent d'être soulignés. Des objets culturels qui étaient qualifiés de Séries B ou séries Z dans les années 80, tels les films de Dario Argento par exemple, ont acquis auprès de certaines communautés d'échanges de P2P un statut d'œuvres majeures. Sans nous immiscer nous même dans ces classements reconfigurés dans les réseaux socio-techniques, nous nous attachons à rendre compte de ces phénomènes. Notre posture consiste à raisonner avec les catégories que se donnent les gens. Certaines de ces catégories sont des catégories qui émanent de prescriptions (journaux, maisons de disque et d'édition, lobbies...). Quand bien même leur usage introduit une distance critique, qui est celle d'autres critères d'appréciation et de la manipulation parfois précautionneuse de ces catégories. D'autres peuvent être qualifiées de catégories indigènes.

Cela entraîne une reformulation du questionnement. Puisqu'il s'agit de saisir les modalités pratiques des choix d'objets culturels qui font l'objet des quêtes sur les réseaux de P2P, la problématique nous a poussé à investir la formation des connaissances artistiques, des jugements esthétiques et du goût. En la matière, les interprétations ne sont pas univoques. (...) beaucoup de gens pensent aujourd'hui qu'ils s'y connaissent relativement bien dans les valeurs esthétiques formelles attachées à l'art. Plus encore sont détenteurs d'autres savoirs spécialisés équivalents, par exemple en matière de design, style ou mode, qui peuvent être tout aussi scolaires et ésotériques. Ce sont des connaissances qu'ils acquièrent par l'éducation et l'apprentissage des valeurs collectives. Mais ils réalisent que, dans le quotidien, où la plupart des jugements esthétiques deviennent des questions de goût, ces connaissances, qu'elles aient été obtenues formellement ou non, ne sont pas suffisantes pour leur indiquer ce qui leur plaît. Dans la vie de tous les jours, exprimer un jugement esthétique n'est pas simplement le fait d'un individu autonome mais, plus couramment, est intégré dans un contexte social où exprimer ce qui est beau fait partie des relations sociales. Il peut s'agir de relations avec des individus présents ou avec d'autres auxquels on pense. Ou encore de ces constructions plus complexes d'autres personnes, que les psychanalystes ont appelées des « objets internes », auxquels

nous rapportons nos jugements. Dans ce cas, l'impossibilité de prévoir le sentiment des autres ainsi que leur approbation esthétique rend difficile de connaître l'effet de leur opinion².

Un courant de l'anthropologie considère qu'il n'existe pas en soi de goût. Les préférences esthétiques proviennent, le plus souvent, de la routine à l'œuvre dans les relations sociales et familiales, routine dans laquelle les gens gardent toujours les autres présents à l'esprit. Lorsque ce processus ne suit plus la ligne habituelle, l'évidence n'en est que plus grande. Les gens dont les relations avec les autres ne sont pas satisfaisantes, ou qui n'ont pas celles qu'ils désirent, dévoilent la nature instable de leurs attentes au fur et à mesure que les problèmes surgissent. A de telles occasions, ils peuvent ressentir qu'il leur manque la condition de base de l'altérité – c'est-à-dire un fort sens de l'autre, en rapport avec lequel on forme généralement, à travers une opinion donnée, son concept de soi. Cela peut conduire les gens à rechercher d'autres sources d'avis³. Quand on n'a pas autour de soi une personne sur laquelle s'appuyer pour construire son goût, les institutions commerciales ne sont que trop désireuses de jouer ce rôle⁴. Sans le garde-fou fourni par nos relations sociales, nous nous apercevons que la plupart du temps nous ignorons quelle est notre opinion esthétique. Notre avis est en partie le résultat d'un ensemble de possibilités qui ne se concrétisent qu'en rapport avec les opinions de nos proches⁵.

Pour le chercheur il convient de rentrer dans l'observation concrète des choix en termes de contenu, et de comprendre la formation de ces choix à partir des catégories qu'en donnent les individus.

L'une des difficultés à affronter est le caractère incertain de ces choix. Ils ne se formulent pas nécessairement de manière univoque, fixée et décidée. « Qu'on sorte du cinéma ou d'un magasin de vêtements, chacun espère souvent que son compagnon sera le premier à formuler un jugement esthétique. Nous voulons affirmer ici qu'il ne s'agit pas forcément d'une expression de déférence d'un partenaire qui serait dominé envers un partenaire qui serait dominant. Nous suggérons plutôt qu'une personne peut être incertaine quant à ses propres préférences, sachant qu'il y a plusieurs possibilités. Ce n'est que lorsque les implications, pour ses relations sociales, de sa préférence deviennent claires qu'il sait lui-même ce qu'est celle-ci. Car ce sont les conséquences de l'acte qui peuvent déterminer ce que l'acte aurait dû être. L'expérience prouve que la phrase « Aimons-nous ceci ? » peut être plus pertinente que la question « Est-ce que j'aime ceci ? », ou, à l'inverse, je peux

² Clarke A. & D. Miller, 1999, « "Je m'y connais peut-être en art mais je ne sais pas ce que j'aime », *Terrain*, n°32, pp. 99-118.

³ Clarke A. & D. Miller, 1999, « "Je m'y connais peut-être en art mais je ne sais pas ce que j'aime », *Terrain*, n° 32, pp. 99-118.

⁴ Clarke A. & D. Miller, 1999, « "Je m'y connais peut-être en art mais je ne sais pas ce que j'aime », *Terrain*, n° 32, pp. 99-118.

⁵ Clarke A. & D. Miller, 1999, « "Je m'y connais peut-être en art mais je ne sais pas ce que j'aime », *Terrain*, n° 32, pp. 99-118.

réaliser combien j'aime quelque chose quand il apparaît que mon enfant, ou mon partenaire, ne l'aime pas⁶ ». Cette indécision quant à la formulation de critères stricts et fixés n'est d'une part pas constante, et d'autre part ne doit cependant pas occulter l'existence de préférences.

Au-delà ou en amont des goûts tels qu'ils s'expriment dans les contenus téléchargés, l'une des pistes prometteuses pour saisir leur formation est celle des attachements (Hennion, 2009).

1.1.2 Le téléchargement, une activité de quête de contenus culturels.

Cette quête de contenus, dont on vient d'évoquer qu'elle était instruite par le goût, mais qu'elle s'exprimait parfois difficilement par des mots, peut mieux être comprise si on la prend comme une activité, qui déborde sur du goût, plutôt qu'à partir du goût déjà constitué.

Le goût comme le résultat provisoire d'expériences progressivement ajustées impose de penser les critères d'appréciation des films comme provisoires. Le goût se redéfinit. Il « n'est pas un attribut ou une propriété (des choses ou des personnes). Ni les goûts ni les objets ne sont ainsi données ou déterminés, il faut les faire apparaître ensemble, par des expériences répétées, progressivement ajustées » (Hennion, 2009, p. 60). Le goût, le plaisir sont le résultat d'une pratique corporelle, collective et instrumentée, réglée par des méthodes elles-mêmes sans arrêt rediscutées, orientées autour de la saisie appropriée d'effets incertains. Le terme d'attachements traduit cette orientation. Cette perspective appelle un « nouveau mode de description des attachements », comme « un travail minutieux de mise à disposition de soi et des choses, appuyé sur des entraînements, des techniques, des collectifs, pour que puisse arriver quelque chose » (Hennion, 2009, p. 61). « Le compte rendu du sociologue change de statut : une mise en mots du goût en acte, en situation, avec ses trucs et ses bricolages (...) » (Hennion, 2009, p. 65). L'amateur est dans une attitude de perplexité, et son attention se porte sur l'activité plutôt qu'à ses objectifs ou son résultat. Cette activité ne peut être définie hors des appuis, des supports, des cadres par lesquels, faisant émerger dans le même geste ses participants et ses objets. C'est une activité qui mobilise trois dimensions : des entraînements, des techniques et des dispositifs, et enfin des collectifs.

La quête « du bon morceau au bon moment » (Hennion, 2009) nous a conduit à émettre l'hypothèse de moments d'objectivation, dans lesquels s'explicitent les critères d'appréciation, et de moments de subjectivations, nourris d'émotions qui informent le goût personnel.

La piste des attachements conduit à s'intéresser à l'activité et aux compétences déployées dans cette activité en train de se faire. Le téléchargement est dès lors considéré comme une activité. Cette grille de lecture fait le pari que l'on peut- analyser l'activité de loisir comme l'activité de travail, en s'intéressant aux collectifs, aux rythmes, et aux espaces dans lesquels s'insère cette activité. Il y va d'une concordance des temps, temps que l'on accorde aux requêtes lancées dans les réseaux, temps que l'on accorde à échanger avec des proches, des inconnus pour s'informer sur les contenus, temps pour sortir et éprouver *in vivo* ce que l'on aime écouter ou voir, temps de disponible pour ces activités, en fonction des contraintes familiales, professionnelles, temps d'apprentissage de ces procédés de recherche de contenus et temps de mise à jour...

6 Clarke A. & D. Miller, 1999, « "Je m'y connais peut-être en art mais je ne sais pas ce que j'aime », *Terrain*, n°32, pp. 99-118.

Mais élucider la question des contenus téléchargés implique de se situer en amont de l'activité du téléchargement. Les attachements du téléchargeur peuvent en effet se comprendre à partir d'attachements à des communautés de pratiques constituées dans les réseaux de P2P, mais aussi d'attachements construits dans les pratiques du cinéma ou de la musique. Compte-tenu de ces éléments, ce n'est pas seulement le téléchargement qu'il s'agit d'aborder comme une activité, mais plus largement les activités culturelles. On cherche ici à appréhender les pratiques culturelles comme une activité. L'analyse de l'activité a été développée dans le champ de la sociologie du travail (Bidet, Vatin), pour dépasser une analyse du travail au prisme du salariat. Le propos conduit à dépasser une analyse par objectifs et règles, pour s'intéresser à l'activité en train de se faire, dans une posture pragmatique (Dewey). L'activité culturelle se réalise par des contacts avec des personnes avec qui l'on pratique ces activités culturelles, contacts à nouer, mais aussi à entretenir, des objets à prendre, et à apporter, des propositions à saisir et à formuler, des sorties à programmer, à payer, des objets à se procurer, à regarder, lire, écouter ...

Le téléchargement nous apparaît dès lors comme une activité en soi, avec ses rythmes, des espaces, ses gestes et ses connaissances techniques, etc. Une dimension centrale et essentielle de cette activité est celle de la quête de contenus, et celle-ci est informée par l'activité culturelle qui mobilise des catégories indigènes d'appréciation, des critères organisationnels et des critères marchands.

1.1.3 Le téléchargement comme un « passage à l'acte » de certains amateurs parmi d'autres.

En outre, plonger en amont de l'action de téléchargement pour le penser comme une activité qui ne peut être dissociée de l'activité culturelle conduit à saisir les conditions dans lesquelles s'opèrent le passage à l'acte, ou non.

Notre problématique conduit dès lors à ne pas isoler les téléchargeurs comme une population en soi *a priori* définie, mais comme des amateurs qui à un moment donné, pour des raisons à mettre à jour, vont se tourner vers cette activité.

Ce sont donc les amateurs qui constituent le point de départ de notre questionnement, amateurs de films et de musique, dont on cherche à analyser les attachements pour comprendre comment et pourquoi à un moment donné les échanges de fichiers *via* les réseaux de P2P s'intègrent à leurs pratiques culturelles.

Cette problématique oriente donc une méthodologie qui part d'une population d'amateurs et non de téléchargeurs. Elle déborde dès lors sur des pratiques d'amateurs qui ne téléchargent pas, et ces non usages ont permis de donner du relief aux pratiques de téléchargement.

Nous avons ainsi tenu ensemble deux dimensions du téléchargement : le téléchargement comme pratique, qui le pose comme l'un des aspects de pratiques culturelles, et le téléchargement comme une opération, qui châte avec elle des compétences techniques et des (sautes de) barrières morales et légales.

1.2 Le téléchargement au risque de l'action publique

Le téléchargement a également comme particularité de pouvoir être effectué à partir de sites marchands et légaux mais aussi et surtout illégaux et qualifiés de pirates. Autrement dit le téléchargement est une activité illégale accessible au grand public. Par commodité et convention, nous réservons le terme générique de téléchargeurs à ceux qui pratiquent dans l'illégalité et précisons quand cela est nécessaire que nous nous focalisons le cas échéant sur le téléchargement à caractère légal. Le caractère illégal pose des questions d'ordre moral et questionne les principes de justice des amateurs qui passent à l'acte de téléchargement et pratiquent par la suite cette activité régulièrement.

Les perspectives théoriques qu'ouvrent le téléchargement comme activité qui met l'individu à l'épreuve de la morale mettent en tension les notions de politique, d'opinion et de sens commun.

1.2.1 La pluralité des appuis normatifs.

Le problème de la justice en sociologie est traité en posant de front son caractère pluriel. Au terme d'une exploration de la littérature occidentale et d'incursions dans les doctrines de grands penseurs politiques voire religieux, Boltanski et Thévenot identifient six cités qui réfractent six courants de philosophie politique qui sont dotés du pouvoir pragmatique de régler les différends pour aboutir à des accords au sein de communautés dont les membres parviennent ainsi à se coordonner de manière non délibérée, au nom de justifications appuyées sur un bien commun six fois redéfini. Au sein de ces cités, les acteurs partagent une adhésion à une commune mesure et bien commun. Ces principes de justice appartiennent à un ensemble de registres économiques (économies de la grandeur). Sans reprendre cette problématique, dont une des critiques est la trop grande cohérence interne des cités qui conduit à isoler des pratiques et des individus plus qu'à les penser en relation d'une cité à l'autre, on peut s'appuyer sur les oppositions entre monde marchand et monde industriel d'une part, et monde civique et critique artiste d'autre part. Ces quatre cités présentent entre elles des divergences importantes. On ne les retrouve pas à l'œuvre telles qu'elles dans le problème du téléchargement d'œuvres culturelles, mais combinées entre elles. On ne les utilisera donc pas dans le présent rapport comme construit sociologique, mais comme justifiant une hypothèse de départ qui accorde au téléchargement illégal une dimension morale et un principe de justice.

L'éclatement des appuis normatifs, acté par la sociologie dès les années 50, ou l'hétérogénéité indépassable des valeurs, est dédramatisé : le réglage des conduites par des individus qui partagent des références normatives distinctes, passe par des interactions et ne représente pas une menace pour la cohésion sociale (Dodier, 2005, pp. 8-9)⁷. Pour la sociologie interactionniste, il s'agit simplement d'un pluralisme des valeurs.

⁷ DODIER, N., 2005-1, « L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales. Histoire et sciences sociales*, n°1, janvier-février, 7-31.

Les options morales et les principes de justice sont présents de part et d'autre de la frontière de la légalité. Autrement dit, il n'y a pas d'un côté des téléchargeurs dans l'illégalité et dans l'immoralité sans principes de justice et de l'autre côté des amateurs refusant de télécharger au nom d'un bien commun uniforme qui serait à la fois juste et légal. Ceux qui téléchargent ont également, parfois, des options morales à défendre, des principes de justice qui légitiment leur pratique. Et ceux qui ne téléchargent pas ont parfois les mêmes principes de justice que ceux qui téléchargent, ou peuvent ne se réclamer d'aucun principe d'ordre moral et invoquer des raisons d'(in)capacités techniques ou de manque d'intérêt.

Le droit est une source essentielle d'unification des conduites. Dans une société complexe, le droit n'est pas le reflet de valeurs partagées, mais le résultat de compromis entre les différentes références normatives (Dodier, 2003, version provisoire de 2005, p.4). Au moment où nous menions nos enquêtes était discuté le projet de loi Hadopi qui fût adopté avec forces controverses à la fin de notre enquête. Cette loi a opposé les représentants du gouvernement, de l'industrie du cinéma aux côtés de la quelle se sont rangées quelques grandes figures populaires du cinéma français, à des acteurs de la société civile (associations, collectifs, partis politiques)

1.2.2 La morale. De l'opposition entre intérêt individuel et intérêt collectif

Le problème de la morale en sociologie peut être abordé en s'intéressant aux entrepreneurs de morale. Dans cette perspective, les entrepreneurs de morale mobilisent l'opinion, le politique et la justice afin de faire qualifier les actes qu'ils réproouvent comme des actes immoraux. Ils doivent donc entreprendre un travail de conviction, qui est également une activité de militantisme. Dans le cas du téléchargement, nous venons d'évoquer les débats opposants industrie de la musique et du film à des acteurs de la société civile, mais aussi à des acteurs artistiques de la musique ou du film qui se sont rangés contre le projet de loi.

Cet aspect du problème que pose le téléchargement peut être traité en suivant différentes pistes. Le fait moral peut être traité comme un fait social spécifique. On ne le rabat pas à des rapports de pouvoir ou de domination. Si l'on pose que la morale est un phénomène circonscrit, qui pose des questions spécifiques et qui n'est ni le reflet de phénomènes plus importants comme la politique ou la religion ni la justification superficielle de rapports de force, alors les individus ont une disposition morale. Les travaux pionniers sur la conception de la morale permettent de la définir comme ce qui crée directement du tort à autrui, et indirectement, ce qui nuit à la société en général : le bien commun (cf encadré). L'idée de morale, si l'on prend le fait au sérieux est étroitement associée à celle d'autrui et plus généralement du bien commun. Dès lors se pose la question d'un bien commun supérieur (rappelons que la sociologie interactionniste ainsi que la grille de lecture des cités de la grandeur consacrée spécifiquement aux approches de la justice les posent l'existence de biens communs pluriels).

La morale, un fait social spécifique.

Les situations morales – situations dans lesquelles l'intérêt individuel et l'intérêt collectif s'opposent – présentent un problème spécifique. À la différence des primates qui ne semblent pas coopérer entre eux, les humains ont résolu ce problème non pas par l'altruisme mais en s'aidant de leurs nouvelles capacités cognitives pour construire des institutions mutuellement profitables et culturellement variables. Une disposition morale permet aux humains de gérer ces situations, c'est-à-dire d'afficher leur adhésion aux institutions en ayant au niveau du vécu psychologique d'authentiques préoccupations morales tout en préservant leurs intérêts au niveau individuel. L'existence d'une disposition morale explique également que les normes morales ne s'imposent pas aux individus, en particulier aux enfants, mais sont évaluées en fonction de critères spécifiques, notamment de justice.

La sociologie classique (Durkheim) pose la morale comme l'acquisition de normes culturelles intériorisées par l'individu

Alors qu'Émile Durkheim concevait cette acquisition en termes d'intériorisation de normes culturelles s'imposant à l'individu, Piaget va mettre l'accent sur la construction par l'individu d'une **disposition à comprendre les situations morales**. Pour étudier le développement de cette disposition, Piaget va s'intéresser aux justifications données par les enfants au cours d'entretiens semi-formels : considèrent-ils la norme comme un absolu ? est-elle justifiée par référence à des principes, à son utilité, au consentement mutuel ? Il observe ainsi que les jeunes enfants considèrent les normes d'un point de vue absolu, ne requérant pas d'autre justification que l'autorité. Ce n'est que plus tard, au début de l'adolescence, qu'ils rapportent les normes au contexte et les justifient en termes de principes moraux généraux.

La psychologie pose une différence entre normes morales et normes conventionnelles

Dès 4 ans, les enfants font la différence entre une norme morale et une norme conventionnelle.

Turiel (1983) proposa une distinction entre ce qui dépend de la coutume (domaine conventionnel), ce qui est immoral quel que soit l'accord des gens (domaine moral) et ce qui n'est ni moral ni conventionnel, ce qui relève du choix de chacun (domaine personnel).

Les enfants semblent donc développer très tôt une disposition à considérer comme immorale toute norme entraînant des **dommages à autrui**. Ce qu'ils développent avec l'âge, c'est la capacité à mieux prendre en compte la société, le contexte, les intentions.

Les expériences d'Elliot Turiel tendent donc à montrer qu'il y a quelque chose de spécifique aux normes morales. Elles ne s'imposent pas de l'extérieur aux individus. Elles sont jugées en fonction de critères spécifiques (les dommages à autrui).

L'anthropologie classique ne pose pas toujours de distinction entre normes morales et normes conventionnelles, qui se confondent avec les coutumes. Certaines actions, qui n'infligent pas de dommage à autrui peuvent être considérées comme immorales : les tabous sont ainsi le résultat d'un processus d'intériorisation de normes qui sont vues comme des absolus. Dans les sociétés traditionnelles, les individus dépendent bien plus de la **société et du bien commun**. Si le comportement des autres affecte ce bien commun, alors leur comportement m'importe au plus haut point. Dans certaines situations, la pratique (négliger les morts, ne pas porter assistance) cause un tort à autrui quelles que soient les circonstances, il est donc difficile d'imaginer un arrangement social où la pratique serait acceptable par tous

Il est donc possible que notre conception de la morale inclue non seulement ce qui crée directement des dommages à autrui, mais aussi ce qui leur nuit indirectement, via la société en général.

La morale peut être traitée comme un moyen de régler les conflits interpersonnels.

La morale est alors posée à la suite de la théorie des jeux comme un problème d'action collective (Olson 1965), qui met en jeu: la capacité à gérer les situations où l'intérêt individuel est en conflit avec l'intérêt collectif. Le cas paradigmatique du problème d'action collective est la « tragédie des communs » : tout le monde a par exemple intérêt à ce que les autres consomment moins de pétrole, mais personne n'a individuellement intérêt à diminuer sa propre consommation. D'où une façon rigoureuse de définir la morale (qu'elle soit ou non une adaptation). Il s'agirait de la capacité à gérer les situations où l'intérêt individuel est en conflit avec l'intérêt collectif. Cette définition n'a rien de trivial. Elle sépare nettement la morale de la coopération entre individus égoïstes, qui caractérise souvent la politique ou les relations internationales. Cette définition permet enfin de séparer la morale de l'altruisme ou de l'amour. (Et du prétexte supérieur pour l'intérêt personnel). Au nom de la morale, on peut aider celui que l'on n'aime pas, on peut faire quelque chose qui n'est pas dans son intérêt.

Comment faire pression, contribuer au bien commun, sans se faire exploiter ?

Entre l'Etat et le marché, une pluralité de solutions

Alors que les économistes qui s'intéressaient aux problèmes d'actions collectives n'envisageaient typiquement que deux solutions, la solution de l'État (un grenier administratif et une police) ou la privatisation (chacun son grenier), de très nombreuses études de terrain (Ostrom 1990) ont mis en évidence comment, dans des sociétés très diverses, les gens mettent en place des normes contraignantes, des moyens de les faire appliquer, des instances de règlement des conflits, etc. Surtout, ce que les analyses de ces pratiques ont montré, c'est que ces institutions ne demandent pas à leurs participants d'être altruistes, de sacrifier leurs intérêts individuels pour le bien de la communauté. Chaque groupe invente ses propres outils sociaux de régulation.

La fonction de la morale

Les individus perçus comme moraux, c'est-à-dire comme respectant les normes mises en place collectivement, seront plus souvent recrutés dans des groupes (de chasseurs, de nourrices, de solidarité), se verront plus souvent proposer des positions dans des institutions (arbitre, juge, chef, gardien, etc.), seront moins punis, etc. [5] La fonction ultime de la morale est donc d'améliorer la position d'un individu dans sa société. Certes, se conformer aux normes morales a un coût, cela demande de renoncer à certains bénéfices (ceux du vol, de la position dominante, etc.). À long terme cependant, les renoncements seront compensés par les profits de la vie au sein d'une institution (enfants, solidarité, défense, etc.). La meilleure façon de saisir les opportunités offertes par la vie en société n'est pas, au niveau psychologique, de calculer cyniquement au coup par coup, c'est bien plutôt de montrer un véritable engagement à respecter les normes morales. C'est la leçon de l'« Essai sur le don » de Marcel Mauss (1993) : certes le don est intéressé (puisqu'il crée une dette qui devra être remboursée), mais il n'est pas vécu comme tel par les individus (même s'ils peuvent en avoir conscience). Il est vécu comme un acte moral, dont la finalité n'est pas l'utilité, mais le bien moral

(Parry 1986). Nous retrouvons la difficulté à apercevoir la morale dans la société : les rapports humains ne sont pas « altruistes »

Le respect spontané des normes morales repose sur le caractère public des actes garantis par les institutions. Les travaux d'Erving Goffman sur la présentation de soi et les normes implicites de la vie quotidienne, ont montré que nous endossons des rôles et nous les respectons sans y penser. Au sein d'institutions qui fonctionnent correctement, les individus respectent spontanément les normes morales car, comme dans les expériences, ils détectent inconsciemment le caractère public de tous leurs actes. Ces institutions qui permettent de faire respecter les normes sociales génèrent donc un sentiment de devoir, de confiance, d'engagement (d'autant plus que la société est petite et autarcique).

Communauté et société

Ferdinand Tönnies distinguait la communauté (Gemeinschaft) de la société (Gesellschaft). La communauté est un groupe dans lequel les individus coopèrent spontanément, se font confiance et partagent un sentiment de solidarité. Les membres d'une société au contraire ne coopèrent que suivant des règles bien précises pour éviter de se faire exploiter par les autres membres dans lesquels ils n'ont pas confiance.

(Bien commun et bien collectif)

La solution institutionnaliste aux problèmes d'action collective ressemble au règlement d'une société : les gens ne coopèrent que parce que les règles sont organisées d'une manière telle que la coopération est dans leur intérêt (ils y gagnent des alliés, une position ou évitent la punition).

Conscience de soi et morale

Une plus grande conscience de soi ne rendait donc pas plus altruiste. Au contraire, lorsque aucune norme morale n'était donnée, elle rendait encore moins altruiste. Tout se passe comme si avoir conscience de soi rendait plus aiguë l'exigence que le comportement se conforme aux normes morales : s'il y a des normes explicites, alors les participants sont plus moraux ; s'il n'y a rien d'explicite en revanche, la solution la plus intéressante consiste à ne pas agir moralement en prétendant qu'il n'y a pas de norme morale.

Les principes de justice. Utilitarisme versus contractualisme

La différence entre une morale altruiste (utilitariste) et une morale contractualiste (égoïste) est de s'intéresser à ce que la justice peut exiger de nous. Pour une morale altruiste, il n'y a pas de limite : si une action améliore le bien commun, nous sommes requis de l'exécuter. Au contraire, dans une morale contractualiste, le devoir doit rester dans des limites raisonnables.

Les enquêtes de terrain (Dubet 2006) indiquent que la très grande majorité des personnes interrogées se prononce en faveur d'une répartition inégalitaire des salaires. On pourrait interpréter ce résultat comme allant contre l'utilitarisme, la meilleure façon de maximiser le bien global étant encore de répartir le plus également les salaires. Néanmoins, il se pourrait que les individus préfèrent une répartition inégalitaire pour des raisons utilitaristes, parce que cela crée des incitations (à étudier, à travailler) qui profitent à l'intérêt général. Cependant, les personnes interrogées justifient

moins souvent l'inégalité par l'incitation que par le mérite : on doit donner plus à ceux qui méritent plus, peu importe que cela soit utile ou non.

L'anthropologie économique suggère que même dans les villages où les marchés jouent un rôle peu important et où de nombreuses ressources sont des propriétés communes, les individus se soucient d'abord de leurs intérêts et accordent beaucoup d'importance à une répartition équitable des produits des communs (Popkin 1979).

L'existence d'une disposition morale à juger en termes contractualistes éclaire également d'un nouveau jour la transmission culturelle. Ce n'est pas en effet parce que les parents et les enfants partagent les mêmes normes que les enfants les tiennent de leurs parents. C'est ce que montre en particulier une étude dirigée par Hildy S. Ross (Ross, Tesla et al. 1990). On voit donc que le respect d'une norme morale peut s'expliquer par l'interaction d'une disposition morale universelle avec un contexte social particulier.

La solution adoptée pour P2P pour traiter de l'aspect moral du téléchargement est de se poser la question de la manière dont les individus résolvent ces dilemmes dans les situations courantes de la vie ordinaire. Là aussi, critères indigènes et critères portés par les institutions méritent d'être distingués.

1.3 L'expression de critères indigènes d'appréciation des films

Enfin, le téléchargement de musique ou de film par le protocole P2P peut être théorisé par le problème de la genèse de la valeur et de la pluralité des mesures de la valeur. Les questions que le téléchargement soulève pour la sociologie économique sont de plusieurs ordres.

L'accès au bien culturel appréhendé par la théorie économique et par la sociologie soulève on l'a vu la question des normes, en conduisant à distinguer l'action publique d'un côté, porteuse de sanctions et d'incitations et de l'autre l'évaluation indigène porteuse de ses *propres* valeurs et normes. D'autres sources d'évaluation du bien culturel (ou de création de valeur) peuvent être identifiées liées à la commercialisation de ces œuvres. On parle alors de valeur marchande. L'action publique est sensée protéger la valeur marchande des œuvres par l'exercice du droit. Il en va cependant de l'efficacité de l'action publique pour que cette protection soit efficiente, autrement dit que les effets de sanction et d'incitation de l'action publique soient suffisamment crédibles pour que l'usage de ces œuvres soit rémunéré à leur valeur marchande. Le téléchargement a suscité nombre de controverses à ce sujet. Sans reprendre la totalité des débats, on peut évoquer quelques uns des principaux axes de discussion. L'action publique doit-elle exclusivement protéger les biens culturels dont la valeur marchande est attestée ? L'action publique a-t-elle les moyens d'identifier les contrevenants au droit d'auteur qui contournent les canaux d'accès légaux pour pirater les œuvres ? Est-il juste de punir les moins habiles contrevenants ? Ces questions, si elles sont renouvelées par le progrès technique et leurs enjeux démultipliés par la numérisation des supports, sont aussi anciennes que le commerce et la contrefaçon, et l'intervention de l'Etat ou de la force publique pour réguler le marché. L'évaluation marchande des biens interroge les rapports entre l'Etat et le marché, dans la capacité du premier à réguler le second en fixant ou non des valeurs ou en laissant au second le soin de les établir. Le marchand se trouve opposé au non marchand à travers une opposition entre industrie du cinéma et les pirates. Les premiers se posent comme propriétaires, désignant les autres

comme des voleurs. L'action publique en posant l'interdiction du téléchargement tente de rendre l'action indigène illégitime.

Les pratiques d'échange dans les communautés P2P peuvent s'apparenter dans une certaine mesure à du « don contre don ». Un membre du réseau « donne de la musique ou du cinéma », en choisissant de mettre à disposition ses fichiers pour que d'autres membres puissent les télécharger. Ce don lui permet de recevoir en puisant dans les fichiers mis à disposition par les autres membres de la communauté. Cependant en réalité les réseaux ont des modes de fonctionnement plus ou moins ouverts et qui requièrent plus ou moins d'implication de la part des participants. Les phénomènes de « cavalier seul » décrits par la théorie économique doivent être adjoints à la théorie du don pour caractériser les comportements observables. Dans des réseaux ouverts, une personne peut télécharger sans partager ses fichiers, mais aura son débit de téléchargement ralenti par rapport aux autres téléchargeurs qui partagent leurs fichiers. Les réseaux sont donc confrontés au problème de la contribution individuelle au collectif. Le fonctionnement des réseaux repose sur différents degrés d'implication et se caractérise par des degrés d'ouverture et de fermeture. L'obligation de donner, de rendre et de recevoir est cependant atténuée, voire inexistante : la participation au réseau relève de l'initiative individuelle et de l'enrôlement dans un collectif. Pour Mauss, le caractère obligatoire du don en fait sa force, qui est force de loi alors que dans les réseaux P2P on n'observe pas une telle obligation.

Pour tenir ensemble les différentes dimensions de l'activité de quête de contenus, nous nous sommes attachés à saisir les critères indigènes d'appréciation des films, qui combinent différentes mesures des œuvres culturelles : valeur marchande, valeur esthétique et artistique, et valeur sociale.

Le téléchargement s'est banalisé chez les plus jeunes et dans des catégories spécifiques de la population, alors qu'il reste un phénomène étranger aux pratiques régulières de deux tiers des internautes. Centres d'intérêts, pratiques culturelles, compétences techniques, options morales... les raisons qui expliquent les usages inégaux du téléchargement sont multiples. En nous concentrant sur les usagers, nous avons l'occasion d'utiliser de manière complémentaire données quanti et quali, mais aussi de confronter des grilles d'analyse théoriques des économistes et des sociologues sur le problème de l'action collective...

Nous avons choisi de considérer le téléchargement comme une activité, en ce sens que télécharger nécessite du temps, de la recherche, une installation de matériel et d'équipement, et il constitue une prise de risque. Cette activité a une dimension collective dans le réseau, mais aussi au-delà du réseau. Celui qui fait se travail en partage les fruits avec son réseau par d'autres médias : disques durs mobiles, CD, visionnages partagés dans le couple ... ce parti pris de lecture conduit à cerner les logiques pratiques qui mettent en œuvre des savoir-faire ou des compétences, le téléchargement étant une activité technique ; cette activité impose une organisation personnelle entre « temps libre », où l'on se contraint à rester chez soi (enfants, repos) et les sorties arbitrées par contraintes budgétaires ; en outre, elle vient en complément ou en substitution d'autres pratiques de visionnages « à la maison », telles que regarder des DVD et la télévision, ou des pratiques de visionnage mixtes, comme l'emprunt de documents audiovisuels en médiathèque. Les notions de coût et de disponibilité des biens sont manipulées pour arbitrer entre ces différentes pratiques de visionnage. Avant tout c'est une activité culturelle, motivée par la quête de contenus.

Aussi, nous avons choisi de nous concentrer sur :

- Les centres d'intérêts et les pratiques culturelles au sens large, afin d'établir les caractéristiques et les spécificités éventuelles des contenus téléchargés au regard des contenus d'accès conventionnel
- Les compétences techniques mises en œuvre et les processus d'apprentissage,
- Et les options morales associées ou non à cette activité

1.4 Méthodologie et recueil des données.

L'enquête menée par M@rsouin en 2008 a porté sur la consommation de vidéos (plus largement sur la consommation de contenus audio-visuels) sur Internet, auprès d'un échantillon de 2 000 personnes, représentatif de la population en Bretagne.

Le recueil des données sociologiques s'est effectué par des entretiens individuels et collectifs, et s'est concentré sur des sous populations présentant des usages spécifiques ou dominants. Nous avons choisi dès lors de nous concentrer sur des adolescents (entretiens collectifs), sur des téléchargeurs intensifs et pratiquant le téléchargement dit pirate et illégal, sur des cinéphiles ayant des modes d'accès pluriels aux films (salle, DVD, téléchargement) et enfin sur des professionnels de l'image ou de la culture. Les données recueillies dans le cadre d'entretiens en face à face et dans une relation de confiance ont permis d'aborder des thèmes absents des questionnaires, en particulier relatifs aux pratiques illégales et aux questions morales. En outre, ils ont montré les conditions et les processus individuels et collectifs par lesquels on devient un utilisateur, ou bien les raisons pour lesquelles on reste en marge de ces usages – ou on les refuse catégoriquement.

Une première vague d'entretiens a été réalisée en 2007-2008 auprès de publics amateurs de cinéma et de téléchargeurs. Vingt-sept entretiens ont été menés auprès de publics amateurs de cinéma et de professionnels de la création et de la diffusion culturelle.

Les amateurs de cinéma ont été contactés auprès des publics des salles de cinéma de Brest et de ses environs, salles « arts et essais » et salles « grands publics », ainsi que lors de festivals de cinéma dédiés à des genres spécifiques.

Les téléchargeurs ont été sélectionnés par cette même méthode, ainsi que par des annonces diffusées de proches en proches via les réseaux professionnels et personnels des enquêtrices, et adressées directement à des étudiants. Treize entretiens ont été réalisés avec les praticiens du téléchargement.

Une deuxième vague d'entretiens a été conduite en 2008-2009

77 personnes ont été rencontrées pour des entretiens qualitatifs.

44 adolescents ont été rencontrés lors d'entretiens collectifs. Ils ont été contactés par le biais de foyers des jeunes.

28 entretiens ont été réalisés auprès d'adultes, technophiles, téléchargeurs ou pas, amateurs de cinéma.

Une troisième vague d'entretiens a été lancée, consacrée spécifiquement aux « prescripteurs » : avocats, police, gendarmerie, producteurs, distributeurs, syndicats professionnels, associations (lutte contre la piraterie ; défense des internautes)...cependant nos premiers entretiens ont conduit à reporter cette enquête pour attendre les effets de la loi. Aussi nous ne présentons pas les résultats ici.

2 Les pratiques du cinéma. Les figures de l'amateur.

Les amateurs de cinéma constituent une population spécifique pour saisir le rapport au téléchargement de vidéos. L'hypothèse qui a guidé cette phase de l'enquête auprès des amateurs est relative à une quête informée et passionnée. Informée, parce que les amateurs de cinéma par définition connaissent outre l'actualité cinématographique, des histoires du cinéma. Par histoires au pluriel et sans majuscules nous entendons les histoires de leur goût cinématographique. Les goûts pour le cinéma sont en effets pluriels, tant les œuvres sont nombreuses. Face à une profusion de films, le cinéophile se constitue un répertoire personnel qui privilégie des auteurs et des œuvres, qui s'inscrivent dans des genres, des époques et des contrées. Une histoire personnelle du cinéma donne corps à une histoire plus officielle et académique du cinéma. Cette histoire personnelle est celle des films qu'on aime et qui oriente les choix des films que l'on va voir.

Nous avons constitué une population d'enquêtés amateurs de cinéma en nous rendant à des festivals de cinéma. Ces lieux de programmation accueillent en effet des publics prêts à consacrer du temps, de l'argent et de l'attention à cette pratique, ce qui constitue un ensemble d'indicateurs objectifs d'une passion. Les festivals choisis sont variés de par leurs programmations, de manière à ne pas privilégier un genre particulier de cinéma et par conséquent une population d'amateurs.

Nous présentons ici quelques portraits d'amateurs de cinéma et des extraits d'entretiens particulièrement évocateurs, qui permettent d'établir l'expression de critères indigènes d'appréciation des films. Nous verrons que certains sont explicites, mais que d'autres s'éconcentrent mal sous la forme de critères formalisés. Il est alors plus aisé de décrire l'activité et les compétences déployées qui informent sur un goût en train de se faire.

2.1 Appréciations indigènes du cinéma : Goûts dits, dégoûts, goûts éprouvés

2.1.1 La cérémonie et le feeling

Hélène a été rencontrée au festival de Locarno qu'elle connaît depuis toujours mais auquel elle se rend pour la première fois pour quelques jours en compagnie de son fils et de son mari ; le choix des films procède d'un goût pour la grande scène ; que l'on pourrait qualifier de mise en scène de la projection, ou de propension à la cérémonie. Les films programmés sur cette scène sont prestigieux, associés « aux grands noms » du cinéma mondial et sélectionnés par un comité de programmation qui réunit lui-même des figures de renom. Sorti de ce contexte emphatique, c'est au contraire dans une sorte d'intimité que s'effectue le choix des découvertes en dehors des sentiers battus de la programmation. Hélène préfère en effet se fier à son jugement .

(Hélène, 51 ans, psychologue) (...) à la Piazza Grande tous les soirs. Donc c'était déjà un premier choix, et ensuite je cible c'est un petit peu au feeling.

Au feeling ? Comme le disait votre amie vous n'avez pas lu les synopsis ?

Non, on a pris les journaux quotidiens et pour moi c'est un peu plus au feeling.

Et le feeling ça va être sur le titre des films ?

Le titre et la provenance, j'essaie de voir des films de différents pays.

2.1.2 Le rejet des formats commerciaux

Françoise (journaliste, retraitée) vit en couple sans enfant, retraitée (avant journaliste à l'AFP)
Elle sort assez régulièrement (4/5 fois par mois) au théâtre, au musée, avec des amis. Ses possibilités de vacances sont limitées par ses activités professionnelles. Elle aime beaucoup le jazz, la musique baroque, acoustique.

Elle habite le 18^{ème} arrondissement de Paris et ne possède pas de voiture.

Françoise (journaliste, retraitée) n'apprécie pas les films avec des effets spéciaux, elle préfère les films « intellos », plus intimiste. (Le dernier film : « L'assassinat de Jesse James par le lâche Robert Ford » car elle avait lu le livre). Elle cherche à en savoir plus à travers les films qu'elle va voir (lié à son métier de journaliste).

2.1.3 Le professionnel et la profane

Un goût difficile à enfermer dans des catégories

L'un est réalisateur de film et vient présenter son film au festival, l'autre se considère comme une « amatrice », au sens pour elle de la novice qu'elle est au regard de sa passion à lui et de son engagement professionnel⁸. Ils n'ont pas d'enfants, elle a vingt neuf ans, et ne vivent pas ensemble. Pendant les quelques jours qu'ils passent au festival, lui, réalisateur, est pris par des rencontres professionnelles et elle dispose de temps libre – se retrouve seule – pour regarder des films programmés.

Frédérique éprouve des difficultés à énoncer des catégories fermes pour décrire ce qu'elle aime dans les films. Pour autant, l'entretien confirme qu'elle a des goûts sûrs. Son goût s'est affûté à la fréquentation de son compagnon qui l'a initié au cinéma. Pour autant, ce professionnel devine ce qu'elle va aimer ou pas, sans se satisfaire lui non plus de catégories bien définies. Si c'est au contact de son compagnon qu'elle s'est prise au jeu du cinéma auquel elle s'intéressait peu avant de le rencontrer, elle y a cependant appliqué ses propres mécanismes de perception, qui ne se sont pas calqués sur ceux de son compagnon. Il a éveillé son intérêt pour le cinéma, et elle a développé son propre goût. Dans les explications que veut bien livrer Frédérique, se dégage une sensibilité aux histoires des personnages mis en scène, aux évocations que le scénario fait surgir et aux révélations et interrogations qu'il soulève sur l'âme humaine. Mais il est aussi question de rythme, et de longueurs qui peuvent laisser l'ennui s'installer. C'est quoi qu'il en soit avec pudeur que Frédérique

⁸ Cet entretien a été réalisé par Karine Gorlier en juillet 2008.

divulgue ses perceptions, et en gardant en tête le réalisateur en chair et en émotions que l'on ne veut pas blesser

(...)

Avez-vous des genres préférés de films ?

Oui mais je sais pas comment ça s'appelle, j'aime bien que ça me fasse réfléchir et que ça touche tout le monde.

D'accord des films un peu humaniste peut-être ?

Je sais pas, là par exemple, le premier documentaire que j'ai vu, j'avais envie de la défendre la dame, parce que je me demandais quel genre de personne que sont ses beaux-parents, comment ils peuvent être comme ça, qui ils sont fait, voilà ça j'aime bien

Ça vous a interpellé ?

Oui et hier soir aussi j'ai bien aimé parce que je me demandais quel genre de mère, je sais pas si vous l'avez vu (oui) quel genre de mère peut laisser son enfant mort et prendre un autre

D'accord cela vous a fait réfléchir sur un thème comme la mort d'un enfant ? C'est des thèmes on va dire humaniste, des thèmes enfin y a pas de mot ? D'accord sinon à l'occasion de ce festival, est-ce que vous avez pu discuter avec d'autres festivaliers de vos impressions ?

Pas encore, mais encore une fois je n'ose pas, je sais ... si je devrais vous raconter tout ça

Si, je sais pas comme vous voulez

Encore une fois je n'ose parce que j'ai toujours peur de vexer les réalisateurs, même hier je le trouvais trop long son film donc je n'ose pas

Une initiation qui s'organise

Avant de le rencontrer, elle n'allait pas du tout au cinéma. Désormais, elle y va au moins une fois par mois, plutôt le week-end. Mais sa fréquentation des salles de cinéma reste fonction « du temps qu'elle a pour elle ». Elle y va beaucoup avec lui, mais seule aussi.

Un goût difficile à enfermer dans des catégories

Un goût difficile à enfermer dans des catégories (Frédérique, Enseignante à l'université/Maître de conférence en mathématiques, Festival de Lama, Corse).

...Là par exemple j'ai vu « un conte de Noël » qui est une histoire familiale heuh...mais c'est comme les livres en fait c'est soit le résumé ou ce qui a écrit derrière qui va me parler et tous ne me parlent pas

C'est difficile mais est-ce que vous avez repéré un genre ou serait-il possible de faire des rubriques ?

Non mais lui devine bien les films qui vont pouvoir me plaire.

Ah il va peut-être pouvoir nous aider alors ? (au compagnon) Alors comme vous prenez le train en route, je vais vous expliquer, c'est une enquête qui porte sur les pratiques de visionnage de films, documentaires de cinéma ou autre, comment les gens choisissent, la fréquence à laquelle ils y vont. Donc là on a vu ensemble la partie festival, et là on en est au cinéma et on essaie de dégager les genres qui lui plaisent et on sait pas ??

Son compagnon : Ce que j'imagine qui pourrait l'interpeller c'est intuitif je pourrais pas catégoriser comme ça

Elle : c'est souvent des histoires un peu mêlées non ?

Ce sont des choses qui vous font réfléchir, c'est l'occasion de réfléchir ?

Compagnon : en tout cas c'est jamais des films d'actions

Elle : violents non plus, oui je n'aime pas les films violents je ne vais pas rester, c'était quoi « monster » j'étais partie au bout de. ..

Compagnon : oui et puis t'avais pas supporté non plus le film de Ken Loach là sur l'IRA

Elle : ah je me souviens plus

Et pour les documentaires pareil, vous regardez des documentaires ?

Ça m'arrive

Autre pratique, est-ce que ça vous arrive de regarder des DVD chez vous ?

(A son compagnon) oui je peux dire oui ??

Son compagnon : non mais on peut pas dire que tu sois une assidue de documentaires ou de cinéma

Elle : non non mais quand même

Lui : en l'occurrence on n'est pas les mêmes spectateurs

Je vous interrogerai après alors !!! Départ du compagnon

Elle : C'est vrai qu'il a eu beaucoup d'influence sur moi, chez moi je n'ai pas de DVD, et quand je vais chez lui, il a un .. énorme de DVD, il en a des tonnes, alors j'aime bien et par exemple je peux regarder 3 fois le même, par exemple « fenêtre sur cour » et puis je vais détailler et je vais comprendre de plus en plus, parce que je suis obsessionnelle je pense

Il vous faut peut-être plusieurs fois pour rentrer dedans le film et finalement comprendre ce qui vous a plu au début ?

C'est ça, parce que par exemple pour ce film là au début c'est le décor et les couleurs qui m'ont plu, après je me disais qu'il y a peut-être autre chose. Mais je n'ai jamais acheté un DVD de ma vie c'est vrai.

Novice certes, mais elle affirme son propre goût

Face à sa passion à lui, elle se sent une novice et s'abrite derrière son jugement à lui pour énoncer ses propres pratiques. Son manque de connaissances spécialisées ne l'autorise pas à avoir des jugements définitifs et l'intimide pour développer des échanges avec d'autres amateurs. Malgré son manque de confiance, elle sait avec certitude qu'elle ne peut se ranger à l'avis des autres aussi avertis qu'il soit et revendique l'affirmation d'un goût propre.

Mais en même temps je trouve ça sympathique parce qu'il (compagnon) m'emmène quand même quelque part parce qu'au départ je n'aurai pas eu l'idée de le faire, et je pense que c'est vouloir un peu plus aller vers sa rencontre, donc du coup j'essaie de comprendre où il est

Effectivement c'est peut-être très lié à votre situation de couple qui vous permet de vous ouvrir au cinéma

Et même venir dans un festival, c'est vrai que j'aurai honte de parler, de dire ce que je pense parce que je suis tellement pas j'aurai peur de dire une bêtise voilà

Du coup vous ne vous basez pas sur vos ressentis et vos réflexions vous imaginez qu'il faut une connaissance pour apprécier ?

Oui et en même temps je me rends compte qu'on pourra pas me forcer même si on m'explique bien, qu'on me donne tous les arguments du pourquoi un film a été fait, si je ne ressens rien, je ne dis pas que c'est mauvais mais en tout cas ça ne me plait pas

2.1.4 L'expression de critères indigènes d'appréciation des films ? Une « im-métrie » de l'activité ? une « auto-métrie » de l'activité ?

Les critères de choix des films que l'on choisit de voir ne se catégorisent pas aisément. Ils ne rentrent pas dans les critères de genre tels que répertoriés par les distributeurs : films d'action, comédies... ou seulement par exclusion : certains n'aiment pas les films d'action, ou les films d'horreur. Pour autant, les catégories non exclues ne peuvent être acceptées comme telles pour s'inscrire dans un genre que l'on affectionnerait : aimer les comédies, ou les films d'auteurs, n'a pas de sens, si l'on ne donne pas plus de précisions. On pourrait arguer qu'il suffit de préciser l'auteur par exemple. Mais un auteur, ça ne fonctionne pas toujours. Au-delà des catégories, l'amateur qui veut expliquer pourquoi il apprécie tel film est conduit à puiser à une liste d'ingrédients supplémentaires qui ne sauraient faire recette pour prédire exactement ce que l'on va aimer, et qui finalement ne laisse que le terme d'intuition pour essayer de décrire ce que l'on ressent à la lecture d'un programme.

Nous avons pris au sérieux nos hypothèses de départ, qui nous ont conduit à rechercher dans le goût ce qui relevait d'une activité en soi, et qui, en nous appuyant sur les résultats d'une sociologie de l'activité, devait nous conduire à identifier une métrie indigène, ayant sa logique propre, parallèlement, croisant non réductible aux métries administratives, commerciales ou institutionnelles. Dès lors, nous avons posé l'hypothèse de critères indigènes d'appréciation des films.

Mais ce qui ressort de l'analyse des récits indigènes, à défaut d'avoir pu observer les pratiques, laisse perplexe quant à la pertinence du terme de critères. Ce dernier suggère en effet une limite identifiable, une sorte de borne, de repère tangible et fixé qui permet de retenir et d'écarter, de trier pour classer et hiérarchiser. Or l'amateur, notre indigène, aime parfois à procéder par touches impressionnistes, dont le propre est de dresser un tableau d'ensemble évocateur et éloquent mais dont les détails s'estompent dès que l'on approche de trop près.

2.1.4.1 Quand un festival initie aux cinémas. Le festival de Lama, les documentaires, les courts-métrages.

2.1.4.2 Le festival, une histoire familiale et un attachement au lieu.

La description par ce festivalier de son attachement au festival est indissociable d'un rapport au lieu, qui s'est constitué en famille. Lama est un petit village situé en Haute Corse perché sur une montagne, difficilement accessible par une route sinueuse qui s'arrête à Lama. La programmation alterne documentaires ruraux proposés en journée et fictions en soirée, projetées en plein air et généralement présentées puis débattues avec les réalisateurs et/ou les acteurs. Les séances du soir enchaînent courts et longs métrages. L'intérêt pour le festival ne saurait se réduire à l'attrait touristique du lieu. La beauté du lieu parfait un ravissement pluriel : le festival est aussi pour les parents et les enfants l'occasion de passer des vacances ensemble et d'échanger autour des films. Les films présentés permettent aux parents de discuter avec leurs enfants, même quand ces derniers ne vont pas voir les films proposés. Cet attachement au festival s'est constitué progressivement, d'années en années, et a conduit à ce que s'instaure une confiance quasi-totale pour la programmation, conduisant les membres de cette famille à « choisir un film les yeux fermés ».

Le festival, une histoire familiale et un attachement au lieu (amateur, festival de Lama (homme, kinésithérapeute)

On a commencé le festival au numéro trois, on a fait de trois à dix tout le festival. Ensuite, on a fait un break, parce qu'on s'est dit il faut se sevrer de la Corse, de Lama, sevrage difficile.

Ah, bon. Pourquoi? C'est vraiment une drogue dure?

Oui, une drogue dure. Oui, la Corse c'est une drogue dure. On a fait un break de cinq ans, on a fait d'autres voyages, et on est revenu ici, en se disant que le quinzième...tout le monde a eu envie de revenir, enfants...on est en famille. Donc voilà l'histoire.

Comment vous l'avez connu?

On est venu par hasard, il y a dix...quinze...oui quatorze ans, treize ans exactement. Avec Nouvelles Frontières, on s'est pris un village dans le centre de la Corse, et puis, on s'est retrouvé au festival du cinéma comme ça, par hasard franchement, et on aime le cinéma, on a une salle d'arts et essais dans notre ville de Roanne, et on y va régulièrement. Et on s'est retrouvé là avec les enfants, on trouve ça génial.

C'est plus la Corse qu'un genre particulier dans la programmation?

La première fois, c'est le hasard. Hasard si tant est qu'il existe, qu'il n'existe pas. On est arrivé là, il y avait le festival, en plein air, c'est vraiment super. Et du coup, voilà. Première fois, par hasard, et puis après évidemment, on renouvelle. Franchement, on ne regarde pas la programmation, on fait confiance, on y trouve toujours quelque chose.

Vous savez à peu près combien de films vous allez voir, ou ça va être...?

Oui. Je peux déjà vous dire, c'est minimum, allez on va dire un par jour ça c'est sûr. On prend le pass, on en a déjà vu un hier soir, un ce matin, vous voyez. Ce soir, c'est certain qu'on y va, nos enfants aussi viennent.

(...)

Il [le réalisateur du film projeté la veille] avait fait des courts-métrages. Franchement, je vais aller aussi aux courts-métrages, j'aime bien le court, ça me touche de plus en plus. Et...franchement, je n'ai aucun souvenir peut-être les courts, je les avait vus mais je n'ai aucun souvenir...et l'histoire de la girafe dont j'ai oublié le titre. Je ne l'ai pas vu non plus. Mais alors on se dit qu'on va...du coup on va le louer, ça nous fait envie de remonter à nos enfants aussi. C'est toujours pareil, on vient de voir un film, c'est la transmission, et on se rend compte qu'en montrant des films, ça nous permet de discuter après. C'est surtout ça. Là, ils vont nous demander tiens c'était quoi « Mon père ce héros ». C'est la solution pour parler avec mes enfants, fille, garçon.

Vous ne les avez pas emmenés là?

Non, ils n'ont pas voulu. C'est prise...alors voilà, ils lisent le truc et « prise de tête ». Notre fils Hyppolite, nous dit hier, « je n'ai pas adoré mais c'était bien quand même », alors que c'est plutôt un film pour adultes, ils en prennent quelque chose. Ils ont 15 ans. Et ma fille elle dit « c'est bien », mais bon comme elle est plus en crise d'ado. Mais, voilà ça leur plait. Ce matin, ils ont vu le thème de « Mon père ce héros », ou là, « c'est prise de tête, c'est ci, machin, on ne va pas aller voir ça », mais ils vont nous demander en arrivant « c'était bien, voilà... ». Et pour résumer notre festival, on a notre fils aîné de 22 ans qui vit à Bruxelles etc., qui lui dit « je vais revenir à Lama comme vous revenez ». Donc lui, il fait un aller-retour de trois quatre jours pour venir. Il va venir au milieu de la semaine. Il avait envie de revenir avec nous en vacances surtout parce que c'est à Lama ça lui...est-ce que c'est les souvenirs...?

2.1.4.3 Le goût pour un film partagé.

Emotion et lien avec acteurs et réalisateurs

Le goût pour un film se dit en convoquant le registre de l'émotion, la proximité avec acteurs et réalisateurs venus présenter le film.

Le film partagé. Emotion et lien avec acteurs et réalisateurs (amateur, festival de Lama (homme, kinésithérapeute)

Est-ce que le film d'hier soir vous a plu?

Oui, oui. Oui, ça nous a plus parce qu'il y avait doublement quelque chose...moi, ce qui m'a personnellement le plus ému c'est le travail du deuil en fait. Il y a le fait qu'il y ait le réalisateur...l'actrice principale, Bonnaire, en plus. C'est quand même une pointure on va dire. C'est un peu...un peu...enfin, ça touche. On ne pas rencontrer Bonnaire dans...enfin on ne peut pas la rencontrer. Au festival de Cannes, il faut être dans les VIP, enfin etc. Là, vous discutez avec elle, vous côtoyez, vous voyez l'émotion, vous voyez comment elle est. Voilà, c'est toujours sympa. On a

rencontré des gens incroyables, des histoires ici, il y a des histoires incroyables. On a eu Dom Juan de Weber, dans l'église, avec Jacques Weber. Par exemple des trucs...oh là, on croise des gens, enfin voilà, ce côté sympa. Et puis, la programmation est très bonne, il faut dire la vérité. Alors film d'hier...film d'hier...j'essaie de bien répondre à vos questions. Film d'hier, beaucoup d'émotions, un jeu des actrices formidable, le metteur en scène qui visiblement a une vieille histoire derrière lui qu'il retransmet, c'est intéressant.

Le festival comme une rencontre avec les autres festivaliers et la corse.

Le festival est apprécié aussi parce qu'il est l'occasion de rencontres avec le président du festival, les autres festivaliers et les organisateurs corses du festival, dans une atmosphère qualifiée de familiale par cet amateur. Les projections sont l'occasion de discussions autour des films, mais aussi plus largement sur la vie des uns et des autres. Ces moments de convivialité ne sont pas épisodiques, au sens où ils se constituent en souvenirs, et que leur mémoire tisse une histoire quasi intime avec le festival.

Le film partagé. Le festival comme une rencontre avec les autres festivaliers et la corse. (amateur, festival de Lama, homme, kinésithérapeute)

Est-ce que ça vous ait arrivé de discuter de la perception des films avec d'autres spectateurs, des gens que vous ne connaissiez pas?

Oui, oui. Pas encore là, parce que là...non pas hier. Mais on va le faire. Je viens de parler avec **Matthieu Quental**, le président...parce que c'est pareil, il y a encore un truc incroyable. Le président d'un festival de cinéma qui est aveugle, non voyant...qui lui ressent les films complètement différemment. Il m'a dit « oh ben, je l'avais vu mon père ce héros, c'est bien, sur la transmission », voilà, je viens de parler avec lui de ça.

Vous l'aviez rencontré dès le premier festival?

Oui, oui, oui. Après, oui on se rencontre, on parle des films, on parle de...bon, il est dentiste, moi j'ai un profession de santé aussi, alors on parle...hier soir, on parlait de la santé, voilà on a une sorte de relation. Et notre absence de cinq ans, c'est super parce qu'on a un autre regard aujourd'hui. Et alors, il y a un truc incroyable parce qu'on a re-rencontré des gens du village avec qui on a sympathisé qui disaient « on avait peur d'avoir fait quelque chose de pas bien et au vous ne reveniez pas », on a l'impression de faire un peu partie de la famille, c'est assez flatteur.

Il y a un lien qui se tisse?

Oui, oui. Hier, on a parlé de la Corse avec une fille « mais vous êtes revenus en Corse, et la Corse comment vous la trouvez ? », vous voyez ça les interpelle aussi. J'aime bien parler, c'est pour ça aussi que j'ai accepté votre truc, ça me plaît bien.

Pour Hélène, rencontrée au festival de Locarno, le même plaisir est dit des discussions qu'entraînent le visionnages des films entre amis et en famille.

D'accord. Et là vous avez vu combien de films ?

Alors là j'en ai vu huit

Avez-vous discuté de votre perception des films avec d'autres spectateurs, votre mari ?

Alors oui, avec mon mari, nos amis qui sont là

Ça vous a apporté quelque chose en plus ?

Oui car c'est très sympathique et qu'on rencontre beaucoup de gens

Le festival comme occasion de s'initier

C'est en venant au festival que notre amateur a découvert le court-métrage.

(amateur, festival de Lama (homme, kinésithérapeute))

Il [le réalisateur du film projeté la veille] avait fait des courts-métrages. Franchement, je vais aller aussi aux courts-métrages, j'aime bien le court, ça me touche de plus en plus. Et...franchement, je n'ai aucun souvenir peut-être les courts, je les avait vus mais je n'ai aucun souvenir...et l'histoire de la girafe dont j'ai oublié le titre. Je ne l'ai pas vu non plus. Mais alors on se dit qu'on va...du coup on va le louer, ça nous fait envie de remonter à nos enfants aussi.

Une autre festivalière enquêtée, Françoise, journaliste retraitée vient au festival avec son compagnon. Elle a cultivé un goût pour le documentaire qui avait commencé à se former avec la télévision. Le festival qui propose une programmation de documentaires tout au long de la journée lui permet d'approfondir sa pratique. Elle devient ainsi une spectatrice avisée, une véritable amatrice et non plus une spectatrice occasionnelle ou une amatrice passagère. A la fréquentation du festival, sa pratique change. Ce ne sont désormais plus les films de cinéma de fiction, programmés le soir, qui focalisent son attention et son intérêt, mais les documentaires. L'initiation au documentaire passe par le visionnage de nombreux films, et conduit à ce que ce type de films prenne plus d'attrait que les autres films dans la pratique de l'amatrice.

(Françoise, journaliste retraitée) *Ils se font un programme soirée, mais aussi un pour l'après-midi (les documentaires). D'après elle, ceux de l'après-midi sont plus intéressants, car elle ne voit pas souvent de documentaires (à part sur Arte). Elle aime surtout le côté « vie réelle » des documentaires. Au moment de l'entretien, elle a vu le film de Depardon (documentaire) elle a aimé « sa technique superbe qui la met au profit du sens », des documentaires : « La belle et les bêtes », un autre sur les confréries corses, sur les bergers corses, un sur un village belge de néo-ruraux., et un sur San Pierro Corso.*

2.2 Le film comme un révélateur d'identité

Le film sert de support aux conversations. Il permet d'évoquer des complicités, de mettre en valeur les affinités. Les scènes des films évoquent des scènes de la vie sociale, de la vie professionnelle. Se rappeler des moments de révélation des films est un exercice courant. Le cinéma permet parfois de

dire qui on est, au-delà d'un statut social ou professionnel les personnages des films convoquent aussi des traits de caractère qui permettent de se reconnaître, de s'identifier. Cela fonctionne aussi comme repoussoir, et permet de tracer des frontières à l'intérieur desquelles tout en chacun peut se placer et se définir mieux que par des mots que l'on convoquerait exprès.

2.2.1 Le film comme résonance des liens d'amitié

Par cette fonction de révélation, le cinéma est aussi un moyen d'appuyer sur les affinités particulières et sur les liens d'amitié, qui fonctionnent par ressemblances, par goûts communs pour des œuvres partagées, mais aussi par contrastes, contrastes qui s'expriment par référence à des scènes ou à des personnages de films. Les plaisanteries des films deviennent des plaisanteries entre soi, des « private joke » qui disent mieux que des discours des moments vécus ou des sentiments partagés.

Est-ce que vous échangez des films avec des amis?

Ça peut arriver. Oui, mais pas... non, ça peut être 2, 3 fois par an. Non, on peut dire par contre « regarde, prend achète ». Ça peut arriver qu'on échange un DVD de temps en temps. Oui, « rires et châtiments », avec des copains, parce qu'il y a une histoire, lui, il faisait le même métier que moi, il avait un peu l'extraverti du personnage, voilà. Il y avait des histoires de mimétismes qui faisait que voilà, quoi. Mais bon, non, ce n'est pas notre pratique.

Françoise, journaliste retraitée a connu le festival de Lama par un ami journaliste. Elle a eu des échanges avec les réalisateurs mais pas avec d'autres festivaliers. Elle a apprécié ces discussions qu'elle place au niveau de l'enrichissement personnel.

2.2.2 Le cinéma pour transmettre à ses enfants

La plupart des cinéphiles rencontrés qui ont des enfants ont comme préoccupation de transmettre une culture cinématographique à leurs enfants. Et tous organisent en conséquence une transmission.

Le cinéma pour transmettre à ses enfants (couple d'amateurs, festival de Lama, homme, kinésithérapeute et femme, cadre hospitalière)

Mais alors on se dit qu'on va...du coup on va le louer, ça nous fait envie de remonter à nos enfants aussi. C'est toujours pareil, on vient de voir un film, c'est la transmission, et on se rend compte qu'en montrant des films, ça nous permet de discuter après. C'est surtout ça. Là, ils vont nous demander tiens c'était quoi « Mon père ce héros ». C'est la solution pour parler avec mes enfants, fille, garçon.

Vous ne les avez pas emmenés là?

Non, ils n'ont pas voulu. C'est prise...alors voilà, ils lisent le truc et « prise de tête ». Notre fils Hyppolite, nous dit hier, « je n'ai pas adoré mais c'était bien quand même », alors que c'est plutôt un film pour adultes, ils en prennent quelque chose. Ils ont 15 ans. Et ma fille elle dit « c'est bien », mais bon comme elle est plus en crise d'ado. Mais, voilà ça leur plait. Ce matin, ils ont vu le thème de « Mon père ce héros », ou là, « c'est prise de tête, c'est ci, machin, on ne va pas aller voir ça », mais ils vont nous demander en arrivant « c'était bien, voilà... ». Et pour résumer notre festival, on a notre fils aîné de 22 ans qui vit à Bruxelles etc., qui lui dit « je vais revenir à Lama comme vous revenez ». Donc lui, il fait un aller-retour de trois quatre jours pour venir. Il va venir au milieu de la semaine. Il avait envie de revenir avec nous en vacances surtout parce que c'est à Lama ça lui...est-ce que c'est les souvenirs...?

(...)

elle : C'est marrant. C'est bien la sociologie. On est dans une société qui est maintenant tellement... on ne sait quoi penser des gens de demain, qu'est-ce qu'on fait ? Comment nos enfants... ?

(...)

F : C'est la culture qui a donné quelque chose, qui peut aider lors des transmissions, c'est là où...

F : C'était plus sur les transmissions culturelles, il y avait vraiment des repères.

H : Oui, la politique c'est fini.

F : Il n'y a plus d'engagement.

Ce qui est inquiétant c'est que les jeunes générations ne sont pas du tout investies, on ne peut pas dire qu'elles n'ont pas un sens du collectif, mais elles ne croient pas dans les institutions politiques.

Le choix du film que vous allez voir se fait en famille?

Oui. Avec mon épouse, oui, en famille, mais on peut aller voir le film tout seul. « oh non, moi, ça me gave ton truc ». On va plutôt en famille quand même, mais c'est vrai que c'est dur. Quand on a 2 ou 3 enfants, une vie sociale, familiale, on travaille à 2. Mais bon, on a la chance d'habiter dans une petite ville moyenne, c'est à dire à 20H20, on dit on va au cinéma, à 20h25, on est assis dans la salle, garé, posé, voilà, ça ne pose pas de soucis.

De temps en temps, on en pompe sur internet, on a une médiathèque, on prend de temps en temps des films. Mais alors, par exemple comme là, nos enfants, honnêtement nos enfants ne connaissent pas Sandrine Bonnaire, mais en fait bon voilà. Alors on dit, on va leur montrer là, on va reprendre des films soit à la médiathèque, ou...oui, je pense qu'on va aller à la médiathèque, on va leur montrer « sans toit ni loi », on va leur remonter ça. Maintenant qu'ils l'ont vue, ça va les intéresser. Évidemment les jeunes sont un peu sensibilisés par le star système. Mais ils connaissent France, ils connaissent plus France Bonnaire, bizarrement. Et puis ils l'aiment bien comme actrice, c'est marrant. Donc voilà, nous c'est une histoire familiale. Donc, on les influence...et aussi dans notre lycée, on a aussi l'option audio-visuel, ce qui les amène à ça. Là, donc notre fille va prendre audio-visuel, notre fils non. Mais l'aîné à pris audio-visuel aussi. C'est plus facile que la lecture, voilà ce qu'on se dit. Pour lire les ados c'est dur.

Ce couple vit la culture comme participant fondamentalement de la transmission entre générations. Nous avons souligné combien la transmission à leurs enfants était un thème récurrent dans l'entretien sans que nous l'ayons amené. Il n'y a pas là d'imposition de problématique. On peut même dire que cette thématique n'était pas dans nos hypothèses de départ et que nous avons été surpris de l'y trouver. La fin de l'entretien (traité de manière plus détaillée dans le chapitre sur le téléchargement) évoque la crainte d'une déstabilisation des institutions culturelles et politiques. Anciens soixante-huitards, ils ont associé la culture à des valeurs de la gauche qu'ils constatent en perte. Et ils constatent aussi que chez les jeunes, si l'engagement et le sens du collectif n'ont pas disparu, par contre la croyance dans les institutions et dans la politique est mise à mal. Le sentiment de perte des valeurs est-il un effet d'âge, ou un effet de génération ? Effet d'âge, l'idée d'une fin d'une époque serait le propre des tranches d'âge qui basculent de l'âge actif à celui de la retraite et qui voient leurs enfants accéder à l'âge adulte sur un mode différent du leur. Quelle que soit l'époque, ce phénomène participerait d'un âge de la vie. Effet de génération, il toucherait toutes les tranches d'âge, déstabilisées dans une société aux repères mouvants. Sans pouvoir prétendre de manière exhaustive à cette question récurrente de la sociologie, car n'ayant pas mené d'entretiens similaires à différentes époques, on peut tout de même pointer que dans nos entretiens, cette thématique est évoquée par les parents qui s'inquiètent pour leurs enfants. La question de la transmission est donc inhérente à la condition de parent.

Toutefois, si l'inquiétude pour l'avenir de leurs enfants saillie de cet entretien, elle ne déborde pas sur un rejet global de la modernité. La question de la transmission est ici assortie d'une crainte qui touche à des déceptions politiques, mais qui par contre ne condamne pas internet, et y voit même de nouvelles pratiques qui signent tout simplement la vie des jeunes, et donc une forme de vitalité.

Cette amatrice réserve la location de films à la période des vacances d'hiver, pendant laquelle ses enfants vont pouvoir regarder des films tous les soirs. C'est alors l'occasion de leur montrer des « vieux films », notamment italiens. La volonté de forger une culture cinématographique chez ses enfants est explicite.

Et quand vous me disiez que vous regardez la télé et Arte, Vous regardez régulièrement la télévision ?

Avec mes enfants oui, ou souvent quand on se loue un DVD là de nouveau ciblé, sinon on la regarde de temps en temps

là je vais changer de système, mais je crois qu'il y a un nouveau système où on peut louer directement sur la télévision

Oui, vous regardez régulièrement des DVD ?

Oui régulièrement,

Et les DVD vous en louez toutes les semaines, tous les mois ?

Non non que pendant les vacances

En période de vacances uniquement, et là vous pouvez voir combien de DVD pendant les vacances ?

Ce sera un par jour pas plus et en période d'hiver uniquement

Et là ce sont quel type de film que vous regardez ?

Ça peut être des films plaisants, les films italiens j'aime beaucoup et puis en hiver nous reprenons les anciens films pour que les enfants aient une culture du cinéma
Par rapport au cinéma c'est pas les nouveautés ce serait plutôt les anciens, des valeurs sûres je dirais ?
Oui des valeurs sûres, des films que l'on connaît
C'est vous qui choisissez, c'est votre mari comment ça se passe ?
C'est l'un ou l'autre, c'est les enfants aussi
D'accord vous m'avez dit que vous louez par un système particulier ?
Alors pour l'instant je loue par un club

2.2.3 Le cinéma comme activité collective, organisée et instrumentée

Certains amateurs n'aiment pas voir les films seuls et s'organisent en famille, avec des amis, voire en association pour aller voir des films.

(Hélène, 51 ans, psychologue)
D'accord et vous y allez seule, accompagnée ?
Toujours accompagnée
Pourquoi ? parce que vous aimez en parler ?
Non parce que je ne fais pas ce genre d'activité seule.

Une activité organisée dans le cadre d'une association

Ce premier amateur rencontré au festival de Lama est, en dehors du festival, un spectateur engagé, membre d'une association liée à un cinéma d'Arts et d'essais et qui organise un festival annuel. Il participe à sélectionner les films projetés dans cette salle.

Le cinéma comme activité collective et organisée (amateur, festival de Lama, homme, kinésithérapeute)

On va sortir un peu du festival. Pour le cinéma, est-ce que vous allez au cinéma régulièrement dans l'année ?
Oui, on y va, bon ben aller...deux fois par mois.
deux fois par mois, d'accord. Vous choisissez comment les films ?
Oh ben, là les films on lit les critiques...on est membres d'une...de cinéma d'arts et essais. On est membre adhérent d'une association qui s'appelle ciné-rivale, qui n'est pas une salle...on a en fait un multiplexe dans notre ville de Roanne, avec du cinéma commercial, avec des sorties nationales, et on a le cinéma d'arts et essais qui sont des sorties nationales aussi. Nous, franchement, on se rend compte, on va souvent au cinéma d'arts et essais. Nos enfants vont à l'autre « on va pas aller au

festival », évidemment c'est un peu réac, des films prises de tête, mais ils viennent quand même, quelques fois.

Le cinéma comme activité régulière programmée dans l'emploi du temps hebdomadaire

Les plus cinéphiles ont pour certains des pratiques culturelles diversifiées, et de manière général un mode de vie qui laisse une place importante aux sorties culturelles.

Les amateurs alternent théâtre et cinéma pendant les périodes d'activité professionnelle et pendant les vacances sous la forme du festival qui peuvent les amener à voyager à l'étranger. Ils partent aussi en vacances, mais les destinations sont secondes au regard des expériences imaginaires provoquées par les spectacles de cinéma ou de théâtre.

Hélène sort régulièrement, toutes les semaines, beaucoup entre amis, notamment pour aller voir des pièces de théâtre et des expositions. Elle part en vacances, « à l'étranger aussi mais plutôt les grandes villes et à l'océan une fois par année, mais c'est pas franchement mon truc je voyage assez quotidiennement comme ça dans ma tête ».

(Hélène, 51 ans, psychologue)

Vous me disiez que vous êtes cinéphile, et donc vous allez régulièrement au cinéma ?

Oui

Et vous y allez combien de fois par mois ?

Je pense que ça doit faire 5 fois par mois

Et à quel moment vous allez voir des films, le soirs, le week-end ??

Alors non non, toujours en semaine et en général à 18h, parce c'est en version originale et que ça me permet d'avoir ma soirée après

Une critique documentée

Une critique documentée « c'est vrai qu'on est un peu...un peu Télérama si vous voulez pour résumer » (amateur, festival de Lama, homme, kinésithérapeute)

Dans l'association, vous choisissez les films?

Ils nous envoient un programme et puis voilà. Je pense par exemple le film d'hier, ça va passer au cinéma d'arts et essais, donc voilà...on voit plein de films comme ça. On a une programmation et on choisit en fonction de la programmation, évidemment on lit un peu les critiques, des fois sur des bouquins, mais bon, on se méfie aussi, c'est vrai qu'on est un peu...un peu Télérama si vous voulez pour résumer. Donc, on lit toujours les critiques comme ça. On lit aussi les critiques sur le petit

bouquin qu'ils nous envoient de la programmation, qui est un bouquin hebdomadaire. Enfin, petite revue, oui voilà.

Est-ce que vous écoutez des émissions à la radio ou de télévision sur le cinéma?

Télévision non, puisqu'on a pas grand chose, en plus. Radio, oui, ça peut arriver comme ça en voiture, voilà, on écoute un truc. Non, franchement non, on va dire non. C'est surtout nous, notre association et la presse. La presse, aller on va dire peut-être un peu trop...Télérama nous lance une petite pointe vous voyez, et après on va revenir sur les bouquins de l'association.

Une sélection dans les sélections de la programmation (Hélène, festival de Locarno, psychologue, 51 ans)

Donc là la programmation vous la connaissiez pas avant de venir à Locarno, vous en avez pris connaissance une fois sur place ?

J'ai été sur internet

Et là vous avez pu faire une première sélection ou pas tellement ?

Alors je savais qu'il y avait le film que je voulais voir c'est « BARITO » qui passe ce soir et les autres je me suis laissé surprendre, avec le plaisir qu'ici c'est des premières, et le regard est un regard neuf

France Culture, les cahiers du cinéma ... (Hélène, 51 ans, psychologue)

Et quels sont les genres de films que vous allez voir ?

Alors il y a les nouveautés, les courts métrages, et ceux des critiques

Donc vous lisez les critiques dans les journaux avant ?

Oui

Et ce les critiques que vous trouvez dans quels journaux ou télé ou radio ?

Alors la radio et puis le journal des films

Les cahiers du cinéma ?

Oui les cahiers du cinéma

Et la radio vous écoutez quelle émission ?

France Culture et puis l'envie du moment

Oui et en ce moment vous avez envie de quels genres de films ?

Alors je vous rejoins c'est sur le plan sociologique que ça m'intéresse, j'ai envie de voir comment ils traitent les thèmes basiques, comment ils sont revisités et revus aujourd'hui, je suis assez étonnée car je pensais que ça décollerait un peu plus.

Le cinéma, une activité négociée dans les emplois du temps familiaux

Le choix du film que vous allez voir se fait en famille?

lieu (amateur, festival de Lama (homme, kinésithérapeute)

Oui. Avec mon épouse, oui, en famille, mais on peut aller voir le film tout seul. « oh non, moi, ça me gave ton truc ». On va plutôt en famille quand même, mais c'est vrai que c'est dur. Quand on a 2 ou 3 enfants, une vie sociale, familiale, on travaille à 2. Mais bon, on a la chance d'habiter dans une petite ville moyenne, c'est à dire à 20H20, on dit on va au cinéma, à 20h25, on est assis dans la salle, garé, posé, voilà, ça ne pose pas de soucis.

Ou dans les emplois du temps professionnels

Françoise, rencontrée au festival de Lama ne va pas régulièrement au cinéma, à cause de son travail (journaliste à l'AFC) qui lui prenait beaucoup de temps. Actuellement à la retraite, elle est rédactrice en chef d'un journal local et n'a beaucoup de temps, donc quand elle sort elle va dans le 18^{ème} arrondissement à Paris où il n'y a pas beaucoup de cinémas. Elle y va cependant une à deux fois par an. Ainsi les pratiques cinéphiles ne sont pas nécessairement associées à une fréquence élevée de séances de cinéma. En effet, la fréquentation épisodique des salles de cinéma peut être associée à d'autres pratiques, comme celles du festival, ou à la location et au téléchargement .

Qui puise (parfois) aux ressources hors salles : médiathèque et téléchargement

Est-ce que vous avez d'autres pratiques pour regarder des films? Louer des DVD?

lieu (amateur, festival de Lama (homme, kinésithérapeute)

De temps en temps, on en pompe sur internet, on a une médiathèque, on prend de temps en temps des films. Mais alors, par exemple comme là, nos enfants, honnêtement nos enfants ne connaissaient pas Sandrine Bonnaire, mais en fait bon voilà. Alors on dit, on va leur montrer là, on va reprendre des films soit à la médiathèque, ou...oui, je pense qu'on va aller à la médiathèque, on va leur montrer « sans toit ni loi », on va leur remonter ça. Maintenant qu'ils l'ont vue, ça va les intéresser. Évidemment les jeunes sont un peu sensibilisés par le star système. Mais ils connaissent France, ils connaissaient plus France Bonnaire, bizarrement. Et puis ils l'aiment bien comme actrice, c'est marrant. Donc voilà, nous c'est une histoire familiale. Donc, on les influence...et aussi dans notre lycée, on a aussi l'option audio-visuel, ce qui les amène à ça. Là, donc notre fille va prendre audio-visuel, notre fils non. Mais l'aîné à pris audio-visuel aussi. C'est plus facile que la lecture, voilà ce qu'on se dit. Pour lire les ados c'est dur.

Françoise quant à elle n'a pas de lecteur DVD, et donc n'en regarde pas. Si elle en possédait un, elle regarderait des classiques (Bergman, Orson Welles, Truffaut...), des films qu'elle a déjà vu et qu'elle est sûre d'apprécier.

2.2.4 Culture et transmission

Ce couple vit la culture comme participant fondamentalement de la transmission entre générations. Nous avons souligné combien la transmission à leurs enfants était un thème récurrent dans l'entretien sans que nous l'ayons amené. Il n'y a pas là d'imposition de problématique. On peut même dire que cette thématique n'était pas dans nos hypothèses de départ et que nous avons été surpris de l'y trouver. La fin de l'entretien (traité de manière plus détaillée dans le chapitre sur le téléchargement) évoque la crainte d'une déstabilisation des institutions culturelles et politiques. Anciens soixante-huitards, ils ont associé la culture à des valeurs de la gauche qu'ils constatent en perte. Et ils constatent aussi que chez les jeunes, si l'engagement et le sens du collectif n'ont pas disparu, par contre la croyance dans les institutions et dans la politique est mise à mal. Le sentiment de perte des valeurs est-il un effet d'âge, ou un effet de génération ? Effet d'âge, l'idée d'une fin d'une époque serait le propre des tranches d'âge qui basculent de l'âge actif à celui de la retraite et qui voient leurs enfants accéder à l'âge adulte sur un mode différent du leur. Quelle que soit l'époque, ce phénomène participerait d'un âge de la vie. Effet de génération, il toucherait toutes les tranches d'âge, déstabilisées dans une société aux repères mouvants. Sans pouvoir prétendre de manière exhaustive à cette question récurrente de la sociologie, car n'ayant pas mené d'entretiens similaires à différentes époques, on peut tout de même pointer que dans nos entretiens, cette thématique est évoquée par les parents qui s'inquiètent pour leurs enfants. La question de la transmission est donc inhérente à la condition de parent.

Toutefois, si l'inquiétude pour l'avenir de leurs enfants saille de cet entretien, elle ne déborde pas sur un rejet global de la modernité. La question de la transmission est ici assortie d'une crainte qui touche à des déceptions politiques, mais qui par contre ne condamne pas internet, et y voit même de nouvelles pratiques qui signent tout simplement la vie des jeunes, et donc une forme de vitalité.

3 Les pratiques du téléchargement. Les figures de l'amateur.

Le téléchargement est ici analysé comme une activité, avec ses rythmes, ses espaces & collectifs, ses techniques et mesures.

3.1 Apprentissage et initiation

Ceux qui essaient seul de télécharger essuient galères et déconvenues à leurs débuts. Très vite, ils sont conduits à demander de l'aide.

Noémie, journaliste, 31 ans.

tu t'y es mise toute seule, personne ne t'a montré?

Au tout début, ouais. Mais du coup, j'ai fait pas mal d'erreurs, et j'ai galéré sur des bêtises, c'est pour ça qu'après coup, je suis allée demander à quelqu'un qui s'y connaissait 2, 3 conseils, et techniques, parce que comme j'étais sur Mac c'était moins évident de comprendre les systèmes. Parce qu'à la rigueur même en allant sur internet, en allant sur les forums, on découvre pas mal d'astuces qui permettent d'aller plus vite tout seul. Je suis allée demander à quelqu'un...qui m'a donné une version pirate d'un logiciel permettant le téléchargement.

Les conseils mais aussi le don de logiciel permettent d'avancer plus vite dans l'apprentissage. Des sauts qualitatifs sont opérés, en termes de précision de choix, de rapidité, mais aussi de qualité d'image et de formats. La qualité des sons, des sous-titrages, les problèmes de compatibilité sont découverts et résolus au fur et à mesure et permettent de se former une culture technique parfois complètement absente avant le téléchargement.

Noémie, journaliste, 31 ans.

Tu as progressé en termes de fichiers parce qu'on t'a montré?

Oui, en terme de qualité d'images.

Tu disais que tu avais été déçue?

Au tout début, parce que je me suis rendu compte... parce que je me suis retrouvé avec version... à l'époque c'était déjà **ken park**. C'était des films de **Larry Park** que je cherchais, donc ce n'est pas non plus des trucs très, très répandus. Et je n'avais pas compris les histoires de formats, et je me suis retrouvée avec un truc filmé avec le téléphone portable dans une salle de ciné avec la tête des gens de devant... donc c'est juste pas regardable du tout. Après, pourquoi je suis allée chercher des conseils, parce qu'il y a plein de formats différents... qui ne sont pas forcément tous aussi lisibles sur la bécane, après il y avait des histoires de **codec** que moi, je ne comprenais pas, mais maintenant, avec les 2, 3... avec le copain qui m'a aiguillé là-dessus, qui est très bon et très pédagogue, il m'a donné juste les informations qu'il fallait. Et après, c'est soit je ne trouve pas, soit c'est la qualité que je veux. On a vraiment regardé des trucs avec une qualité de son, une qualité d'image, et aussi de

sous-titres, alors que j'ai cru comprendre que les sous-titres, c'étaient des mecs qui faisaient ça dans leur coin tout seul. Quand c'est des séries qui sont passées il y a 2 semaines à la télé américaine et qui sont sous-titrées super bien, moi, je suis ravie. Du coup, il y a un côté, communautaire encore plus que de mettre en partage sa musique, enfin... même s'il y a un non respect du droit d'auteur et de la création, il y a... l'idée communautaire est un peu plus présente avec le film qu'avec la musique.

Je pense qu'il y a plusieurs personnes, mais... c'est majoritairement deux personnes, un pour le son, et un pour l'image. Celui pour l'image, à la rigueur ça ne me serait pas venu à l'idée de lui demander à lui, mais, c'est un copain qui sur son blog tient une rubrique de... où il met des commentaires des films qu'il voit, et je lisais ça assez régulièrement, parce qu'on a des goûts... enfin on se retrouve sur certains trucs, parce qu'il parle des bouquins aussi qu'il lit, et à un moment, voyant la quantité de films qu'il voyait, je lui ai dit : «tu vas beaucoup au cinéma, ou ton loueur de DVD doit faire fortune», il m'a dit «rien du tout, je ne vais ni au cinéma, ni je loue», donc, je me suis dit si lui télécharge, et en plus des trucs qui sont sortis il n'y a pas longtemps... Après avoir découvert ça, je lui ai demandé comment il faisait, et il m'a indiqué, ça a été assez rapide... et puis, il m'a donné les bonnes pistes tout de suite, en fait. Donc, je n'ai pas perdu trop de temps là-dessus.

L'initiation au téléchargement passe par un proche qui facilite l'accès aux moyens techniques, quitte parfois à donner ses propres trucs et ses propres autorisations. Cet apprentissage passe par une phase quasi euphorique d'utilisation très intense pour s'appropriation les outils et les équipements.

Je crois que c'est... il y en a deux. Moi, je tourne avec acquisition et limewere. Et je crois en fait que limewere, Greg m'a donné ses mots de passe. Lui, a dû acheter la version, et j'ai pu utiliser ses mots de passe pour pouvoir l'utiliser sans l'acheter.

Tu l'as découvert combien de temps après?

Dans la semaine qui suivait. C'est à dire qu'une fois que ça a démarré, j'ai eu envie que très vite ça marche, ça fonctionne, et tout d'un coup, quand j'ai vu que ça fonctionnait un peu, j'ai compris les possibilités du truc, donc les 2, 3 premières semaines, j'ai dû quasiment... pas toutes mes soirées, mais j'ai passé beaucoup de temps à télécharger un maximum de trucs.

3.2 Centres d'intérêts réfractés dans le téléchargement

3.2.1 Le choix des films téléchargés

Les films en VO qu'on a pas eu le temps de voir au cinéma et les séries

J'ai téléchargé... je cherche plutôt des films en VO, des bons films que je n'ai pas vus au cinéma, ou qui ne sont pas passés à la télé, que j'aurais pu louer en DVD, mais je n'ai plus de loueur de DVD pas loin de chez moi. Et sinon, je télécharge des séries, pour avoir des saisons complètes, et surtout pour les avoir en VO.

C'est assez récent, et c'est plutôt anglophone.

C'est souvent au fur et à mesure de discussions... il y a des choses que j'ai pas eu le temps de voir au cinéma parce que ça va trop vite, et je me souviens que j'aurai bien aimé les voir. Donc, ça revient, ça ressurgit parfois je me dis qu'il y a des titres, que j'aurais bien vu ça, ou ça, donc je les charge. Parfois c'est Ben qui me demande aussi des trucs, mais il y a beaucoup de choses qu'il a déjà vues et que moi je n'ai pas vues. Et les séries... c'était plus... parce qu'en fait, c'est des choses qui passent en France, mais où j'ai raté des épisodes, du coup, je prends une saison complète que je sais comme ça qu'en 1 semaine ou 2, je les aurais vues. Pour ne que ça...enfin, pour ne pas attendre 6 mois pour voir une saison complète. Pour les voir rapidement. Mais pour l'instant, c'est plus des séries que des films. Disons, que tout ce que j'ai téléchargé, j'ai regardé que les séries, je n'ai pas eu le temps encore de regarder les films.

Je dois avoir... 2 saisons de 2 ou 3 séries différentes et 5 films, donc ce n'est pas grand chose. Et une fois que j'ai téléchargé, en général je ne les garde pas.

Le téléchargement de requête informée : On ne télécharge que des films qu'on a préalablement identifié

Oui. La musique, je vais chercher des trucs que je ne connais pas trop, et c'est pour découvrir avant d'approfondir et d'éventuellement acheter derrière. Et j'ai beaucoup de choses que je n'ai pas encore eu le temps d'écouter. Enfin, c'est un peu prolifique la musique. Alors que **les films c'est très ciblé, c'est que des choses que je connais, que j'ai identifié clairement comme je veux le voir. Il n'y a pas du tout une pratique de découverte dans le film.**

Le téléchargement de films comme substitution à la location de films

Les personnes qui téléchargent des films peuvent s'y être confronté comme elles se sont mises à louer des films ; les deux pratiques procèdent de la même démarche.

Alors, le dernier film que j'ai essayé de télécharger mais que je n'ai pas fini, c'est Dead Man, Delicatessen, et une saison de Dr House, mais c'était en cours, et je n'ai pas fini, je recommencerais le téléchargement quand je serai rentrée.

Pour les films, il s'est passé... on louait un peu de DVD, uniquement de films, pas de séries, mais on regardait un peu de séries. En fait, le loueur de DVD en bas de chez nous a fermé, et ça demande d'aller un peu plus loin, et c'est un peu plus chiant, et il y a peut-être un peu moins de choix dans les autres loueurs de DVD. Donc, tout d'un coup on s'est dit que... puisque moi, j'arrivais à télécharger de la musique, j'ai essayé comme ça. Mais, j'avais déjà essayé il y a peut-être un an sans connaître les logiciels, et les techniques, et surtout toutes les histoires de formats, c'est plus compliqué pour les films. J'avais essayé une fois, et le fichier que j'avais eu été tellement...c'était un bon film, mais la

qualité était très mauvaise, les sous-titres n'étaient pas bons, et donc j'en avais conclu qu'il y avait trop de merde sur le réseau et que je n'arriverais pas à trouver ce que je voulais, donc j'avais abandonné l'idée. Et quand j'ai relancé cette idée de télécharger des films et des séries, je suis allée demander autour de moi, des conseils, à une autre personne cette fois, des conseils de plate-forme, de format, de... etc.

Des films qu'on ne conserve pas

Pour certains amateurs, films et séries sont « à usage unique ». ils ne sont pas dans la conservation et la volonté de posséder l'objet.

Contrairement à la musique, quand tu télécharges des films tu ne vas pas les acheter?

Non, non. Parce que je... je ne consomme pas la musique comme je consomme des films. Le film, je vais le regarder une fois, s'il repasse, s'il est rediffusé, je le re-regarderai mais... d'abord je n'achète quasiment pas de DVD. Les peu que j'ai achetés, je ne les ai pas tous regardés, et je regarde rarement un film, encore moins une série. Et du coup, quand je les ai vus une fois je les jette, je ne les garde pas. Je... je ne partage pas les fichiers que je télécharge, et je ne garde pas les films. Et la musique je garde vraiment que ce qui me plaît.

3.2.2 Le choix de la musique téléchargée

3.2.2.1 Le téléchargement de musique « renifleur » : le téléchargement comme activité de découverte

Le téléchargement suscite un sentiment d'accès illimité qui permet de découvrir et d'écouter sans limites. Il s'accompagne parfois d'une « boulimie » dans la phase initiale du téléchargeur.

Noé

Oui. **La musique, je vais chercher des trucs que je ne connais pas trop, et c'est pour découvrir avant d'approfondir et d'éventuellement acheter derrière. Et j'ai beaucoup de choses que je n'ai pas encore eu le temps d'écouter. Enfin, c'est un peu prolifique la musique.** Alors que les films c'est très ciblé, c'est que des choses que je connais, que j'ai identifié clairement comme je veux le voir. Il n'y a pas du tout une pratique de découverte dans le film.

Non, j'ai accès à beaucoup plus de musique, je pense, et ça m'a permis de découvrir des trucs que je n'aurais certainement pas découvert, ou je n'aurais pas fait l'effort de découvrir autrement, parce que c'était plus long? C'est sûr que pour les films je suis plus heurtée par... je ne trouve pas tout ce

que je veux. Mais comme j'en suis qu'au début, peut-être que je ne connais pas encore les bons réseaux, ou je... pour l'instant, moi j'ai besoin des sous-titres, et je ne sais pas rassembler un fichier de films et un fichier de sous-titres. Je télécharge que des trucs qui sont déjà fait, donc ça limite ma pratique. Il y a déjà des choses que j'ai cherchées, que je n'ai pas trouvées.

3.2.2.2 L'euphorie face à la profusion de choix et la quasi instantanéité de l'accès

Voilà, j'étais passé à côté plus jeune, c'était des trucs que je n'avais pas achetés. J'aurais pu aller faire une descente à la Fnac, mais à la rigueur ayant découvert cette possibilité... c'était plus l'instantané qui me plaisait, plus que l'absence de coût, c'était l'instantané, et la... l'étendue du choix.

Un délai quasi instantané face aux démarches d'emprunts collectifs ou interindividuels

Oui. C'est un autre mode... oui, ce n'est pas venu en plus. Ça remplace... parce qu'à la rigueur pour la musique même... on va dire pour 50% de téléchargement de ma pratique téléchargement de musique, c'est des trucs que je pourrais emprunter aux copains. Que je pourrais emprunter en médiathèque, et si ça me plaît, après aller les acheter, mais c'est une pratique plus rapide, plus facile, ouverte à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Ça se substitue à un autre mode culturel.

Ouais. C'est instantané, et puis, c'est un peu boulimique. De temps en temps, il ne se passe rien, et de temps... moi je me souviens d'un film, de 4, ou 5 albums de musique et je lance ma bécane... toutes les recherches, et tout ça est lancé en même temps, et après on verra quand est-ce que je verrai ça.

3.2.2.3 L'objet téléchargé : un avant goût de l'objet entier de qualité

Pour autant, on peut le qualifier de découverte, car son intérêt pour ceux qui ont cette pratique s'arrête là : si l'objet écouté passe l'épreuve du goût, c'est-à-dire qu'après écoute celui qui l'a téléchargé le trouve à son goût, il va être conduit à l'acheter pour avoir l'objet dans son intégralité. L'objet téléchargé devient dès lors un succédané, il n'est pas un objet de qualité, en version numérique il n'est pas en bonne et due forme, il est comme amputé de ses qualités d'écoute, pour certains de son emballage qui lui confère des propriétés esthétiques.

Ainsi il est fréquent d'aller acheter les objets musicaux que l'on a apprécié, tout comme il est fréquent de ne pas conserver ceux que l'on n'a pas goûté. Ils dénotent de défaut de goûts que l'on n'a pas envie de voir entâcher son disque dur. Par ailleurs, les capacités de stockage limitées ont jusqu'à peu obligés les téléchargeurs à sélectionner les objets conservés.

Le téléchargement débouche en fait sur la découverte d'objets pérennes, qui vont passer par l'acquisition de l'objet de qualité en bonne et due forme, et sur l'écoute d'objets « périssables » qui vont être rejetés. Pour autant face à ces derniers le téléchargement apporte en plus par rapport à la forme d'écoute plus classique qu'est la radio, car il permet de choisir son moment.

Le téléchargement suivi de l'achat pour la qualité d'écoute

Ce n'était pas non plus la capacité à se constituer une discothèque?

C'est bien, je suis contente d'avoir ces morceaux là, mais c'est une tellement mauvaise qualité, que pour moi, c'est une fausse discothèque. C'est pour ça que je suis quand même allée m'acheter 1 ou 2 CD de Dépêche Mode, je suis quand même allée m'acheter 2 ou 3 vieux albums de Prince, des choses comme ça, parce qu'à un moment quand on aime vraiment la musique, il faut l'écouter autrement. Et comme Cyril est fan de bon son et qu'on a du bon matériel, autant s'en servir. Et quand on écoute ces morceaux là, quand on branche l'ordinateur sur la platine, on se dit c'est pas possible. C'est de la consommation immédiate, de pas bonne qualité. Et après, quand on en veut... on va s'acheter un peu de CD pour écouter de la bonne qualité.

Des objets téléchargés que l'on jette, faute de place et par défaut de goût

Et tu en as gardé beaucoup ou tu les jettes?

Je jette. Quand je n'aime pas les morceaux, je ne garde pas. Parce qu'il y avait un problème de stockage aussi au tout début. L'ordinateur que j'avais avant, il fallait que je fasse un choix.

La musique ça doit faire 3 ans. C'est par vague aussi. De temps en temps, pendant 2 mois, il ne se passe rien, et puis tout d'un coup, parce que j'ai redécouvert un groupe ou parce que j'ai entendu un truc qui me plaisait, j'en télécharge le maximum, j'écoute et si ça me plaît, je vais acheter éventuellement, si je trouve, je vais acheter un album derrière. Mais je garde les morceaux que j'ai téléchargé parce que bien souvent l'album, je ne peux pas le mettre sur mon ordinateur. Donc, j'ai et la version officiel, et la version piratée du même truc.

Télécharger comme quand on écoute la radio, mais en choisissant le moment d'écoute

Quels sont les derniers trucs que tu as téléchargés en musique?

En musique, ça fait un petit moment que je n'ai pas téléchargé en musique. Ça doit plus être des tubes. Ça doit plus être des trucs que j'ai entendus à la radio qui m'ont plu sur le moment, et dont je savais que j'allais faire une consommation très courte.

Donc ton rapport...?

Ça a un peu changé.

T'as une idée de groupe?

C'est encore le truc difficile avec le téléchargement, c'est quand on entend une musique qui nous plaît à la radio, encore faut-il en connaître le nom pour pouvoir le trouver. L'autre étape un peu compliqué, c'est... une anglaise, elle doit s'appeler Estelle. C'est un hit anglais de cet été, le titre c'est American Boy, voilà le dernier truc que j'ai dû charger.

Et ça, tu n'as pas été acheter le disque?

Non. Et que je n'écoute déjà plus. Les trucs récents, c'est plus comme ça. Mais même, à la rigueur, c'est une consommation tellement rapide que je ne m'en souviens même pas. Et ça pour arriver à... je sais que maintenant qu'on a la TNT, et que du coup, il y a des chaînes musicales, je regarde un peu plus, et je suis plus vigilante sur les noms, parce que du coup quand ça me plaît, je garde le nom en tête et je vais aller le chercher un jour où j'y penserai.

3.2.2.4 La musique en partage ?

Des réticences à partager la musique face aux risques de se faire prendre

L'idée de communauté qui se profile derrière le téléchargement peut sembler séduisante mais risquée face aux menaces de répression. Certains font alors le choix de prendre et de ne pas partager, en payant le prix du ralentissement des flux occasionnés par ce parti pris.

Je ne prends qu'un pan de la communauté ouais. C'est assez... c'est uniquement une protection vis-à-vis de la loi. Parce que c'est assez sympa. Parce que j'aime beaucoup l'idée de partager. Je trouve que par exemple en musique, je trouverai assez sympathique de partager des play-listes, plus que des morceaux. Moi, j'ai compris qu'à un moment quand on téléchargeait, on pouvait identifier les sources de téléchargement, et du coup, parfois en musique, il m'arrive de chercher par les sources en fait. Je vais dans les disques durs de certaines personnes, parce que je sais qu'à priori ces gens là écoutent des choses qui peuvent me plaire. Mais, peut-être que j'ai tout faux, mais j'ai cru comprendre qu'on prenait plus de risques en mettant à disposition des choses aux autres. Du coup, je ne prends pas ce risque là. Mais je sais que ça me... « aux yeux de la communauté », c'est négatif, parce que comme moi, je n'ai pas de dossier de partage, mes flux entrants sont ralentis. Il y a des... je sais qu'on peut configurer ça, les gens qui mettent à disposition leurs fichiers configurent pour privilégier ceux qui eux-mêmes partagent aussi. Donc, peut-être que ça ralentit ma connexion ou mon... ma vitesse de téléchargement, mais... je ne sais pas... pour l'instant je ne veux pas prendre ce risque là.

Le téléchargement comme prolongement de l'échange de fichiers par disques durs

Que l'on partage ou non ses fichiers avec la communauté, le partage est présent dans les conseils et les choix des objets à écouter. Le téléchargement permet d'aller plus loin en puisant à un réseau plus large. Auparavant les échanges de fichiers se cantonnaient à son cercle amical. Désormais ils s'étendent aux personnes avec qui l'on a des goûts communs.

Oui, oui, oui. Mais lui c'est pareil, je pense qu'il ne garde pas ce qu'il voit parce qu'il consomme vraiment beaucoup, beaucoup. Et je pense qu'il achète pas mal de DVD quand c'est des films qu'il aime bien. C'est tellement plus pratique, instantané, enfin instantané non, parce que ça met longtemps à charger un film, mais... je copie plus, pourtant à l'époque des cassettes, moi je copiais beaucoup, je ne copie plus, beaucoup moins. Ou, à un moment je sais que quand je me baladais avec l'ordinateur, avant de télécharger de la musique, ce que je faisais beaucoup, c'était de copier les disques des autres. Eric qui est là, il achetait énormément de CD, on copiait beaucoup de choses à lui. Ça ne nous empêchait pas quand même de temps en temps d'acheter les albums derrière. Avant le téléchargement, ça a été la copie, mais uniquement de musique, pas de films. Et d'ailleurs, je ne suis pas sûre que j'arriverais à copier un DVD par exemple. Mettre un DVD dans mon disque dur, je ne sais pas si je saurais faire.

3.2.3 Les autres pratiques de téléchargement

3.2.3.1 Le téléchargement de logiciels

Est-ce que tu te considères comme une pirate?

Je me considère beaucoup plus comme une pirate pour les logiciels, que pour ça... que pour la musique ou les films.

Parce que ça coûte cher?

Parce ce que... ce n'est pas un produit culturel, mais il y a quand même une production avec une notion d'invention et qui doit se rétribuer par un droit d'auteur. C'est surtout que je m'en sers, enfin c'est nécessaire pour moi... les morceaux de musique que je télécharge, ou les films que je télécharge ne sont pas nécessaires, soit j'en ai envie je le paye, soit j'en ai pas envie point. Les logiciels, c'est nécessaire, c'est un peu mon outil de travail, et ça m'emmerde juste de payer ce prix là, et je suis obligée de repayer tous les 2 ans parce qu'il faut les mises à jour, parce que les fichiers ne sont plus compatibles, parce que la bécane a évolué et le logiciel ne marche plus dessus.

Tu utilises quoi comme logiciels?

Là dessus, j'ai Microsoft, pour l'instant c'était, mon père achetait régulièrement les trucs que lui pompait sur 2 ou 3 bécanes différentes, sa version à lui, ça devenait plus compliqué. Photo shop, mais ça c'est plus privé, ce n'est pas pour mon boulot, mais j'utilise quand même beaucoup. Mais alors là, d'un point de vue utilisation amateur, jamais je ne paierai le prix d'une licence photo shop.

C'est combien une licence photo shop?

Je ne sais pas... la licence amateur c'est peut-être 100 euros, mais la version que j'utilise, même si je ne l'utilise pas complètement mais bon, c'est la version pro, elle doit coûter... c'est au moins 300 euros. À mon avis c'est plus. Maintenant c'est d'autant plus. Qu'est-ce que je dois avoir d'autre... ? Et après du coup, j'ai la possibilité autour de moi, parce ce que je connais les gens qui les ont, c'est des

petits... je dois avoir... Acrobat, mais... pas Rider Acrobat, la version pour créer des pdf que Ludo m'a filé.

Donc, ceux-là tu ne les télécharges pas?

Non, c'est des CD d'origine. C'est parce que quelqu'un que je connais l'a acheté.

Et là tu te considères plus comme pirate?

Là, pour moi oui. C'est un plus du piratage.

Est-ce que tu as déjà essayé des logiciels libres?

Si je le fais c'est que je ne sais pas. Non, consciemment non, mais je pense que j'utilise... je me demande si pour mon blog ce n'est pas une histoire de logiciel libre. Parce que je crois que c'est quelque chose, soit tu l'utilises en ligne, la version la plus simple tu l'utilises en ligne, donc c'est comme n'importe quel site d'hébergement du blog, mais je crois qu'il y a des gens qui ont... ceux qui ont un... serveur, qui veulent un site très développé, donc qui pèse lourd, qui se payent un hébergeur, peuvent télécharger un logiciel qui leur permet de faire du coup leur blog totalement sur mesure, je crois que c'est un logiciel libre celui-là, mais je ne connais pas. Je ne pratique pas, je ne connais pas. Je ne sais pas si c'est très développé sur Mac. C'est un domaine que je ne connais pas.

Et pour ta messagerie?

Ça c'est dans Microsoft, soit les programmes de la suite Microsoft, soit quand on achète un Mac, de toute façon il y a beaucoup de logiciels dessus.

3.3 Les autres pratiques de visionnage et d'écoute.

3.3.1 Le téléchargement : une maîtrise de ses pratiques de visionnage.

Alors nous, le plus souvent on se dit quand on voit les pubs pour Canal, quand on regarde en clair et qu'ils annoncent les programmes suivants, ça nous arrive de nous dire qu'il y a des bonnes choses qui passent là-dessus, et parce qu'on n'a pas Canal, on rate des bonnes choses. Mais, moi j'ai déjà eu Canal + quand j'étais plus jeune chez mes parents, et j'ai passé 4 ans devant la télé. 4 ans de Canal +, 4 ans devant la télé. Et je sais que si on l'a, on va repasser beaucoup de temps. L'intérêt du téléchargement c'est aussi que tu regardes quand tu veux. Mais la VOD aussi. Quand je regarde un truc téléchargé le soir, ben... je ne regarde pas une merde qui serait passée à la télé, parce que juste j'aurai allumé la télé. J'ai une consommation du coup, un peu plus choisie et... qui correspond à ce que je veux voir. Mais ça n'a pas augmenté mon temps de consommation d'images par exemple.

3.4 Une activité avec ses propres rythmes

3.4.1 Le téléchargement de film comme activité brève de lancement et le téléchargement de musique comme une activité d'écoute et de sélection

Je télécharge assez rarement, mais quand je le fais, je fais une série de plusieurs trucs, et en fait, comme ça prend... c'est très différent entre la musique et les films, quand c'est la musique, ça m'occupe une soirée, je télécharge plein de choses que j'écoute au fur et à mesure que je télécharge, et je trie, je ne garde pas ce que je n'aime pas, etc. Les films ou les séries, je lance deux ou trois recherches en même temps et je laisse tourner ma bécane pendant 3 jours sans m'en soucier. Je ne surveille pas, et je ne regarde pas forcément dès que c'est chargé.

(...) Et j'écoute les deux. J'écoute sur la chaîne les CD, et dans la voiture on écoute les CD. Et j'ai un petit baladeur MP3 que je trimbale avec moi.

De temps en temps, oui j'écoute... parce que comme la musique c'est quasi-instantané le téléchargement...je me fais une petite liste de trucs que j'ai envie de découvrir, et je télécharge, et j'écoute directement, et je passe 3, 4 heures devant la bécane à écouter des trucs et à les télécharger tout de suite, et souvent dans ce cas là, l'ordinateur est branché sur la chaîne, et j'écoute en direct.

Une activité qui se réveille par moments

La musique ça doit faire 3 ans. **C'est par vague aussi. De temps en temps, pendant 2 mois, il ne se passe rien, et puis tout d'un coup, parce que j'ai redécouvert un groupe ou parce que j'ai entendu un truc qui me plaisait, j'en télécharge le maximum, j'écoute** et si ça me plaît, je vais acheter éventuellement, si je trouve, je vais acheter un album derrière. Mais je garde les morceaux que j'ai téléchargé parce que bien souvent l'album, je ne peux pas le mettre sur mon ordinateur. Donc, j'ai et la version officiel, et la version piratée du même truc.

4 Téléchargement et éthique.

Nous rappelons qu'il n'est pas question ici de prendre position en tant qu'auteurs du rapport, mais de rendre compte des positions du point de vue des praticiens du téléchargement et de rapporter les explications, les qualifications par eux-mêmes de leurs pratiques. Il convient d'avoir cette précaution méthodologique en lisant ce qui suit.

L'accès *via* le téléchargement à l'objet n'est pas en soi une pratique légitime ou illégitime. Il faut pour qualifier cette pratique se préoccuper de son devenir. Le téléchargement est rarement envisagé simplement comme le moyen de ne pas payer pour quelque chose. Il s'accompagne *quasi* systématiquement d'explications ou de justifications sur les usages qui sont faits de l'objet téléchargé, et sur les conditions d'accès alternatives au téléchargement qui sont proposées.

Dans le cas des logiciels, leur coût considéré comme trop élevé au regard d'une autorisation d'usage à moyen terme trop limitée conduit à un téléchargement de contournement de paiement. La personne n'est pas prête à payer pour un droit d'usage de quelques années. Elle assimile le coût du logiciel à une sorte de taxe sur sa pratique professionnelle. Elle assume alors d'être un pirate.

Dans le cas de la musique ou des films se pose un autre problème aux utilisateurs, qui est celui de la multiplicité des intervenants participant à la réalisation de l'objet téléchargé et sensés être rémunérés pour leur travail. Il n'est pas dans notre propos de ne pas reconnaître cette dimension complexe dans le cas des logiciels. Mais cette complexité et ce droit d'auteur n'est pas pensé dans les mêmes termes au moins pour les téléchargeurs que nous avons rencontré. Quand il l'est, c'est en référence au logiciel libre et nous l'avons traité en tant que tel, sans développer puisque ce n'est pas l'objet du présent rapport. Les deux cas, la musique et les films se posent et se résolvent dans des termes différents pour les praticiens du téléchargement.

4.1.1 La musique

J'achète l'album si ça me plaît mais je garde la version piratée pour pouvoir l'écouter sur mon ordi

Le problème des restrictions techniques d'usages liées aux problèmes d'incompatibilité des formats conduit à ce qu'un album de musique acheté légalement n'est pas lisible tel quel sur tous les autres supports d'écoute personnels de l'utilisateur.

Noé

La musique ça doit faire 3 ans. C'est par vague aussi. De temps en temps, pendant 2 mois, il ne se passe rien, et puis tout d'un coup, parce que j'ai redécouvert un groupe ou parce que j'ai entendu un truc qui me plaisait, j'en télécharge le maximum, **j'écoute et si ça me plaît, je vais acheter éventuellement, si je trouve, je vais acheter un album derrière. Mais je garde les morceaux que j'ai**

téléchargé parce que bien souvent l'album, je ne peux pas le mettre sur mon ordinateur. Donc, j'ai et la version officiel, et la version piratée du même truc.

Le téléchargeur ne veut pas léser les artistes mais ne se sent pas redevable à l'égard des maisons de disque.

Les gens qui téléchargent peuvent ressentir une gêne quand bien même ils ont l'impression de contribuer à leur manière au soutien à la création artistique.

Les personnes qui pratiquent le téléchargement dissocient très souvent ce mode d'accès qu'ils savent illégal et le « vol » ou le fait de ne pas s'acquitter du prix de l'objet. L'une des principales raisons est qu'il leur arrive d'aller acheter ce qu'ils ont téléchargé si l'objet est à leur goût.

4.1.1.1 Le téléchargement comme une période d'essai

Le téléchargement acquiert ainsi le statut de pratique d'essai, à l'instar des bibliothèques de prêt, dont la vocation est de faire découvrir un patrimoine d'œuvres culturelles. Il n'est plus le moyen de se procurer et de se rendre propriétaire de l'objet, il est juste une étape pour aller vers l'objet, qui est ensuite acquis en bonne et due forme si l'écoute est satisfaite. Il permet ainsi de réaliser l'épreuve de l'écoute à moindre frais.

Alors. La première fois que j'ai téléchargé de la musique... moi, je suis assez respectueuse du droit d'auteur parce que... j'ai une notion de droit d'auteur aussi, moi dans mon boulot, donc je sais ce que c'est de respecter le droit d'auteur, et encore plus pour la création artistique etc, et en fait, la première... donc je n'étais pas très pro téléchargement, je ne m'y suis pas mise tout de suite. Ça a commencé parce que un soir chez des copains, on a réécouté, eux m'ont fait écouter des morceaux d'un groupe des années 80, que moi, je n'avais jamais à l'époque, qui ne me plaisait pas à l'époque et tout d'un coup je me suis dit que maintenant ça me plaisait.

C'était quoi?

C'était Dépêche Mode, et quand je suis rentrée chez moi à 11H00 du soir, Ben n'était pas là, j'étais toute seule et j'ai été prise d'une frénésie, et j'ai passé... dans la soirée j'ai découvert les logiciels de téléchargement, j'ai découvert les plates-formes, et j'ai dû passer 5 ou 6 heures devant la bécane à télécharger le maximum de morceaux de ce groupe là, et après, je sais que je suis allée acheter un ou deux disques... mais de ces vieux groupes là, quand c'est des trucs comme ça de groupes bien connus, qui marchent bien, qui gagnent très bien leur vie, je ne vais pas racheter derrière. C'est plus... quand c'est des tubes que je télécharge, et ça va me durer 2 ou 3 semaines, je ne vais pas acheter derrière. Ce que j'achète, c'est quand je découvre des nouveaux groupes.

Un prix qui ne vaut pas le coup d'être payé pour les tubes de l'été et des objets auxquels on pourrait renoncer s'il le fallait

Noé

Ça a satisfait un besoin pour lequel je ne trouvais pas de réponse, ça en a peut être créé un nouveau, mais moindre, mais pour une certaine partie, oui je serais prête à payer. Après, pour une autre partie, si tout d'un coup ça n'existait plus n'était plus possible peut-être que j'abandonnerais une certaine pratique du téléchargement. Par exemple, peut être que je consommerais moins de musique. Et typiquement les tubes que je télécharge, je me contenterais de les écouter à la radio quand ils passent les 2 mois d'été et puis après, on en parle plus. Ce qui est un peu le cas finalement. C'est difficile, une fois qu'on a fait l'expérience du gratuit, c'est difficile d'accepter... de savoir combien on est prêt à payer et pour quoi.

Une rémunération au profit des distributeurs plus qu'aux artistes

Noé

J'ai des idées de chiffres, mais je ne sais pas si elles sont bonnes. Je ne sais pas, peut-être que je me plante complètement, mais je me dis que sur un CD de 12, 15 euros, on doit arriver à... ça dépend si c'est des artistes qui sont compositeur, auteur, ou si ils sont purement... un interprète, je ne sais pas, un compositeur, auteur, il doit toucher 1 ou 2 euros par CD. Je ne sais pas si je me plante ou pas. Je pense que les distributeurs, entre les multiples labels, distributeurs, et le magasin final, les marges sont à mon avis assez conséquentes. Maintenant, est-ce qu'on pourrait payer que directement à l'auteur compositeur, enfin si ces réseaux de distribution existent c'est aussi parce qu'on en a besoin, donc c'est normal de les rétribuer. Parce que la part des rétributions est... peut-être que c'est là aujourd'hui où il doit y avoir des évolutions.

Des producteurs et des distributeurs qui n'ont pas vu la mutation du numérique

Tu semblais mettre en cause la manière dont la Fnac, enfin les distributeurs en fait, avaient géré ce tournant là, ce tournant de la possibilité de mettre en partage. Est-ce que tu penses qu'ils ont mal joué leur rôle d'intermédiaire?

Oui, ils ont mal joué leur rôle d'intermédiaire parce qu'ils n'ont pas compris qu'il y avait des nouvelles voies de diffusion qui existaient, qu'il fallait donc les utiliser. Et elles ont été créées, enfin pas créées, mais popularisées et mises à disposition par les consommateurs eux-mêmes, presque, du coup sans soucis pécuniaire, sans aucune volonté de rétribution. Je pense que les artistes pourraient se fâcher contre les réseaux de distribution parce qu'ils n'ont pas joué leur rôle effectivement. Quand on a eu les mutations du vinyle, de la cassette, du CD, à priori... par exemple le CD, ils ont réussi à se mettre tous d'accord sur un support commun, même si il y a eu l'expérience du minidisque. Ils s'y sont tous mis à peu près au même moment, les fabricants de matériel, les fabricants de disques et tout. Donc, c'est une révolution qui a marché et qui s'est imposée. Le fichier MP3, je ne sais pas qui y a réfléchi, mais je n'ai pas l'impression que ce soient les maisons de disques. Et puis, ils ont peut-être regardé ça en se disant que ce n'est peut-être pas important ou que ça ne les concernait pas. Mais de la même façon aujourd'hui que les fabricants d'automobiles en Europe, ils n'ont pas compris, il y a 15 ou 20 ans qu'il fallait développer autre chose que des voitures à l'essence ou au diesel. Donc, c'est de leur faute. Moi, je ne plains pas les fabricants de bagnoles aujourd'hui, c'est de leur faute s'ils se sont

plantés. Alors, que les artistes prennent en main une certaine distribution de leur œuvre, pourquoi pas, mais ça ne marche pas pour tous les artistes.

L'intérêt des maisons de disques c'est aussi avec des Johnny Hallyday et des Madonna de faire du beurre pour promouvoir des petits artistes qui eux ne rapporteraient pas d'argent. Parce que le téléchargement, ça permet de médiatiser des gens qui n'auraient pas été diffusés en disques, et ça génère pas d'argent pour les gens qui ont besoin d'argent pour produire des disques, donc c'est à double tranchant.

4.1.2 Les films

Le téléchargeur de films amateur de films non programmés en salle et non disponibles en DVD n'a pas d'autres alternatives que le téléchargement. Bien souvent consommateur effréné de DVD, soit clairement quelqu'un qui se procure légalement et contre rémunération les objets qu'il convoite, il télécharge pour avoir accès à des objets désirés qui ne sont pas offerts dans un cadre légal et marchand. Dès lors cette acquisition informelle est pour lui le moyen de faire exister des objets qui seraient sinon disparus. Ils se placent dès lors comme en soutien informel à une création en marge des circuits de distribution.

Ce problème et cette prise de position ne concerne que les amateurs de genres marginaux.

j'ai une crainte concernant ce genre de petit réalisateur qui soient européens, américains (...) ou quoique ce soit qui n'arrive pas à financer leur deuxième film par exemple parce qu'on leur adit ben oui, les mecs, ton premier film, le problème c'est que y'a plus de gens qui l'ont vu en téléchargement que en salles alors, le réalisateur aura beau gueuler, oui, mais mon film a été mal distribué et tout et tout, etc., etc. Ben, moi, je prends un mec comme (James Grey), il est vénéré en Europe mais aux Etats-Unis on s'en bat les couilles de ce mec alors que c'est peut-être un des réalisateurs les plus intéressants qu'ils ont ce moment, euh, c'est pour ça que il y a 6/7 ans entre chaque film, euh, malheureusement, c'est euh, lui le téléchargement, je pense qu'il peut avoir des craintes parce qu'il s'appelle pas Spielberg, Scorsese, Coppola, ou, ou euh, ou (Michael Day) ou quoique ce soit, c'est pas un mec qui engendre un maximum de thunes, euh, dans l'exploitation en salles et après en DVD etc., quelque soit le film qu'il fait, qu'il soit bien ou pas bien, donc, oui, je crains un peu pour eux. Ouais, ça me ferait chier que (Nacho Cerda) s'arrête de faire des films

4.1.3 En général et pour les autres ...

Les jeunes devraient avoir conscience du prix de la création...mais la responsabilité des distributeurs

Noé

Ça me gêne l'idée que... à cause du téléchargement, la culture tout d'un coup est un aspect gratuit et totalement ouvert. Et quand je vois les plus jeunes qui ne comprennent pas qu'on paye pour de la musique ou qu'on paye... une place de cinéma, ça me choque. J'ai peur de cette évolution de

mentalité là. Après... en même temps si le téléchargement, ça marche aussi bien, c'est parce que ça a répondu à une demande... auxquelles les grands producteurs de culture répondent pas. Ce n'était pas compliqué pour les maisons de disques, de comprendre qu'avec internet il y avait une mise à disposition de musique et un partage absolument fantastique, et très vite ils auraient dû ouvrir des sites. Ça a mis un temps fou, par exemple à la Fnac qu'on puisse écouter des extraits musicaux. Si ça, ils l'avaient compris très tôt, et ils l'avaient mis à disposition beaucoup plus tôt à des coûts raisonnables, peut-être que le téléchargement n'aurait pas pris cette ampleur là. Donc, je ne plains pas les multinationales culturelles, je pense qu'elles ont merdé quelque part et que c'est à elles de réfléchir, et comment après coup, elles peuvent répondre à ça. Moi, je n'ai pas l'impression de mettre en péril la Fnac quand je fais ça. Il faut des formes de droit d'auteurs parce que... enfin, c'est tellement particulier en France, donc ils défendent la création culturelle. Après il y a aussi des gens, par exemple il y a de en plus en plus de groupes qui ne passent plus par des distributeurs et des labels, et mettent à disposition des morceaux sur leur site, avec, c'est pas gratuit, mais chacun paie ce qu'il veut. Les quelques groupes qui ont tenté cette aventure là, ils s'en sont très bien sortis. Donc, tant mieux aussi, ça va peut-être redistribuer les cartes sur la façon dont tout ça se passait. Maintenant, il y a un problème de masse, c'est tellement énorme le téléchargement, que je ne sais pas comment on va arriver à faire évoluer ça dans le bon sens.

Un prix trop cher à payer pour les logiciels à usage professionnel mais un piratage plus conséquent

Est-ce que tu te considères comme un pirate?

Je me considère beaucoup plus comme une pirate pour les logiciels, que pour ça... que pour la musique ou les films.

Parce que ça coûte cher?

Parce ce que... ce n'est pas un produit culturel, mais il y a quand même une production avec une notion d'invention et qui doit se rétribuer par un droit d'auteur. C'est surtout que je m'en sers, enfin c'est nécessaire pour moi... les morceaux de musique que je télécharge, ou les films que je télécharge ne sont pas nécessaires, soit j'en ai envie je le paye, soit j'en ai pas envie point. Les logiciels, c'est nécessaire, c'est un peu mon outil de travail, et ça m'emmerde juste de payer ce prix là, et je suis obligée de repayer tous les 2 ans parce qu'il faut les mises à jour, parce que les fichiers ne sont plus compatibles, parce que la bécane a évolué et le logiciel ne marche plus dessus.

Le logiciel libre parfois méconnu des pirates

Est-ce que tu as déjà essayé des logiciels libres?

Si je le fais c'est que je ne sais pas. Non, consciemment non, mais je pense que j'utilise... je me demande si pour mon blog ce n'est pas une histoire de logiciel libre. Parce que je crois que c'est quelque chose, soit tu l'utilises en ligne, la version la plus simple tu l'utilises en ligne, donc c'est comme n'importe quel site d'hébergement du blog, mais je crois qu'il y a des gens qui ont... ceux qui ont un... serveur, qui veulent un site très développé, donc qui pèse lourd, qui se payent un

hébergeur, peuvent télécharger un logiciel qui leur permet de faire du coup leur blog totalement sur mesure, je crois que c'est un logiciel libre celui-là, mais je ne connais pas. Je ne pratique pas, je ne connais pas. Je ne sais pas si c'est très développé sur Mac. C'est un domaine que je ne connais pas.

4.2 L'initiation au téléchargement par les amis.

4.3 Typologie. Le téléchargement à l'épreuve de la morale. Dénonciations, justifications et arrangements pratiques.

Ce texte examine une hypothèse, celle d'un lien entre orientation politique et rapport au téléchargement.

Le rapport au téléchargement

Le rapport au téléchargement est à la fois une pratique - non pratique, mésusage, occasionnel, intensif ... - et une idée, plus ou moins explicitée... le rapport au téléchargement englobe d'autres dimensions, essentielles elles aussi à la compréhension de ce phénomène social, parmi lesquelles les compétences techniques mises en œuvre et les pratiques culturelles. Examinées elles aussi dans cette investigation sur le téléchargement composée de différents volets, elles ne seront prises en compte que lorsqu'elles sont en lien direct avec l'éthique du P2P. elles font l'objet d'analyses spécifiques.

Matériau : entretiens qualitatifs auprès de téléchargeurs et d'amateurs de films (cinéma et/ou documentaire), pratiquants ou non du P2P. confronte ainsi adeptes aux contre et aux « neutres ».

Nous nous intéressons ici aux acteurs, consommateurs parfois, pirates, spectateurs, étrangers, qui sont des citoyens « ordinaires », ne prennent pas la peine ou ne s'autorisent pas à défendre leur position, ou hésitent quant à leur position, voire ne tiennent pas de position, ne pensent pas leurs pratiques. Une façon de voir si la « politisation » du téléchargement, le traitement de la question dans l'arène politique et citoyenne trouve un relais ou une audience dans la scène des pratiques ordinaires.

Quid de l'impensé politique ? une interrogation sur le sens du mot politique et de la politisation. Faut-il soustraire de l'analyse politique une pratique qui ne se connaît pas comme telle ? et risquer de méconnaître les enjeux sous-jacents ? ou livrer à l'analyse les absences de points de vue, les positions par défaut, les pratiques sans idéaux ou sans formulations, bref, les manques et défauts de formulation ou d'explicitation (et courir le risque de la surinterprétation ?)

Que pensent les citoyens de la société civile et qu'indiquent leurs pratiques au regard des propriétés des films ?

4.3.1 Le principe Au contre, au nom du droit d'auteur.

Non pratiquant d'internet en général. Ceux qui dénoncent, avec virulence, le téléchargement, critiquent également internet comme instance de désocialisation.

Membres ou non de la communauté des créateurs, de la profession culturelle.

4.3.2 Entre défense et tolérance, au nom des « petits » créateurs, contre l'industrie dominante.

On trouve ici des pratiquants et des non-pratiquants, des anonymes ou des proches de la communauté des créateurs, de la profession culturelle.

Le « leitmotiv » qui rassemble la non-condamnation du téléchargement s'adosse à une critique du cadre législatif en vigueur ou en germe qui défend davantage une industrie commerciale et qui par défaut mal-traite les réalisateurs en manque d'audience. Pour ceux-là, le téléchargement représente une occasion de visionnage que ne permet pas le circuit physique de distribution des œuvres en salle ou en DVD.

Amateurs d'œuvres rares, « produits de niche » qui toutefois se situent dans des registres hétéroclites de la création, plus ou moins de légitimité culturelle : le documentaire versus la science fiction. Cette position est le fait de goûts ciblés ou spécifiques.

La rencontre de réalisateurs non distribués est ainsi l'occasion d'une prise de conscience. Le sentiment d'injustice provoqué par le sort des œuvres mal/non protégées conduit à tolérer les pratiques illégales mais légitimes si elles élargissent la sphère de diffusion des auteurs méconduits par l'industrie.

A noter que le sort des œuvres commerciales ne leur importe guère, cette industrie ne mérite guère leur attention, mais d'une coup une protection qui est synonyme d'attaque de la création.

Politique et économie du cinéma se trouvent inextricablement liées : l'économie de la création ne saurait chez ceux là se confondre avec l'industrie de la culture, or la loi vient –paradoxalement ?- au secours des plus forts et le hors la loi prend- par défaut- la défense du plus faible. Le pirate peut du coup prendre les allures d'un Robin des bois du net de la toile, redistribuant l'œuvre abusivement soustraite aux regards des spectateurs.

4.3.2.1 Une critique qui s'adosse à la création

4.3.3 Le téléchargement, un jeu d'enfants ?

Certains profitent des films téléchargés par leurs enfants, ou en viennent eux-mêmes au téléchargement après avoir été accoutumés par leurs enfants. D'autres voient faire leurs enfants tout

simplement. Quoi qu'il advienne de la pratique des adultes, qu'elle se mute en téléchargement actif, en profit passif ou en simples témoins, cette familiarisation au téléchargement par le truchement des enfants pousse à la compréhension sans équivoque. Il n'est pas question ici simplement de regards attendris par les égarements de leur progéniture et de jugements adoucis par des considérations affectives. Il s'agit aussi- surtout ? - de turpitudes liées à des problématiques de gestion budgétaire qui se nouent plus largement à des prises de conscience relative à la « société de consommation » et à ses impasses sinon contradictions.

Les parents sont en effet face à des enfants curieux de musique et de films, en demande de possibilités d'écoute ou de visionnage, inscrits dans des réseaux de sociabilités enfantins ou adolescents, de plein pied dans « la société de la connaissance », utilisateurs intensifs des ressources d'internet et entreprenants. Les parents se trouvent donc confrontés à une alternative de payer pour acheter des CD, des tickets de cinéma, des DVD, ce qui les place rapidement dans une impasse financière, ou alors ignorer les adresses de leurs enfants, qui les conduit à fermer les yeux et les oreilles. La dénonciation de la société marchande (attention, différent de consommation), trop chère, rejoint aisément l'intuition ou la croyance que l'ingéniosité dont font preuve leurs enfants est une compétence nécessaire pour se débrouiller dans la société qui advient.

4.3.3.1 Une non critique qui repose sur les pratiques des enfants.

La peur du gendarme,

Stratégies d'évitement : Mythes contemporains et rumeurs.

4.3.4 Les non pratiques du téléchargement. Les figures du refus.

Les non usagers de la VOD et du P2P.

Rapport au cinéma/films

Une recherche de sens

Des « non-spécialistes » du cinéma très exigeants

Une critique des films commerciaux

Des obstacles techniques

Une tolérance du téléchargement

Françoise utilise internet pour son travail (google) et pour ses mails, mais elle ne télécharge pas par principe. Elle trouve le procédé « dégueulasse ».

« Si on veut que les musiciens soient au chômage, qu'il n'y ait plus de livres, que l'industrie du disqueériclite, le téléchargement je trouve ça odieux... les gens qui peuvent dépenser de l'argent pour leur 28^{ème} tee-shirt, leur 15^{ème} bière mais dès que c'est pour la culture, ah non là on paie pas, c'est trop cher ! »

D'autres types de téléchargements lui semblent utopiques parce que le monde capitaliste va l'encontre de téléchargements plus éthiques. Cependant, un type de téléchargement envisageable serait un avec un large choix.

Par ailleurs, elle regarde des matchs de foot et les grandes étapes du tour de France, ce qui est diffusé à la télévision lui suffit, elle ne voit pas l'intérêt d'en regarder plus sur internet(mais aussi par principe de service public).

Une éthique politique et commerciale mais aussi une suspicion technique

Chez nombre de ceux qui refusent le téléchargement les arguments éthiques et politiques se confondent avec les arguments techniques.

Cette dame qui a une pratique très régulière des salles de cinéma qu'elle dit fréquenter jusqu'à cinq fois par semaine, mais qui organise aussi pour ses enfants des séances de visionnage de films loués sur un écran de salle de télévision et qui regarde par ailleurs occasionnellement la télévision, associe le téléchargement au vol, à la lésion des producteurs. Mais au-delà de cet argument éthique qui se dissiperait si le téléchargement était légal, c'est également une éthique commerciale qui adhère à une politique d'offre plurielle qui laisse exister notamment une offre de proximité. Internet dès lors est associé pour elle à un risque de disparition de cette diversité et d'une offre de proximité, et il en est de même pour le cinéma comme pour les autres produits économiques vis-à-vis desquels elle revendique une attitude similaire. Elle se refuse au téléchargement au-delà de ses frontières légales.

Comme symptôme de cette défiance vis-à-vis d'internet, l'utilisation de l'argument de La magie du grand écran qui sert d'argument contre le téléchargement (mais pas contre la location de films ou la télévision ...) Dès lors que l'absence d'intérêt se combine avec une non maîtrise technique, le rejet du téléchargement est global et amène à confondre tous les arguments.

Hélène, psychologue, 51 ans

D'accord, est-ce que vous utilisez internet et est-ce que vous pratiquez le téléchargement ?

Moi pas non

Votre mari non plus ?

Non plus, je peux imaginer que mon fils le fasse. Et puis, je suis contre si vous voulez, je suis contre parce que je crois que c'est comme pour les CD, je n'ai pas envie qu'il n'y ait qu'une seule source qui puisse produire les films, la musique ou autre, c'est qu'il faut accepter le travail des gens

Donc le téléchargement vous pensez qu'il pourrait réduire cette diversité ?

C'est plus le souci que ça réduise par rapport aux producteurs, c'est comme ceux qui achètent leurs courses par téléphone, je préfère aller à l'épicier du village, c'est un petit peu le même principe

Vous préférez une certaine proximité ?

Une proximité et peut-être une question de source, ou une peur que la source soit toujours la même.

Et puis aussi je suis pas très informatique

D'accord il y a un frein technologique et puis aussi..

Aussi au niveau de l'éthique je crois

Donc ce serait en lien avec le fait par exemple que les réalisateurs n'auraient pas de retour sur leur travail ?

Oui c'est une sorte d'échange je suis d'ailleurs très vigilante sur ce que j'achète les produits, les vêtements, une question d'éthique c'est du même ordre pour moi. Je ne trouverais pas correct de télécharger gratuitement par rapport à ceux qui ont fait l'effort de créer si vous voulez
Et si c'était payant avec une éthique qui était respectée ?
Si il y avait une sécurité de savoir comment ça se passe derrière, peut-être. Pour moi ça reste encore très magique le grand écran alors que télécharger c'est le petit écran.

4.4 Typologie des rapports au téléchargement.

Cette première phase de l'enquête a permis d'aboutir à une typologie, c'est-à-dire des comportements cohérents et récurrents qui se dégagent d'après les entretiens, sur les aspects enquêtés. Attention, typologie ne veut pas dire comportements moyens ou représentatifs : certains types sont exceptionnels, ou rares, mais ils jouent un rôle, et un type peut être sur représentés, tels les adeptes.

4.4.1 Les adeptes

Rapport aux œuvres : amateur d'un genre spécifique. Ex : films d'horreur, films gore , films fantastique

Rapport à la technique : à l'aise, voire très technophile ; le côté défi ou prouesse technique qui leur plait

Rapport à l'éthique : défende le téléchargement : pour eux la loi est au service des plus forts commercialement parlant, et le marchand, l'industrie écrase la création

4.4.2 Les tolérants

Regroupe des gens très différents, autour d'une position commune/téléchargement

(les plus nombreux)

Rapport aux œuvres : éclectiques, populaires +arts et essais, omni regardent de tout, « bon public » : ils ne se distinguent pas par un genre de prédilection.

Rapport à la technique : téléchargent, ou alors, ça ne les dérange pas de regarder des films téléchargés par d'autres ; ou disent qu'ils sauraient : ça n'est pas un objet étranger

Rapport à l'éthique : ambivalence à la figure de l'artiste en tant que « personne » individu, singulier
- mais une défiance face à l'institution : maison de production / industrie du disque. Une défiance plus large face à la sphère politique. problème éducatif : comment éduquer (correctement) ses enfants en étant contre la loi... ? c'est parce qu'ils sont dans l'ambivalence.

4.4.3 Les récalcitrants

Rapport aux œuvres : art et essai ; documentaire, films étrangers...

Rapport à la technique : savent pas faire ; mais leurs enfants parfois

Rapport à l'éthique : ambivalence paroxystique : la tension entre la volonté de ne pas être hors la loi et sentiment que la loi voudrait défendre les films commerciaux, ce qui est synonyme pour eux du plus haut degré d'horreur : quand on a dit TF1, on a tout dit, on est au summum de la vulgarité à un haut degré d'ambivalence car contradiction

4.4.4 Les réfractaires

Rapport aux œuvres : arts et essais, « avant-garde », qui sembleraient hermétiques à certains

Rapport à la technique : au-delà du téléchargement, rejet d'internet : monstre froid, la fin de la communication humaine : les gens ne se parlent plus. Ont connaissance voir pratique du mail, mais usage limité.

Rapport à l'éthique : condamnation sans équivoque, mais sans connaissance de cause : ne pratiquent pas

4.4.5 Conclusion

Ces résultats permettent d'établir qu'il n'y a pas vraiment de concurrence entre cinéma et téléchargement : ceux qui téléchargent sont des gens qui achètent des DVD et/ou vont au cinéma, achètent des albums, se les font offrir (ado). Le streaming va encore modifier ces résultats : les pratiques augmentent, le bien culturel dématérialisé est pensé comme étant à disposition pour les individus, il n'est pas un objet physique, pas un objet privé, mais un objet accessible à la communauté

a) Les récalcitrants

- Une recherche de sens, un rejet des films commerciaux
- Films étrangers, documentaires, classiques
- La médiathèque/les amis comme source d'approvisionnement alternative
- Amateurs de spectacle vivant, d'expositions
- Un rapport maîtrisé au téléchargement
 - une maîtrise relative de la technique
 - Des freins éthiques
 - Un rapport professionnel ou personnel au droit d'auteur/à l'institution culturelle tolérance du téléchargement
- Un rapport distancié

- Une absence de besoins
- Une ergonomie inadaptée
- Des obstacles techniques
- Une tolérance éthique

tolérants découragés

i) Rapport au film : une recherche de sens

« *On aime les films qui évoquent quelque chose pour nous, de notre vie, qui nous parle plus à nous. Et le documentaire nous interpelle plus sur notre façon d'agir, dans notre quotidien. C'est plus ce cinéma qu'on recherche.* »

« le cinéma c'est une façon de voyager, connaître la culture d'un autre pays. »

(1) Les films étrangers, les documentaires

Lui : « les films sur la globalisation c'est un thème qui moi m'intéresse, et les films permettent d'arrêter le temps, de faire une photo sur ce qui se passe., par ex Good bye Lenin. »

ii) Une grande exigence, un rejet des films commerciaux

ils trouvent que la programmation des films des salles de région parisienne est assez pauvre et ne correspond pas à leurs goûts. Ils vont également dans les cinémas d'art et d'essai de Paris. Ils se sentent soumis à la loi du marché : « les films grand public sont omniprésents, on ne peut plus trouver autre chose. »

iii) Regardent des DVD empruntés à la médiathèque

iv) Amateurs de spectacles vivants.

Pratiques culturelles : sorties régulières au musée, expo, festival, cinéma

spectacles de musique ou de danse, théâtre, festivals des arts de la rue, musées. Ils aiment plus le théâtre que le cinéma, ils aiment voir les acteurs (comme pour le festival, voir les réalisateurs). Si ils pouvaient, ils iraient plus souvent au théâtre et à l'opéra (les freins sont liés aux tarifs et à leurs disponibilités).

...

b) Le téléchargement :

i) Une absence de besoins

les DVD et la médiathèque comblent leurs besoins de visionnage de films. De plus, il y a une présélection qui correspond à leurs goûts, donc ils n'éprouvent pas le besoin de chercher ailleurs

Le téléchargement serait intéressant pour regarder des films introuvables

ii) une ergonomie inadaptée :

« La grosse différence (entre DVD et téléchargement) quand on va dans une médiathèque, on regarde les pochettes, on lit le résumé, on se dit celui-là peut m'intéresser. Mais sur internet, il faut connaître les films, le réalisateur, le titre

iii) Des obstacles techniques ou pratiques

« Il y a aussi je dirais la barrière technologique, on a internet haut débit, mais on serait intéressé pour télécharger des émissions de radio ou des documentaires. J'ai essayé le VOD par exemple et ça a merdé, c'est pas simple. »

« Mais aussi ça prend du temps, c'est plus rapide pour moi d'aller à la médiathèque et lire le résumé. »

« D'après ce que j'ai compris c'est une communauté et il faut échanger, quand on n'a rien à échanger comme nous, en fait le canal se désamorce. Et il faut passer pas mal de temps j'ai l'impression. Quand on voit l'écran d'e-mule on se dit oh làlà comment je dois faire !»

Elle : « Ce genre de système c'est difficile d'y rentrer, une fois qu'on y est ça fonctionne. On a l'impression que c'est un monde fermé. »

iv) Une tolérance éthique

2) Pas de rupture entre copiage et téléchargement

« ils nous arrivent de copier des DVD

3) Le contenu du film importe plus que son mode d'accès

je me dis que les films n'existent que par les gens qui les regardent, et donc c'est quelque chose qui m'interpelle, et je me dis : Doit-on avoir des scrupules à télécharger un film dans ces conditions là, parce que c'est pas la propriété du réalisateur et si c'est pas la sienne, à qui cela appartient ? Après avoir appris ça j'avais beaucoup moins de scrupules sur le téléchargement.

Est-ce qu'il ne vaut pas mieux quelqu'un qui télécharge un film qui va l'apprécier et en parler autour de soi plutôt que quelque chose de commercial. »

4) *Le téléchargement peut permettre de faire vivre un film en permettant qu'il soit vu*

Le téléchargement pourrait permettre de ne pas faire mourir certains films.

Ils seraient prêts à payer pour une formule qui leur conviendrait (avec vieux films par ex), peut-être par abonnement ou par film (1euro par film comme leur comité d'entreprise). Mais ils ne voudraient pas de coupures publicitaires à cause d'une logique libérale « tout devient marchandise » qui ne leur convient pas.

Ils souhaiteraient une certaine éthique par rapport au téléchargement, c'est-à-dire qu'il y ait une partie de l'argent reversée au réalisateur.

a) **Les réfractaires**

Rapport à la culture/divertissement

Rapport au film

Rapport au cinéma

DVD

Autres pratiques culturelles

Le téléchargement

Offre

Technique

Ethique

Des pratiques culturelles

- Éclectisme en lien à la « culture légitime »
 - Fréquentation du cinéma
 - Arts et essais, documentaires, classiques
 - Théâtre, musique, expositions
- Refus idéologique
- Désintérêt pratique

4.5 Conclusion : Le clivage entre téléchargeurs et non téléchargeurs, un rapport à la technique ou un rapport à la culture ?

Ce qui les rapproche : éclectisme, « élitisme » au sens d'un rejet de films commerciaux ou populaires, décrient la TV

5) Ce qui les distingue dans le rapport au cinéma :

Les films :

réfractaires et récalcitrants : références plus conventionnelles (culture télérama , le monde ...) et ou classiques, ie consacrées par la culture savante et légitime, scolaire ; on y retrouve l'intérêt pour le documentaire.

Les adeptes du P2P: références plus marginales, moins légitimes : mangas, films d'horreurs, films de SF, ou périodes particulières.

Les adeptes ont un comportement de collectionneurs : besoin d'avoir, bcp, en quantité (on les avait qualifié de boulimique dans un précédent travail où la musique avait davantage été approchée que les vidéos) ; ainsi certains développent une fascination pour l'objet DVD,

6) L'éthique en question

Parmi les réfractaires ou récalcitrant se trouvent aussi des gens proches de par leur métier ou celui de leurs entourage immédiat du milieu de la culture et qui développe une empathie pour non pas « la victime du téléchargement », industrie, peu encline à susciter compassion, mais sensibilisation au droit d'auteur qu'il en soit

5 Des critères de l'amateur aux critères professionnels

5.1 De la sociologie du travail à la sociologie du goût

L'amateur est celui qui aime, cultive et recherche, pour son seul plaisir et non par profession (petit Robert). En sport, l'amateur est celui qui pratique sans percevoir de rémunération directe, s'opposant directement au professionnel. Mais le mot amateur prend aussi le sens de dilettante, et qualifie celui qui exerce une activité de façon négligente ou fantaisiste.

De la sociologie des professions

Professionnels et amateurs de cinéma partagent un goût commun pour les œuvres cinématographiques. Parmi les professionnels, les sélectionneurs de festival ont ceci de particulier qu'ils jouent le rôle de spectateur, mais en professionnel. Les activités respectives du spectateur amateur et du spectateur professionnel présentent-elles des caractéristiques communes ? Leurs goûts s'énoncent-ils avec une terminologie commune qui dit des communes mesures des œuvres, des critères d'appréciations partagés ? Ou bien leurs goûts, formés dans des contextes différents sont-ils chargés de sens divers ? Peut-on séparer métrologies indigènes et mesures professionnelles ? Ou se recontrent-elles, et dans quelles circonstances ?

La frontière entre les professionnels et les amateurs peut être tracée en s'aidant des repères proposés par la sociologie des professions.(...) Elle départage ainsi les professionnels des autres, et laisse un champ vaste dans lequel les amateurs prennent pied parmi d'autres intervenants, et ne suffit dès lors à cerner les contours des amateurs.

Mais la sociologie du goût, telle que théorisée par les attachements, questionne les professionnels. Ne peut-on les définir eux aussi par des attachements ? Ne sont-ils que le produit de stratégies visant à se réserver un domaine d'action qui les rémunère ?

La sociologie du travail, adossée à celle du goût et des attachements, offre d'autres pistes pour cerner les amateurs. Ceux-ci en effet déploient une activité pour que se forme un goût. Aimer telle œuvre plutôt que telle autre, préférer un film à un autre, c'est avoir vu des films, c'est les avoir choisis dans un programme, avoir lu des magazines, en avoir parlé avec des amis, s'être déplacé dans une salle de cinéma, ou avoir loué, acheté un DVD ou téléchargé un film, c'est l'avoir peut-être vu et revu, s'être arrêté sur des passages, l'avoir comparé à d'autres œuvres, en avoir retenu tel dialogue, s'être amouraché de telles musiques...

5.2 Les attachements des professionnels

Les attachements des professionnels sont avant tout des attachements « personnels » aux professionnels – réalisateurs, producteurs, autres sélectionneurs de festivals du film internationaux – qui sont présents à chaque étape, à chaque choix qu'effectue un sélectionneur. Ces liens, dits dans les entretiens, revendiqués et assumés comme des soutiens aux œuvres de création participent d'un suivi des trajectoires des cinéastes qui font carrière au festival. Ils s'inscrivent également dans une

organisation économique du film et une stratégie qui passe par des arbitrages internationaux. Mais aussi dispositifs, codes ...

5.2.1.1 Codes(définition)

« À mesure que le domaine gagne en généralité, on le voit tenu et tendu par des critiques, des guides, des récits, des prescriptions, des normes, des débats sur ce qui doit être fait ou non, des discours d'autodescription de types variés ¹⁸ ; le goût se fait en se disant et se dit en se faisant. Au fur et à mesure que l'activité s'élabore historiquement, cette réflexivité tend donc à prendre la forme plus classique du discours et de l'écrit et, de façon très caractéristique, chaque domaine donne naissance à un vocabulaire spécifique, plus ou moins développé, qui vient se loger entre la description physiologique ou technique des objets et le rendu littéraire des émois de l'amateur ».

« Une part du travail de la critique est de tisser ce langage intermédiaire, qui souvent agace autant le professionnel que l'amateur, mais qui en même temps donne des prises que ni le commentaire subjectif ni l'analyse technique ne parviennent à fournir, pour exprimer « ce qui se passe » (offrant aussi par là prise au sociologue pour un compte rendu ¹⁹), et non dire ce qu'est le produit, d'un côté, ou dépeindre librement les univers vers lesquels il entraîne les sens et l'imagination, de l'autre ».

5.3 Le dicible et l'indicible

5.3.1 Recommandations et adresses

Pour le professionnel du cinéma qu'est le sélectionneur du festival, l'explicitation des critères de choix procède d'abord d'un travail en relation avec d'autres professionnels liés à d'autres festivals, qui recommandent des films. C'est donc à partir d'adresses qui lui sont faites que choisit le sélectionneur. La renommée des films les précèdent pour une bonne partie d'entre eux, renommée créée par les professionnels, notamment les producteurs qui ont accompagné ces films. « *la présélection elle se fait.... je suis arrivée à Marseille... d'abord elle se fait toute l'année dans le travail de communication autour du festival, dans les invitations que les festivals internationaux font en FID. Il y a une visibilité des films qui fait que les films se font de plus en plus, de pays de plus en plus lointains, les Etats-Unis, là, on commence à avoir beaucoup de choses, le continent asiatique, etc.* » (Entretien membre du comité de sélection FID).. Les films arrivent dès lors chargés d'attentes de part et d'autres amorcées en amont de la sélection, dans le suivi des projets. « *Ce qu'on attend, c'est très ciblé, on sait, on a suivi les projets, on en a entendu parler, on connaît les producteurs, on nous les envoie avec des recommandations etc..* » (Entretien membre du comité de sélection FID).

Si tu veux, aussi bien... les recommandations elles peuvent venir en gros des réalisateurs directement ou des professionnels, des producteurs, des distributeurs. Donc, c'est deux types d'interlocuteurs. Il y a d'une part, les réalisateurs dont on a déjà montré le travail, ou dont le travail nous intéresse et qu'on suit attentivement. Dans ce cas, il y a un dialogue qui se met en place... n'importe quand... quand on apprend que... qu'il y a un projet en cours, ou le réalisateur nous fait savoir qu'il y a un projet en cours, c'est dans les deux sens. On va à la recherche d'eux, et le réalisateur nous le fait savoir aussi. Ça c'est...on est très, très attentif, et parfois certains films se terminent pour être montré au FID. S'il n'y avait pas cette échéance là, le processus de travail pourrait être un peu plus long peut-être pour les réalisateurs. Et par ailleurs, on a des recommandations aussi de la part des

professionnels, puisque pour eux, c'est extrêmement important que leur film...par exemple pour un producteur, l'idée c'est de trouver un distributeur. Donc, il va cibler un certain nombre de festivals importants internationaux. Et l'idée va être de montrer ce film, de faire évènement avec le film et de le montrer pour la première fois au FID ou ailleurs. Donc, on est très sollicité aussi par les producteurs et les distributeurs, avant une sortie de salle, ou dans l'optique d'une sortie de salle.

5.3.2 Les liens avec les réalisateurs

C'est des liens... disons, pour nous, une chose qui est importante, c'est une fidélité, c'est à dire qu'à un moment donné, on découvre quelqu'un, on découvre un travail, une pensée, une manière de fabriquer, et l'idée c'est de voir comment elle évolue, de la soutenir, et de l'accompagner le plus longtemps possible. Il y a quelqu'un comme [nom masqué] qui a gagné le grand prix l'année dernière, dont on avait montré depuis très, très longtemps les films au FID. Il y a [nom masqué] dont on a beaucoup entendu parler cette année...voilà...Venise, à Cannes, et nous ça fait... on l'a montré pour la première fois au niveau national, il y a trois ans. Et là il a le festival de Reims en compétition. Pierre Creton, pour les réalisateurs français, Pierre Creton « La couleur du berger », c'est quelqu'un dont on suit le travail aussi depuis au moins cinq ans. [nom masqué], dont on n'a pas montré de film cette année, enfin il y a un film en écran Europe, mais c'est pareil, c'est quelqu'un qu'on suit attentivement. [nom masqué], voilà...qui a le temps qui reste en compétition. Enfin, ils sont assez nombreux [nom masqué], c'est des gens dont le travail nous intéresse. Après, il y a des gens dont on n'avait jamais entendu parlé aussi qui sont ressortis à la sélection.

5.3.3 Un travail collectif, des films débattus

Le sélectionneur « avale » une quantité très importante de films. « Donc, en gros, moi j'ai vu entre 650 et 700 films en 2 mois » (Entretien membre du comité de sélection FID). Pour effectuer un tri parmi ces nombreux films, une organisation et un équipement ont été constitués. L'organisation procède par étapes, qui sont autant de filtres, et l'équipement repose sur une codification des films.

Tu en avais gardé combien de films sur les 650? Je ne sais plus. C'est grosso-modo... allez, je dirais entre les écrans et la compétition...une centaine.

La sélection est un travail collectif, coordonné, et qui s'appuie sur l'élaboration de codes qui permettent de s'accorder sur les intérêts que présentent les différents films. Pour le festival de la FID, quatre sélectionneurs parmi lesquels le directeur du festival, travaillent à la pré-sélection pendant deux mois, chacun visionnant des films d'un échantillon qui lui est propre après une répartition préalable. Puis chacun défend ses choix face aux autres sélectionneurs pour retenir une sélection. La phase de pré-sélection, pendant laquelle les différents sélectionneurs ne voient que « ses » films n'est pas pour autant laissée au libre-arbitre du sélectionneur. Celui-ci utilise des codes qui permettent un travail en commun : les sélectionneurs partagent pour partie les mêmes critères pour effectuer un tri parmi un échantillon composé de nombreux éléments.

Au moment de défendre son choix devant les autres sélectionneurs peut s'ouvrir un débat à propos d'un film, mais toujours sur fond d'accord recherché en dernier ressort. « *Non, on discute, il y a des choses... on discute énormément, c'est certain, mais ce n'est jamais un désaccord total... c'est toujours... oui, c'est intéressant, et puis l'autre va te dire « c'est intéressant pour tout ça, mais pour la compétition, ça semble compliqué, parce que. Qu'est-ce que tu penses si on le met, si ce film là... est-ce que tu ne penses pas qu'il serait plus approprié de le montrer dans le cadre de tel écran ? »* Donc, ça va se jouer encore une fois sur la place du film, etc. » (Entretien membre du comité de sélection FID).

5.3.4 Une codification et une classification des films

Ces codes ont été faits de manière à faciliter un décryptage aisé : ils sont traduits en codes couleurs, ce qui permet une lecture immédiate. La codification a une visée classificatoire, qui permet en aval de répartir les films entre ceux qui sont destinés à la compétition, et les autres, qui iront nourrir les écrans parallèles, et qui seront adressés à des circuits de distribution en particulier.

La sélection repose en amont sur un schéma de circulation des films de leur conception, puis leur production à leur distribution en salle. Le festival est l'étape entre la production et la distribution. Le destin des films se scelle en partie dans le sort que leur réserve les sélectionneurs. Le sélectionneur a intégré ce schéma dans l'utilisation des codes et la classification des films à laquelle participe cette codification. « *ça va aussi bien nourrir les écrans parallèles que la compétition sachant qu'évidemment c'est la compétition qui nous intéresse en premier lieu, on cherche des films pour la compétition, mais il y a beaucoup de ces films présélectionnés qu'on va proposer aux programmeurs des écrans, et qui vont pouvoir nourrir les écrans* ». (Entretien membre du comité de sélection FID).

Pour autant, aiguillonnés par la compétition, et le regard d'une communauté de professionnels qui vont la mettre en œuvre, mais aussi celui d'un public exigeant, les sélectionneurs cherchent dans leurs films celui qui va « sortir du lot », la perle rare qui se remarquera parmi toutes les œuvres visionnées. « *Ce qu'on attend, c'est très ciblé, on sait, on a suivi les projets, on en a entendu parler, on connaît les producteurs, on nous les envoie avec des recommandations etc... et il y a tout ce qu'on n'attend pas, et là, l'idée c'est de ne pas « laisser passer la perle »* » (Entretien membre du comité de sélection FID).

Entretien membre du comité de sélection FID

Comment as-tu choisi tes films? Est-ce que les gens te les ont envoyés ou est-ce que tu connaissais les réalisateurs ?

D'accord. Alors si tu veux, il y a deux temps. Le premier temps, c'est la présélection et ensuite c'est la sélection. Donc, la présélection elle se fait.... je suis arrivée à Marseille... d'abord elle se fait toute l'année dans le travail de communication autour du festival, dans les invitations que les festivals internationaux font en FID. Il y a une visibilité des films qui fait que les films se font de plus en plus, de pays de plus en plus lointains, les Etats-Unis, là, on commence à avoir beaucoup de choses, le continent asiatique, etc... Ensuite, l'équipe de présélection, on est quatre, y compris Jean-Pierre Rem, délégué général du festival, on s'y met en mars, le 1er mars ou le 2 mars. Et il y a deux mois de

prévisionnage qui consiste à voir tout ce qui arrive. Donc, dans tout ce qui arrive, il y a ce qu'on attend, et il y a ce qu'on n'attend pas. Ce qu'on attend, c'est très ciblé, on sait, on a suivi les projets, on en a entendu parler, on connaît les producteurs, on nous les envoie avec des recommandations etc... et il y a tout ce qu'on n'attend pas, et là, l'idée c'est de ne pas « laisser passer la perle ». Voilà. Donc, en gros, moi j'ai vu entre 650 et 700 films en 2 mois. Tout ce qui est arrivé a été vu, et on est trois, donc tu peux multiplier le chiffre à peu près par trois. Et puis Jean-Pierre lui, voit plus précisément ce qu'on attend, nous aussi, mais... voilà. Donc ça, c'est la première période. Ensuite, donc, à l'issue de cette première période, il y a un certain nombre d'objets, de propositions qui ressortent, où on classe dans un...dans un code couleurs qui ne correspond pas forcément si tu veux à... à de la qualité, ce n'est pas 1, 2, 3, c'est simplement des zones d'intérêt, des choses qui peuvent aller... ça va aussi bien nourrir les écrans parallèles que la compétition sachant qu'évidemment c'est la compétition qui nous intéresse en premier lieu, on cherche des films pour la compétition, mais il y a beaucoup de ces films présélectionnés qu'on va proposer aux programmeurs des écrans, et qui vont pouvoir nourrir les écrans. Donc, on les classe, et ensuite arrive la semaine de sélection, qui... en fait c'est deux semaines... on travaille beaucoup, beaucoup, beaucoup, jusqu'à très, très tard dans la nuit, et donc là, on visionne ce que chacun d'entre-nous a fait remonter.

(...)

Non, on discute, il y a des choses... on discute énormément, c'est certain, mais ce n'est jamais un désaccord total... c'est toujours... oui, c'est intéressant, et puis l'autre va te dire « c'est intéressant pour tout ça, mais pour la compétition, ça semble compliqué, parce que. Qu'est-ce que tu penses si on le met, si ce film là... est-ce que tu ne penses pas qu'il serait plus approprié de le montrer dans le cadre de tel écran ? » Donc, ça va se jouer encore une fois sur la place du film, etc.

5.4

5.4.1.1 Un premier tri facile, le signe d'une de critères préexistants et d'attentes tacites

5.4.1.2 Le rejet des formats faciles ou la distinction de registres du film et notamment de la télévision

5.4.1.3 Ensuite intervient le placement des films

Si tu veux, la phase de présélection, il y a des choses qui ressortent clairement du lot. On reçoit énormément de choses, il y a des choses très formatées qui nous intéressent assez peu, bien que...parfois des choses très formatées pour la télé ou... ou, ou... dans le type de pensée de fabrication ne va pas être tout à fait intéressante, parce que du côté du contenu c'est très fort. Ce n'est pas forcément un critère...le format, mais en tout cas, très vite, ça élimine quand même un certain nombre de films. Donc, il y a finalement « assez peu de choses qui ressortent du lot ». Je ne sais pas... il y a 30% des films que j'ai vus... qui se sont par eux-mêmes écartés du reste, et là ça devient très compliqué parce qu'à l'intérieur de ces 30% là, et bien, il faut penser les choses...il faut penser les choses... ce n'est pas dans un regard qualitatif, mais il faut penser les choses entre elles. C'est à dire qu'il faut penser les choses pour la programmation. C'est à dire, il y a la compétition, il y a les écrans, ensuite, il y a des premiers films, donc c'est un premier film... ce n'est pas qu'on est plus tolérant, mais un premier film, tu vas élire d'autres choses. Ensuite, il y a la question dont on a parlé

de... de diffusion, d'une première internationale, d'une première mondiale, etc... Donc, sur ces 30% là, tu vas refaire une espèce de classement, en fonction des besoins de la programmation et des nécessités. Et ensuite, ça va être de partager ça avec les collaborateurs, donc on est quatre, et de voir tout ça, et de se mettre d'accord. Et ça, ça a lieu pendant la semaine de sélection. Et chacun arrive, avec si tu veux des propositions.

5.4.2 le film en personnes ... ou les arbitrages dans une organisation internationale du marché du film.

Le film est rarement identifié par son titre et bien souvent par son auteur, dont le nom est précédé de l'article le, qui devient un article de notoriété, devant un nom désignant un objet unique très connu (Robert). Le statut du film est indétachable de son auteur, est il est ainsi immédiatement érigé en œuvre singulière et hautement subjective.

Et après, il y a aussi la vidéo de la glisse, qui est... où on montre une cinquantaine de films qu'on a envie de soutenir et sur lesquels justement, il y a eu un certain nombre de discussions qui ont été... et pour lesquels... enfin, qu'on a hésité à prendre pour la compétition. Et finalement, à un moment donné, il faut faire le choix, il faut faire le partage, il faut choisir... et il y a tout un travail de dialogue entre les films, entre la nationalité des films... tu ne peux pas prendre dix films américains, ce qui n'est pas du tout le cas cette année, il y a un portugais, voilà... ce n'est pas possible... Donc à un moment donné, il y a d'autres choses, d'autres critères, géographiques... et puis il y a aussi la question de la fidélité, suivre ou pas certains réalisateurs... euh bon... ou de prendre des risques ou pas.

5.4.3 Les contraintes de la primeur

parce que l'idée c'est de bloquer les films, s'il y a quelque chose qui semble vraiment important dans la compétition, c'est tout de suite de faire signe au réalisateur ou au producteur en question, pour lui dire, « on est très intéressé, la sélection n'a pas encore eu lieu, mais sachez qu'on est très intéressé, ne le montrez... si vous le montrez ailleurs, si vous avez d'autres propositions, faites nous signe », parce que une des choses importantes, c'est de montrer des choses qui n'ont pas été montrées avant. Et pour ça, il faut être très, très réactif, il y a des choses des fois... des films des fois qu'on aime beaucoup, qu'on a envie de montrer, et ça ne va pas être possible parce que... ben, entre le moment où on se décide où on voit les, films ensemble... et bien, le film a déjà été montré dans son pays, ou dans un pays voisin, ou en France. Là, en France, c'est... ce n'est plus possible. Ça peut arriver... il y a certains films... chaque année, il y a un ou deux films... qui ont été montré en France, je pense par exemple à **Souchard Malout**, il a été montré à Cannes. Mais, c'est le seul, donc c'est une première... on l'appelle première française, parce que... parce qu'il n'a pas été montré... enfin, bon, là, je rentre peut-être trop dans les détails, mais ça peut arriver. Mais généralement, ce sont des premières mondiales ou au moins des premières internationales... voilà.

5.5 Le public dans le regard des sélectionneurs

C'est en réponse à une question en fin d'entretien que le public est mentionné, me laissant l'impression qu'il n'aurait pas été évoqué sans ma question. Et quand il l'est, c'est avec une certaine ambivalence, ou même une ambivalence certaine. Le public, évoqué par moi maladroitement comme une entité, qui serait donc identifiable, alors même qu'il est une sorte de graal pour les professionnels du spectacle et du divertissement, suscite d'emblée la méfiance. Immédiatement, la mention du public évoque le registre du commercial, du facile, du formaté, du télévisuel, et donc du méprisable. Sélectionner pour le public signerait une sorte de compromission. Autrement dit le rapport au public doit être sans concession.

Donc, tu m'as parlé d'avoir en tête la compétition, et puis les écrans, finalement la destination du film. Est-ce que vous pensez aussi au public du festival?

Bien sûr, bien sûr. On pense au public, dès le départ, dès le travail de présélection. L'idée, c'est de montrer des choses de qualité et dans la fabrication, et dans le contenu. Donc, je pense que le public est là vraiment dès le départ. Maintenant, qu'est-ce que tu entends par penser au public ?

Que ce soit pour la compétition ou pour les écrans, ce sont des regards plutôt très spécialisés, de professionnels. C'est peut-être naïf, et peut-être que le public de ce festival là est particulièrement formé et a un regard d'amateur, mais peut-être qu'il est aussi plus distant, plus éloigné a priori des exigences formelles que peuvent avoir des réalisateurs, ou des membres du jury, et du coup, à prendre en compte d'une façon spécifique comme...

Tu veux dire, est-ce que parfois certains films qu'on aime moins vis-à-vis du risque, on va se dire bon, on le prend parce que c'est un appel ? C'est ça que tu veux dire ?

(...)

bien sûr « parfois il y a des têtes d'affiche », c'est un peu réducteur ce que je dis, mais parfois c'est important que le public puisse avoir des signes dans un programmation, se dire « je ne connais pas, je ne connais pas, je ne connais pas...ah, tiens le dernier... » bon, on en est vraiment pas là... le dernier... ça reste... comment dire... t'as compris ce que je veux dire, je pense. J'ai répondu. Ça peut arriver... ça arrive, on en tient compte, mais c'est toujours des choses qu'on aime et qu'on a envie de soutenir, qu'on pense intelligentes. Il n'y a jamais de concession dans ce sens là, parce que... c'est d'abord là que tu respectes et que tu penses au public.

(...)

Les films que l'on a sélectionnés et qu'on montre... tous sans exception... c'est... après je ne te parle pas de mon point de vue personnel, tous portent en eux un regard, une proposition qui nous intéressent véritablement. Il y en a qui sont plus ou moins difficile, et si le public réagit plus ou moins bien, là c'est le travail du film. C'est sa rencontre avec le public... et il lui faut peut-être du temps, il faut un temps de maturation, un temps de rencontre, ça maintenant... nous on le porte, ça ne nous appartient pas, ce qui peut se passer entre le public et le film. Enfin, ça ne nous appartient pas... en le montrant, et en le mettant en compétition, on le soutient et on est avec lui, en étant en agora ensuite à l'issue de la projection, on a envie de dire des choses avec le réalisateur, avec le public, les entendre. Maintenant, la rencontre après, entre le film et le public, elle est quand même... elle leur appartient.

Cela ne signifie pas loin s'en faut que les sélectionneurs méprisent le public, au contraire cela suggère qu'ils distinguent parmi les publics un public averti, ou même, qu'ils se refusent à amalgamer les spectateurs en une seule entité. Il faut dire qu'ils n'hésitent pas à provoquer les spectateurs avec ce qu'ils appellent des propositions risquées.

Mais cela signifie également que c'est avant tout la compétition, soit le regard des professionnels dont l'approbation est guettée, et non celui de l'amateur, qui fera ce qu'il veut de la proposition.

5.5.1 Les propositions risquées ...

Non. Si tu veux, je ne crois pas qu'il y ait une réaction unanime du public. Alors si grosso-modo, je pense au [Auteur masqué], qui est très... c'est une proposition risquée, c'est un plan fixe qui dure une heure, donc il y a beaucoup de gens, (enfin beaucoup de gens) qui ne sont pas restés une heure, mais qui ont entendu ce qui était proposé. C'est comme pour les Warhol, ou...l'idée, c'est que les gens entendent, regardent, observent, comprennent que la proposition est de cette ordre là, et qu'elle existe, qu'ils sachent qu'elle existe d'abord, qu'elle est intéressante. Ensuite, si ça les énerve, si ça les... bon, ça c'est autre chose, mais en tout cas, nous on a porté une proposition.

5.5.2 L'indicible ?

Si les professionnels que sont les sélectionneurs évoquent facilement un certain nombre d'arbitrages, de liens de critères, ils ne nous ont finalement pas dit pourquoi ils aimaient les films. Ou plutôt, il reste une part de mystère, de non élucidé, qui pourtant ressort comme une évidence. Il ya aussi dans notre démarche un défaut de méthodologie qui pourrait peut-être être comblé. Pour toucher ce qui pour le moment encore ressort de l'indicible, il faudrait pouvoir assister aux débats qui ont lieu entre les sélectionneurs lors de l'étape finale de sélection, ce que nous n'avons pas pu faire.

6 Conclusion

Les films téléchargés illégalement sont les mêmes que ceux qui cartonnent au box office. Médias et experts en déduisent régulièrement que les goûts des internautes sont sensiblement les mêmes que ceux du spectateur de film en salle (voir par exemple le magazine P2Pmag). D'autres enquêtes indiquent que le même téléchargeur fréquente également les salles de cinéma, achète et loue des DVD. Il ne nuirait pas autant à l'industrie cinématographique que ceux qui dénoncent le piratage de films veulent le faire croire. Du côté de cette industrie, et des acteurs publics, on trouve en effet de fervents « entrepreneurs de morale » qui attribuent aux pirates un manque à gagner pour l'industrie du cinéma. Pour la plupart de ceux qui s'expriment sur les scènes médiatiques dans ce débat, la

question discutée⁹ est celle de la substitution, ou non, du téléchargement de films, à la sortie des films en salle, ou à ses dérivés (DVD, offre légale).

Nous avons ici envisagé une hypothèse plus large, qui pose le téléchargement comme une pratique alternative non au seul cinéma et à ses produits dérivés, mais- voire surtout ?- à la télévision. Télécharger des films permet de s'émanciper des programmes de télévision, et de regarder chez soi des films que l'on juge devoir être vus à la télévision. Le téléchargement reste avant tout une pratique domestique et privée, quand le cinéma est une sortie. Cette hypothèse explique du même coup pourquoi les téléchargeurs continuent d'aller au cinéma. Mais pour voir d'autres films que ceux qu'ils ont téléchargés. Des films qui méritent d'être vus au cinéma. La question devient dès lors celle des critères d'appréciation des films.

Le téléchargeur est porteur d'une évaluation indigène de la qualité des films, qui ne se confond ni avec l'évaluation marchande -les films qui font le plus de sortie en salles-, ni avec l'évaluation professionnelle, qui, à travers les critiques et les circuits de distribution, hiérarchise les films selon un degré d'élitisme. Les critères indigènes convoquent différents registres, plaisir et sensations, émotions, savoir et curiosité intellectuelle, prédilection pour des genres, voire réflexion ou engagement politique. Ils mettent en tension les notions de divertissement, spectacle, œuvre. Popularité et élitisme font parfois bon ménage chez les amateurs indigènes, qui attribuent l'écran du salon ou de la chambre au divertissement et réservent la sortie au cinéma aux œuvres ou aux films spectacles. C'est une autre logique de classification qui émerge au répertoire des amateurs ordinaires, qui se nourrit des critères médiatiques et cinéphiles sans pour autant s'y résumer : elle les reconnaît, les affronte, les méprise, les défend ou les ignore.

Nous avons cherché à combler un manque dans celle des identités des téléchargeurs. Convoquée à travers les médiatisés suédois de pirate bay, ou évoquée en creux comme celle de citoyens irresponsables, la figure du pirate paraissait un peu vide, comme un nom sans visage. Quelques travaux dans la littérature évoquent les pratiques culturelles en contournant le problème de l'illégalité. Entre les virtuoses et les chalands sans vergogne du net se glisse une foultitude d'individus pluriels, plus ou moins habiles, éclectiques dans leurs goûts, divers dans leurs modes de vie et aux occupations professionnelles et revenus disparates. Les portraits des téléchargeurs « mûrs », qui affirment des choix et des goûts, sont pluriels.

Nous montrons aussi les limites des approches de la justice : fait politique, mais aussi fait social total : non réductible à une conception politique, enchevêtré à une pratique culturelle, celle du cinéma mais aussi en culturelle plus largement, et technique.

7 Références bibliographiques

Benghozi, Pierre-jean Paris Thomas, « De l'intermédiation à la prescription : le cas de la télévision », Revue française de gestion 2003- 1 (n° 142).

⁹ Nous n'abordons pas ici la question de l'efficacité des mesures de répression envisagées par la loi Hadopi, ni de sa justice/justesse.

Bourgeon-renault Dominique, Filser Marc Pulh , Mathilde , « Le marketing du spectacle vivant », *Revue française de gestion* 2003- 1 (n° 142)

Cibois Philippe, « Les abonnés du théâtre, un public hétérogène », in *Regards croisés sur les pratiques culturelles* (dir. Olivier Donnat) 2003 pp. 171-187.

COULANGEON Philippe « La stratification sociale des goûts musicaux. Le modèle de la légitimité culturelle en question », *Revue française de sociologie*, 2003/1 - Volume 44, pages 3 à 33

ETHIS Emmanuel (directeur), *Avignon, le public réinventé. Le festival sous le regard des sciences sociales*, La Documentation française, Paris, 2002

Ethis, Emmanuel « Déceptions publiques, bonheurs privés Vivre le Festival d'Avignon pour éprouver cette forme particulière d'amour qu'est l'amour du théâtre. Pour Jean-Louis Fabiani, Damien Malinas et Samuel Perche » *socioblog*, billet du 17 octobre 2007, <http://ethis-e.blogspot.com/>

Howard S. Becker, « Les lieux du jazz », *Les territoires de l'art / Art Territories* Sous la direction de Jan Marontate et Alain Quemin, *Sociologie et sociétés*, Volume 34, numéro 2, Automne 2002, p. 111–120

Lahire B., « La légitimité culturelle en questions », in Donnat O., (dir), *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris, la documentation française, 1998, pp. 41-61.

Rawls *Théorie de la justice*, Ed. Seuil, Coll. Points, p.341

Deuxième partie. Généralisation des résultats.

8 Introduction à la deuxième partie

En sociologie, depuis le milieu des années 60, la culture est pensée dans ses rapports avec les classes sociales. Autrement dit, les analyses sociologiques ont mis en évidence les inégalités sociales d'accès à la Culture. Des hiérarchies culturelles sont repérées, et selon leur origine sociale les individus sont plus ou moins éloignés de ce qu'il est commun de nommer en sociologie, la « culture légitime ». Les analyses de Pierre Bourdieu et de ses collaborateurs marquent ainsi d'une pierre blanche ce courant sociologique¹⁰.

Cette histoire scientifique n'est pas sans lien avec les politiques culturelles des années soixante, où depuis la création en 1959 d'un ministère des affaires culturelles, l'objectif affiché de ces politiques a été la démocratisation culturelle autrement dit : l'accès à la Culture au plus grand nombre (Lahire, 2004). De fait, on ne peut détacher l'analyse des pratiques culturelles individuelles du contexte plus global des politiques culturelles menées.

La problématique questionne les pratiques culturelles et les politiques culturelles au prisme du téléchargement par les réseaux de P2P. Le téléchargement est donc un angle d'observation privilégié de ce croisement entre pratiques et politiques culturelles.

Une fois, la méthodologie employée pour réaliser cette étude décrite, nous allons nous attacher à présenter les résultats de l'étude sociologique du téléchargement par P2P. Les pratiques de téléchargement couplé à l'analyse des pratiques culturelles constituent le thème de la première partie, puis, les représentations qu'ont les individus face au téléchargement sera le sujet de la seconde partie.

9 Méthodologie

¹⁰ *Les héritiers, les étudiants et la culture* (1964), *Un art moyen, essai sur les usages de la photographie* (1965), *L'amour de l'art* (1969), *La reproduction* (1970), et *La distinction, critique sociale du jugement* (1979).

1. Une approche qualitative

L'étude dont nous présentons ici les résultats s'appuie sur une méthodologie qualitative de recueils des données. Loin des échantillons représentatifs construits par les enquêtes statistiques à grande échelle, nous nous appuyons sur la parole des individus rencontrés pour comprendre les processus sociaux à l'œuvre. En cela nous sommes proches des enquêtes ethnographiques et des méthodes développées par des courants de recherche, tels que l'ethnométhodologie. « *Rappelons d'abord que nous ne sommes pas dans une logique de l'échantillon : ce que nous observons ne "vaut" pas pour une autre population que celle que nous avons enquêtée directement. (...) Pour autant, nous n'abdiquons pas toute ambition à la généralisation. Simplement nous ne généralisons pas sur des "individus" ou des "populations", mais sur des "processus" et des "relations" » (Beaud et Weber, 1998, p.289).* A l'instar des chercheurs précédemment cités, notre démarche est qualitative, on ne peut donc généraliser à l'ensemble de la population ce qu'expliquent les personnes que nous avons rencontrées. Pour autant, l'analyse de leur discours met en évidence des façons de voir, de faire qui permettent au chercheur de comprendre les processus à l'œuvre en ce qui concerne le téléchargement de musique enregistrée ou de films via Internet, les modes d'écoute et de visionnage ainsi que leurs représentations sur cette pratique.

Afin d'accéder à une population relativement large en ce qui concerne les critères de milieu social, d'âge, de sexe, de maîtrise de l'outil informatique, d'intérêt pour le cinéma, nous avons mené quatre séries d'entretiens.

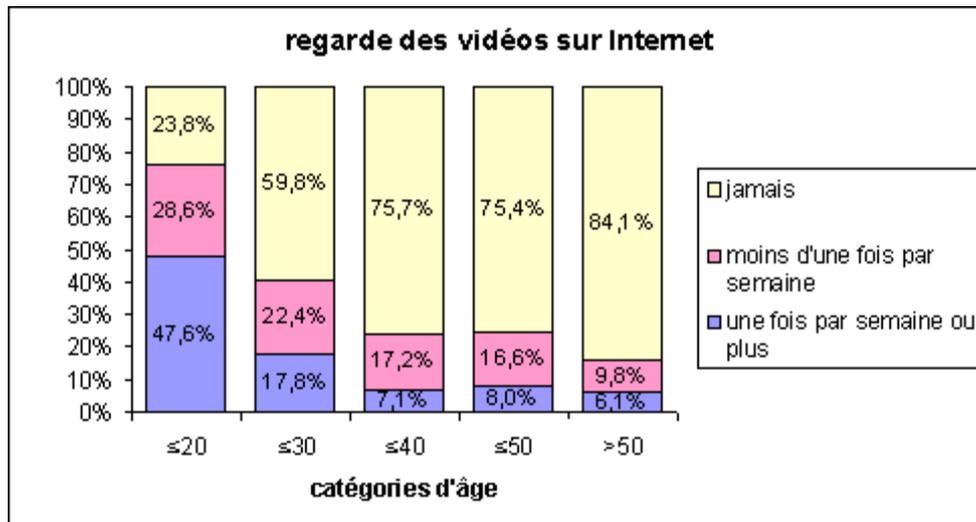
2. Les cinéphiles

Dans un premier temps, il s'agissait de repérer une population plutôt cinéophile et c'est la raison pour laquelle ces personnes ont été contactées lors des festivals de cinéma.

3. Les adolescents : les raisons du choix de cette population

Il nous a semblé pertinent d'interroger une population « jeune ». Bien entendu nous nous sommes gardés de construire des catégorisations hâtives, et l'on sait combien l'emploi du terme « jeune » peut porter à controverse (Bourdieu, 1978). Ainsi, par « jeune » nous entendons, des adolescents ayant entre 12 et 18 ans.

Pourquoi avons-nous choisi de centrer une partie de notre étude sur les « jeunes » ? D'une part, selon plusieurs enquêtes quantitatives, il semblerait, que le téléchargement soit en majorité pratiqué par des « jeunes ». Selon les résultats de l'enquête quantitative réalisée par Yann Nicolas : « *Les jeunes sont les plus gros utilisateurs des réseaux de pair à pair. Près de la moitié des 15-24 ans ont déclaré avoir téléchargé au moins un fichier contre un quart des internautes âgés de 25 ans et plus* » (Nicolas, 2005). L'enquête réalisée en Bretagne par l'équipe M@rsouin, aboutit, sans surprise, à des conclusions similaires. Les plus jeunes sont ceux qui téléchargent le plus.



Enquête M@rsouin décembre 2008.

D'autre part, nous avons postulé que les pratiques juvéniles étaient plus avancées que les pratiques adultes, notamment en ce qui concerne la maîtrise technique des outils informatiques, si bien que nous aurions peut-être, à travers les explications des adolescents, un aperçu des pratiques à venir.

En ce qui concerne les modalités de recueil des données, nous avons choisi de mener des entretiens collectifs auprès de jeunes âgés de douze à dix-huit ans. Quarante-quatre adolescents ont ainsi été interviewés. La durée moyenne de l'entretien est d'environ une heure.

Nous les avons contactés par le biais des foyers de jeunes et des espaces multimédias mis à la disposition des usagers par certaines communes. La prise de contact n'a pas été directe, puisque des intermédiaires, animateurs jeunes, ou animateurs multimédias ont relayés auprès des adolescents qui fréquentaient le lieu, notre demande. La population enquêtée étant mineure, il était nécessaire d'obtenir des autorisations de la part des organismes censés encadrer cette population¹¹. Les entretiens ont été menés auprès de jeunes de communes rurales, péri-urbaines et de quartiers populaires de Brest, afin d'obtenir une population plutôt hétérogène socialement.

¹¹ Des demandes d'autorisation auprès des directeurs de foyer jeunes ou d'espaces multimédia ont été envoyées par nos soins préalablement à la rencontre des adolescents.

Ensuite, nous avons préféré la méthode des entretiens collectifs pour plusieurs raisons. En premier lieu, comme l'expliquent Sophie Duchesne et Florence Haegel, l'entretien collectif permet une certaine libération de la parole. « *Cette méthode contribue à réduire les inhibitions individuelles par un effet d'entraînement (il suffit qu'un participant, plus bavard, commence à divulguer ses impressions personnelles pour que les autres y soient entraînés) et elle facilite le travail de remémoration (l'échange de souvenirs et des perceptions opère comme un déclencheur)* » (Duchesne et Haegel, 2004). Le sujet du téléchargement peut parfois être difficile à aborder en raison de son caractère illégal. Le fait que l'un des interviewés racontent librement sa pratique participe au déclenchement de la parole chez les autres. Ensuite, l'entretien collectif permet de rétablir une certaine égalité dans le rapport enquêteur / enquêté. En effet, nous avons choisi d'interroger des adolescents de 12 à 18 ans environ. Ces jeunes gens, collégiens ou lycéens, sont habitués à une configuration où l'adulte avec lequel ils s'entretiennent est le plus souvent un parent, un enseignant ou pour le moins une personne référente et ayant peu ou prou autorité sur eux. Dès lors, l'entretien collectif apparaissait comme un bon moyen de contourner ce schéma habituel, puisque le nombre d'enquêtés (entre 3 et 5) était supérieur au nombre d'enquêteur (1). L'entretien sociologique nécessite en effet une certaine égalité dans l'échange afin de recueillir une parole la plus sincère possible. De plus, l'enquêteur doit veiller à ce que les enquêtés ne se sentent pas jugés par ce dernier, et l'effet du groupe favorise ce sentiment de prééminence face à l'enquêteur.

Enfin, pour démarrer les échanges et entamer la discussion, nous avons choisi de présenter une vidéo disponible sur le site initié par le ministère de la culture¹², dans laquelle, un chanteur, « Grégoire » qui par ailleurs est réputé s'être fait connaître grâce à Internet¹³, explique que le téléchargement nuit à la production musicale¹⁴. Nous leur demandions alors ce qu'ils pensaient de cette vidéo afin de susciter des débats entre les membres du groupe participant à l'entretien.

4. Une population plus variée

Une dernière série d'entretiens a été menée auprès d'une population plus variée, c'est-à-dire, des personnes d'âge hétérogène, d'origine sociale diversifiée, amateurs ou non de cinéma, téléchargeant ou non par un réseau de P2P. En effet, afin de comprendre les raisons du téléchargement, il nous a semblé pertinent de connaître les raisons pour lesquelles d'autres personnes à l'inverse ne téléchargent pas.

¹² <http://www.jaimelesartistes.fr>

¹³ Grégoire n'est pas affilié à une maison de disque traditionnelle. Il s'est fait connaître via le site de « Major Company », <http://www.mymajorcompany.com>, qui fonctionne grâce aux subventions des internautes pour soutenir un artiste qui a mis en ligne son œuvre.

¹⁴ <http://www.dailymotion.com/video/k4W5CsCM5TF1ZrQ1zd>

Nous avons donc rencontré une population hétéroclite en utilisant l'effet « boule de neige », c'est-à-dire que nous avons sollicité dans notre entourage quelques personnes qui à leur tour en ont parlé à d'autres de leur entourage, et ainsi, au fur et à mesure des sollicitations, nous avons pu interroger une trentaine d'individus d'origine socioprofessionnelle diversifiée : informaticiens, infirmière, enseignant, maître nageur, bibliothécaire, etc.

5. Les policiers

Pour terminer le recueil d'informations, nous avons cherché à savoir comment la Police intervenait, ou pas, face à l'illégalité du téléchargement. Ainsi, nous avons voulu connaître les processus mis en œuvre pour contrôler, surveiller, interpellier les téléchargeurs, et ce qu'il en était face à une loi peu ou prou en discussion et mal comprise par la population de manière générale.

Ainsi, nous avons rencontré un agent, représentant du syndicat alliance, et un commissaire chargé de la criminalité sur Internet.

10 Première partie : les pratiques.

1. Les raisons du téléchargement

La majorité des personnes que nous avons rencontrées admettaient être correctement rémunérées, et ne pas connaître de soucis financiers, si bien que les raisons premières de la pratique du téléchargement ne sont quasiment jamais, des raisons budgétaires. Au fond, ce n'est pas parce que les personnes n'ont pas les moyens de s'acheter des CD ou des DVD qu'elles téléchargent. Par contre, beaucoup n'auraient toutefois pas les moyens d'acheter tout ce qu'elles consomment. C'est notamment le cas de Dany, amateur de cinéma et très gros consommateur de musique, qui n'auraient pas les moyens de payer tout ce qu'il écoute ou regarde comme film. Toutefois, il dit acheter beaucoup de DVD et de CD, mais pour répondre à sa boulimie culturelle il lui faut télécharger.

Ainsi, le téléchargement ne remplace pas la consommation de biens culturels. Il sert tout au plus d'échantillonnage et occupe une place similaire à la consommation télévisuelle : moins d'exigence de qualité, des films que l'on ne conserve pas toujours...

*« Et le cinéma tu trouves que c'est trop cher ?
Non. Ça ne me dérange pas.
En même temps tu vas... tu m'as dit c'est aux Studios ?
Ça ne me dérange pas de payer le ciné.
Même 8 ou 9€ la place ? Parce qu'au Multiplex c'est 8€, ou 8,50€.
Non, ça ne me dérange pas. Il y a une prestation spectacle » (Maël).*

- Les adolescents : le téléchargement, un aspect pratique

Quand la question des raisons du téléchargement est posée aux adolescents, spontanément ils expliquent que c'est le prix trop élevé des biens culturels (CD, DVD, place de cinéma ou jeux vidéos) qui justifie leur pratique du téléchargement.

*« Pourquoi vous téléchargez ?
C'est moins, cher, c'est gratuit.
Quinze, vingt euros, le CD aussi, c'est trop cher ! Vingt euros pour un petit CD avec vingt musiques dessus, ça fait un euro la chanson, c'est trop cher et en plus t'es pas forcé d'aimer toutes les chansons qu'il y a sur l'album » (Gaël 16 ans, première, et Robin 15 ans seconde).*

Si la raison financière est systématiquement avancée, c'est sans doute parce qu'elle est la plus flagrante. Grâce aux réseaux de Peer to Peer, ils disposent gratuitement d'un nombre très conséquent de fichiers musicaux.

Mais très rapidement au cours de l'entretien arrive une seconde raison qui est l'aspect pratique du téléchargement, surtout en ce qui concerne la musique. Le téléchargement c'est la facilité et la rapidité : pas besoin de se déplacer, tout est à disposition...

« Et au moins on reste chez soi, on a la musique chez soi, pas besoin de bouger... Pour acheter un CD, déjà t'as un ticket de bus, après il faut marcher... là en deux clics c'est bon ! » (Gaël, 16 ans, première).

Il est vrai que pour des jeunes qui vivent dans des communes rurales et qui n'ont pas de facilités de déplacement, aller sur la ville la plus proche représente un investissement en temps et en argent. Au-delà des raisons que donnent les jeunes gens, le téléchargement accompagne des pratiques juvéniles plus générales d'échanges de musique. Quand les jeunes ne téléchargent pas ils échangent de la musique via leur portable grâce au système *bluetooth* par exemple.

En effet, comparativement au reste de la population, l'écoute musicale est une activité prégnante chez les adolescents. Télécharger permet alors d'avoir à sa disposition un stock important de musique que l'on écoute comme on écoute la radio, chose qu'ils font d'ailleurs toujours beaucoup.

« Pour prendre un exemple frappant, on peut évoquer des phénomènes aujourd'hui observables au sein des établissements scolaires, où des élèves équipés en matériel informatique proposent à leurs camarades des listes de CDs gravés (contenant de la musique, des films ou des jeux vidéo, téléchargés sur les réseaux P2P) qu'ils vendent (ou échangent directement) dans la cour de récréation. Sans même évoquer la question de l'importance financière de ce "marché parallèle", ce phénomène semble hautement symbolique, puisque les élèves qui se livrent à ce trafic se transforment, objectivement, en distributeurs détaillants de produits culturels. Ainsi, le P2P a-t-il permis une extension du marché du disque au sein d'espaces où la FNAC ou Virgin n'auraient jamais été en mesure d'accéder » (Pucheu et Matthews, 2007).

Toutefois, même si le téléchargement c'est la facilité il nécessite tout de même un certain apprentissage. C'est avec les amis, les grands frères que l'on apprend à installer le logiciel, le paramétrer et télécharger correctement. Il y a souvent un « initiateur » qui se découvre au fil de la discussion. Il est relativement difficile de « s'y mettre » seul, même si parfois le sentiment d'autodidaxie ressort. En cas de problème (téléchargement d'un mauvais film, d'un virus...) le téléchargeur doit apprendre à se débrouiller dans l'urgence, et la ressource des forums est alors utilisée. C'est au cours des discussions entre eux que les jeunes apprennent les petites techniques comme par exemple regarder la taille du fichier, qui évitent les désagréments du téléchargement.

Il est intéressant de noter que l'apprentissage au fil de l'eau n'est pas vécu comme un apprentissage en tant que tel et que de ce fait, les jeunes interrogés perçoivent le téléchargement comme une

évidence, un « ça va de soi »... ils semblent oublier les efforts qu'ils ont dû fournir pour se saisir de cette technique.

- Télécharger pour remplacer les séances cinéma ?

Le temps accordé aux activités culturelles varie selon les périodes de la vie, et si l'adolescence et la jeunesse sont des temps intensifs de consommation culturelle, le moment de l'arrivée des jeunes enfants dans la vie des couples modifie la possibilité d'accéder aux loisirs culturels. Le temps accordé aux loisirs culturels, les sorties au théâtre ou au cinéma, diminue de manière remarquable, chez les amateurs de cinéma qui ont de jeunes enfants. Ainsi, pour les personnes qui avaient par exemple l'habitude d'aller régulièrement au cinéma, le téléchargement a été un moyen pour eux de compenser cette difficulté à organiser une sortie au cinéma.

*« Au cinéma, je suis allé voir « Slumdog Millionnaire », et... je ne vais pas souvent au cinéma. Tu y vas combien de fois ? Mais tu as des jeunes enfants aussi ? Ouais, voilà. **Je suis passé de une fois par semaine à une fois par an** » (Maël).*

Ainsi, télécharger permet de visionner des films relativement récents, parfois toujours à l'affiche, tout en restant à la maison. Avant la naissance de son fils, Gabrielle explique qu'elle allait souvent au cinéma, trois à quatre fois par mois. L'arrivée de son petit garçon a stoppé net ses sorties cinéma.

*« Mais je te dis, comme je... je préfère aller au cinéma, à regarder un film sur la télé là, je le fais parce que j'ai envie de voir des films et que **je n'ai pour l'instant que ce moyen là !** » (Gabrielle)*

Au-delà, l'arrivée d'un enfant bouscule les emplois du temps, et les jeunes parents ont moins de temps à consacrer aux activités culturelles de manière générale. Si bien que les séries télévisées téléchargées, que l'on peut visionner à n'importe quel moment et qui surtout ont un format de quarante-cinq minutes conviennent relativement bien pour ces jeunes parents dont le temps est restreint.

« Ce que je pense important dans les séries, c'est le format court, quarante-cinq minutes, qui... pour des jeunes parents comme moi, sont assez pratiques. Parce que une heure et demi c'est trop long, on ne peut pas se dégager ce temps là » (Maël).

« Lilian va au lit entre huit heures trente et neuf heures, nous souvent on n'a pas le temps de manger, on n'a pas mangé avant qu'il aille au lit, donc on mange, on peut manger devant la télé, tu me diras mais... on va au lit assez tôt parce que les nuits sont courtes en ce moment, donc on n'a pas le temps de regarder un film en entier le soir » (Gabrielle).

Finalement, la raison économique est très peu avancée pour expliquer les raisons du téléchargement. Pour les individus, le téléchargement présente des avantages non négligeables qui ne s'appuient pas sur l'économie réalisée par le téléchargement par P2P.

10.1 2. Equipement et objets culturels

La première hypothèse sous jacente est que le téléchargement implique la possession de matériels multimédia. Bien entendu, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet pour entrer dans un réseau de *Peer to Peer*. Au-delà, le téléchargement n'a d'intérêt que si l'utilisateur dispose d'appareils pouvant lire les fichiers téléchargés. L'enquête quantitative réalisée par Yann Nicolas confirme également cette hypothèse. « *La pratique de téléchargement est en outre fortement liée à la présence et au choix d'équipements audiovisuels et numériques complémentaires aussi bien en matière de lecture, d'interopérabilité (lecteurs DivX et MP3), pour une meilleure souplesse d'utilisation, que de stockage et de reproduction (équipement en micro-ordinateurs avec graveur de CD et/ou de Dvd)* » (Nicolas, 2005).

- L'équipement : entre suréquipement multimédia et distance affirmée aux objets

En ce qui concerne notre étude, nous avons repéré une grande hétérogénéité des équipements dont disposent les personnes rencontrées. Si certaines sont très bien équipées, d'autres au contraire établissent volontairement une distance avec les objets multimédia.

*« Ouais. On est un peu ridicule. On n'a même pas d'ordi, c'est un laptop.
C'est quoi ?*

Un portable. On regarde les films sur un ordinateur portable. On rigole parce que les gens ils ont des écrans de deux mètres tout plat, et nous, on est avec notre petit truc, on est serré sur notre canapé, et puis quand on veut faire grand écran on rapproche le petit tabouret. C'est bien ! C'est vrai que ce n'est pas... on pourrait optimiser mais bon» (Maël).

*« Mais c'est un choix familial de ne pas investir dans ces équipements là. On a acheté une télé qui donne l'impression d'être un écran plat, mais qui est une véritable télé, enfin qui n'est pas... voilà.
Et pour le reste je ne veux pas investir là-dedans.*

Parce que ?

F : Parce que je ne vois pas l'intérêt. C'est un support si tu veux.

Tu dois y aller souvent au cinéma je pense.

F : Ouais, je préfère aller au cinéma que d'avoir un home cinéma » (Laure).

La raison économique n'explique pas le faible investissement dans le matériel vidéo ou Hi-Fi de Maël ou Laure, puisque dans les deux cas, ils avouent être « plutôt à l'aise » financièrement. En réalité c'est une distance qu'ils établissent avec les objets de manière générale. D'ailleurs, ils n'achètent pas de CD, ni de DVD, et cultivent cette distance, démontrant que l'intérêt d'une œuvre culturelle ne se situe pas dans l'objet mais bien plutôt dans l'œuvre en elle-même. Cette distance n'est pas sans lien avec l'origine socioculturelle. Les mieux dotés culturellement insistent sur cette distance alors que les

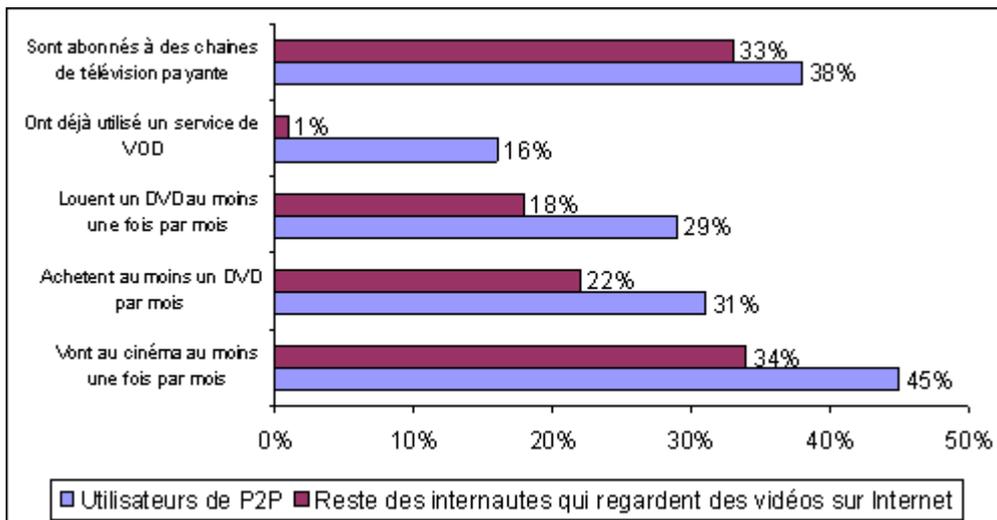
moins dotés semblent attachés aux objets multimédias et culturels : ils exposent, mettent en évidence leurs collections de DVD, leur grand écran etc. Exposer sa collection de DVD c'est faire la preuve de ses connaissances cinématographiques, or ces connaissances vont de soi, sont une évidence pour notre partie de la population la mieux dotée culturellement. Au-delà des goûts culturels, la possession d'objets multimédias récents cherche peut-être à faire la preuve de modernité et d'adaptation technologique.

Dany et Muriel sont très équipés en matériel vidéo et Hi-Fi. Outre son grand écran plat blue-Ray, Dany possède deux lecteurs enregistreurs numériques, une enceinte Mp3 Bose, deux consoles de jeux (Wii et PS3) deux lecteurs de disque dur, etc. Du côté de Muriel, la famille est également très équipée, l'écran plat et les lecteurs et enregistreurs numériques sont dans le salon. Elle ajoute :

*« Oui, on a acheté des petits DVD portables pour quand on part en vacances, pour les gamins. Les enfants ont tous un MP3 ?
Les deux grands, ouais. Mathieu a refilé son vieux à Amandine, donc il en a un, mon mari en a un, je lui en ai pris un pour son anniversaire, donc on doit avoir trois. (...)
Vous avez des consoles de jeux aussi ?
Ouais, on a la Wii et la PS2 en haut ». (Muriel, p.176)*

Le goût pour les objets se repère certes dans l'équipement, mais également dans la possession des DVD, CD et autres collections d'objets. *« Mais les commentateurs qui évoquent fougueusement la "dématérialisation", la musique "virtuelle", omettent souvent de préciser que pour pouvoir lire un fichier MP3, il est néanmoins impératif de disposer d'un disque numérique où les données sont stockées, que celui-ci soit incorporé dans un baladeur MP3 ou dans un ordinateur classique. Il paraît donc nécessaire de relativiser cette notion de "dématérialisation" puisqu'il s'agit, essentiellement, du passage d'un ancien format d'encodage vers un nouveau, plus performant et permettant une compression plus grande des données. Ce qui a éventuellement disparu, dans le cas de la musique téléchargée sur internet, ce n'est pas le caractère matériel du support (le disque dur d'un ordinateur ou d'un iPod étant incontestablement un objet matériel) mais l'objet CD : c'est donc simplement le mode de stockage individuel qui a été transformé. D'une pile de disques compacts entassée dans un coin du salon, on est ainsi passé à un répertoire de fichiers enregistrés sur un seul disque » (Pucheu et Matthews, 2007).*

Spontanément les gens répondent qu'avec le téléchargement ils achètent moins de biens culturels qu'avant de télécharger. Les internautes téléchargeraient des films ou des musiques, donc ne les achèteraient pas, alors leur consommation de CD, de DVD ou de places de cinéma décroîtrait. La logique du syllogisme est implacable, trop évidente à notre goût. En effet, les individus se sont approprié l'évidence de cette rhétorique, répétée ici et là, et la resservent spontanément au moment de l'entretien. Ainsi, de récentes études statistiques font le lien entre téléchargement et loisirs culturels et démontrent que les personnes qui vont le plus au cinéma ou au concert, qui achètent plus souvent des CD ou des DVD, sont également celles qui téléchargent le plus fréquemment.



Enquête M@rsouin décembre 2008.

Il serait très pertinent de quantifier réellement le nombre de CD, de DVD, de places de cinéma achetés ou offerts sur une année. Le téléchargement entraîne-t-il une diminution significative de l'achat de bien culturel ? Seules des enquêtes longitudinales permettraient d'infirmer ou non cette proposition avec sûreté. Ainsi, selon les études économiques, trois scénarios sont envisageables : le téléchargement se substitue à la consommation culturelle traditionnelle (les consommateurs n'achètent plus de CD ni de DVD), le téléchargement peut également compléter une pratique déjà existante, par exemple il permet l'échantillonnage (le consommateur télécharge, écoute et achète les morceaux qui lui plaisent), enfin dernier scénario, la pratique cumulative, les individus conservent leur pratique culturelle traditionnelle et à cette pratique s'ajoute le téléchargement (Bourreau, 2007). Aux vues de notre enquête qualitative, il semble que les individus adoptent le plus souvent les deux derniers scénarios.

- **Le plaisir d'avoir un CD, d'aller au cinéma**

Nous avons vu précédemment que les téléchargeurs sont également ceux qui achètent le plus de musique enregistrée, vont plus souvent au cinéma que ceux qui ne téléchargent pas de biens culturels. Ensuite, l'enquête qualitative met en évidence une non concurrence entre l'objet CD ou le cinéma par exemple et le téléchargement sur certains aspects. Nous avons en effet émis l'hypothèse qu'avec le téléchargement l'objet culturel était dématérialisé, c'est-à-dire que la version numérique en elle-même suffisait à satisfaire le consommateur. En vérité, il n'est rien, et les individus attachés aux objets semblent le rester, malgré leur pratique de téléchargement.

« C'est vrai que j'aime bien avoir le coffret DVD avec la jaquette, ce n'est pas pareil. Pareil pour les CD, je préfère les acheter aussi (...) Mais, moi je n'achète en DVD que les films que j'aime vraiment beaucoup, et que j'ai envie de garder, et que je ne re-regarde pas forcément. La plupart des films que j'ai là, je ne les ai pas re-regardé, mais je sais que je les ai pour les montrer à quelqu'un, pour les prêter » (Gabrielle).

Certains adolescents rencontrés accordent également beaucoup de valeurs à l'objet CD en tant que tel (la jaquette, le boîtier, le fait de pouvoir le classer dans une bibliothèque pour le voir et le faire voir...).

*« - C'est mieux d'avoir le vrai album quand même !
Oui, l'effet matériel » (Adrien, 14 ans en quatrième et Léo 13 ans en quatrième).*

D'ailleurs, ils se donnent la peine d'acheter l'album quand il leur plaît vraiment, le téléchargement faisant peu ou prou office de présélection. Cette configuration rappelle le scénario de complémentarité, le téléchargement permet le sampling et on achète sans se tromper.

*« Et vous n'achetez jamais de CD ?
Si quelques fois quand j'aime bien vraiment le CD, je l'achète, mais quand c'est pour quelques chansons je les télécharge. Les artistes que j'aime vraiment bien. Les albums où on sait que c'est pas décevant. » (Matéo, 15 ans, seconde)*

Le cinéma pour sa part possède des qualités que le téléchargement de films ne peut remplacer. En effet, la qualité du son et de l'image présente dans un cinéma ne peut se substituer à celle d'un visionnage devant un écran d'ordinateur ou de télévision. Si bien que pour les personnes que nous avons rencontrées, les films auxquels elles accordent de la valeur méritent d'être vus avec la qualité de son et d'image d'un cinéma.

« Je préfère aller au cinéma, à regarder un film sur la télé là, je le fais parce que j'ai envie de voir des films et que je n'ai pour l'instant que ce moyen là. Mais franchement je préfère payer ma place et aller au ciné. Tu me donnes tous les films gratuitement, je ne les regarderais pas forcément plus, je préfère aller voir moins de films et aller les voir au ciné (Gabrielle).

Pour Laure, certains films méritent d'être vus au cinéma plutôt que sur un écran de télévision, si bien que le téléchargement ne pourra pas remplacer le cinéma dans ce cas.

« Un film comme "Séraphine", j'ai regretté de ne pas l'avoir vu sur grand écran. Parce qu'il y a des films... bon l'écran de télé ce n'est pas pareil (...) puis bon la taille de l'écran, il y a des films qui nécessitent plus, c'est vrai que "Séraphine", ça nécessitait, il y avait des paysages, il y avait des tableaux, ça nécessitait plus d'écran » (Laure).

En outre le cinéma reste un lieu de socialisation à l'adolescence ; on va au cinéma entre copains. Se réserver un samedi après-midi pour aller en ville voir un film est une occasion de sociabilité. Le cinéma demeure le prétexte pour sortir avec ses amis et se soustraire pour un temps au regard parental. Sur ces points il ne peut y avoir de concurrence entre le téléchargement d'un film et le cinéma.

- Des adolescents adeptes du MP3

En ce qui concerne les adolescents, tous les jeunes interrogés disposent au minimum d'un lecteur MP3 ou MP4, et utilisent les fonctions MP3 de leur téléphone portable pour sauvegarder et lire les fichiers musicaux. S'ils téléchargent de la musique c'est notamment pour écouter le lecteur MP3 ou MP4.

Il semble que la possession du lecteur MP3 soit un phénomène de mode, car la majorité des jeunes rencontrés en possédaient. On sait combien l'adolescence est un moment de la vie où la pression des pairs est assez fortement subie. On peut supposer que la possession de ce genre d'appareil soit une norme implicite des jeunes collégiens et lycéens.

En effet, alors qu'ils en ont assez peu l'usage, certains jeunes rencontrés en possédaient malgré tout.

« Ça ne sert à rien. On écoute la radio, c'est plus facile comme c'est des nouvelles musiques qui passent souvent.

Le MP3 il te sert à écouter la radio ?

Non, j'ai mon portable.

Pourquoi tu l'as acheté, c'était un cadeau ?

Non, je l'ai acheté, j'en voulais un, mais il ne me sert à rien » (Alix, 13 ans, cinquième).

Ces explications nous amènent à supposer que c'est la volonté d'utiliser l'équipement qui conduit vers le téléchargement. Le fait d'avoir un lecteur MP3, de vouloir l'écouter, incite les jeunes à télécharger de la musique. Or, sans lecteur, ou sans utilisation, il semble y avoir peu de chance pour qu'ils téléchargent. Au fond, on n'achète pas le lecteur MP3 pour stocker de la musique déjà téléchargée. C'est l'arrivée du lecteur qui amène les jeunes vers le téléchargement.

Dès lors, on peut s'interroger sur le rôle joué par l'industrie du multimédia qui propose à la vente, lecteurs MP3 ou MP4, disques dur externe, clés USB à grosse capacité. C'est bien la présence de ces appareils qui dirigent les consommateurs vers le téléchargement, puisqu'ils sont implicitement conçus pour sa pratique. *« Le succès des baladeurs numériques n'est pas sans soulever la contradiction dans laquelle se trouve aujourd'hui l'industrie musicale : comment concilier l'illégalité du téléchargement et l'accès légal à des lecteurs prévus à cet effet ? » (Pucheu et Matthews, 2007).*

De plus, le téléchargement en lui-même et les activités qui y sont liées (intérêt pour les techniques informatiques, configuration et installation des logiciels) ne peut *a priori* pas être perçu comme une activité symbolisant l'âge adolescent aujourd'hui. Bien sûr, les normes varient selon les groupes de

pairs, mais plusieurs des jeunes rencontrés se présentent à l'opposé de celui qu'ils décrivent comme le « no life » ou le « geek »¹⁵. L'emploi de ce terme n'est pas anodin. En effet, c'est un mot doté d'une connotation plutôt péjorative, et l'employer montre ainsi la distance que mettent les jeunes interrogés avec la pratique exagérée de l'informatique. « *Les mots ont la vertu de dire à leur manière des catégories de classement et de jugement "indigènes"* » (Beaud et Weber, 1998). Les activités extérieures telles que le body board, les sports collectifs, les balades en vélo sont également valorisées et présentées comme les symboles d'une identité de jeune. S'ils ont dans leur entourage des personnes qui téléchargent pour eux (typiquement les grands frères) ils ne dépensent pas l'énergie nécessaire à apprendre à télécharger.

Finalement, le téléchargement en lui-même ne peut pas être considéré comme une pratique générationnelle, mais c'est bien plutôt la possession des nouveaux appareils d'écoute de musique (MP3, téléphone portable MP3...) qui entraîne le téléchargement. Les modes d'écoute de la musique ont changé : les jeunes écoutent la musique en situation de mobilité, sans doute bien plus qu'avant. Dès lors, adopter ces manières d'être et détenir ces appareils constitue à notre sens, bien plus les symboles de l'adolescence aujourd'hui.

Ainsi, la possession de matériels tels que les MP3 pour les plus jeunes, d'écran plat pour les plus âgés de notre échantillon laisse deviner une certaine attirance vers la possession d'objets multimédias. Sans surprise, ceux qui valorisent dans leur discours le fait de posséder ces équipements, expriment également leur plaisir d'acheter des CD ou des DVD. De fait, nous pouvons émettre l'hypothèse que le téléchargement ne concurrence pas nécessairement l'achat de CD ou de DVD, et moins encore les sorties au cinéma.

10.2 3. Télévision et radio

Grâce aux nouvelles technologies qui permettent les enregistrements numériques, les individus semblent de plus en plus s'éloigner de la télévision. L'hypothèse d'un remplacement d'écran pour écran, écran de télévision pour écran Internet, semble se vérifier aux regards du comportement et des justifications avancées par les personnes que nous avons rencontrées. D'ailleurs, l'enquête sur les pratiques culturelles des français menées par Olivier Donnat fait le constat d'un recul de la télévision au profit d'Internet dans les jeunes générations. « *Le temps consacré au petit écran, pour la première fois depuis son arrivée dans les foyers, a cessé d'augmenter et a même diminué chez les jeunes générations* » (Donnat, 2009).

¹⁵ « No life » : pas de vie, ou « geek ». Expression qui désigne de manière plus ou moins abstraite, celui ou celle qui se coupe d'une vie sociale extérieure du fait d'un usage intensif de l'outil informatique.

- La liberté d'Internet et la contrainte de la télévision

En effet, les personnes que nous avons interrogées expriment le désir de ne plus subir les « diktats » de la télévision, notamment parce qu'elles peuvent, grâce à l'enregistrement numérique, regarder les émissions quand elles le veulent, éviter les coupures publicitaires, choisir les films, et choisir également de les regarder par exemple en version originale.

« Et donc moi je regarde toujours les trucs en VO » (Dany).

La liberté proposée par Internet dans le choix des contenus, leur disponibilité met d'autant plus en lumière les contraintes qu'impose la télévision. Certaines personnes que nous avons rencontrées, expliquent ne plus regarder la télévision, car elles avaient le sentiment de perdre une certaine forme de contrôle sur ce qu'elles désiraient vraiment voir. Happées par la télévision, elles se laissaient entraîner à regarder des émissions ou des films qui au final ne leur plaisaient pas. Ainsi, sont mélangés dans les discours, le manque d'intérêt porté aux programmes proposés et la volonté d'échapper aux impositions culturelles portées par la télévision.

« Et après j'ai retrouvé la télé, quand je me suis mis en couple je me suis retrouvé avec la télé. Et en fait, j'étais affligé de constater qu'on était... finalement qu'on regardait la télé, mais qu'on ne regardait que des trucs merdiques, et qu'on se laissait avoir par... passifs devant la télé, et qu'en plus la... la bande passante d'informations étaient insuffisante. Il y a les médias qui te... tu consommes de la culture on va dire, n'importe quoi, et la télé c'est comme un modem, il n'y a rien qui t'intéresse, mais bon, par défaut tu regardes. Alors que tu peux aller sur le web et chercher des informations que tu as envie, et tu peux recevoir une grosse information rapidement, facilement (...) quand j'arrivais à chaque fois, moi je lui disais "mais qu'est-ce que tu regardes comme truc à la con ?", elle me disait "mais c'est vrai qu'est-ce que je regarde comme truc à la con ?", et elle ne se rendait même pas compte, mais par contre elle revenait, elle débranchait, elle disait "ça ne sert à rien !"

C'est comme un réflexe en fait.

*C'est un réflexe et tu te laisses... **tu te lobotomises là.** (...) Et puis aussi des évènements sportifs. Je me suis rendu compte qu'avec la télé, j'étais pris dans un engrenage des évènements sportifs, parce qu'il y avait tout un univers de...*

Un agenda en fait, qu'il fallait suivre ?

Ouais, et puis ils avaient le chic de monter la chose en... de nous faire penser que c'est super important le match de samedi, et qu'il faut absolument le regarder, et du coup je regardais.

Ouais, en tant que breton quand même !¹⁶

Ouais, c'est ça, le match de la Coupe de France, on ne pouvait pas ne pas voir ce match là, et tous les samedis, il y avait un truc à voir qui était hyper crucial » (Maël).

- La dévalorisation de la télévision

Ajoutons, que la télévision, est très fréquemment fortement dévalorisée dans le discours de certains individus. Selon sa hiérarchie culturelle, Laure situe la télévision plutôt en bas, et la lecture plutôt en

¹⁶ Peu de temps avant cet entretien avait eu lieu la coupe de France entre deux clubs de football bretons : « Le Stade Rennais » et le club, « En Avant Guingamp ».

haut. C'est selon cette échelle qu'elle autorise son jeune fils de onze ans à ne regarder la télévision que deux fois par semaine.

*« Non, il n'a pas école le samedi matin, mais il n'a pas le droit d'être non plus devant la télé. Il est **prié d'aller lire** régulièrement dans son lit » (Laure).*

D'ailleurs, elle ne sait pas quelles sont les chaînes qu'elle peut avoir, et dit ouvertement ne pas s'y intéresser :

« Mais les histoires de chaînes, je n'en avais rien à foutre » (Laure).

C'est un moyen pour Laure, dans son discours de dénigrer la télévision et de faire part de la distance qu'elle met vis-à-vis du petit écran. Et elle l'explique ainsi :

« Les films de la télé j'en regarde peu, il y en a peu qui me plaisent vraiment, hormis quelques fois sur Guilli de temps en temps il y en a de pas trop mal... (...) Mais c'est un choix familial de ne pas investir dans ces équipements là. On a acheté une télé qui donne l'impression d'être un écran plat, mais qui est une véritable télé, enfin qui n'est pas... voilà. Et pour le reste je ne veux pas investir là-dedans.

Parce que ?

F : Parce que je ne vois pas l'intérêt. C'est un support si tu veux.

Tu dois y aller souvent au cinéma je pense.

F : Ouais, je préfère aller au cinéma que d'avoir un home cinéma » (Laure).

Ainsi, selon Laure, les meilleurs méritent d'être vus au cinéma, d'autres peuvent être vus en DVD ou simplement téléchargés. Les films vus à la télévision, et de fait imposés par la programmation pour leur part sont le plus souvent placés en bas de son échelle. Les films téléchargés ne supplantent pas dans sa hiérarchie implicite des œuvres culturelles les films vus au cinéma. Par contre, ils se confondent avec ceux qu'elle voit à la télévision.

A l'inverse, Muriel, connaît relativement bien les chaînes auxquelles la famille est abonnée et dénigre assez peu la télévisée. Elle explique la regarder quasiment tous les soirs, pour « se poser » et aime voir ce que propose le petit écran. Le choix d'être abonné à plusieurs bouquets de chaînes télévisées démontre toutefois sa volonté d'élargir les propositions de programmation, mais contrairement à Laure, elle ne dévalorise pas les films qui y sont proposés.

« On a internet en haut avec Orange, et en bas on a Canal Plus le bouquet. C'est sur Canal Plus que tu as tes chaînes de musique ?

*Non, on a la TNT aussi. Donc, la télé c'est TNT intégrée. Du coup on a W9, on a France 4, tout ça, et avec le bouquet on a Canal Plus Cinéma, Eurosport, NRJ 12, non, pas NRJ 12 par Canal Plus le bouquet, tu dois avoir Planète, on a 6 chaînes supplémentaires, en plus du TNT.
(...) Canal Plus, plus Canal Plus le bouquet. Donc on a Canal Plus, plus différentes chaînes rattachées à Canal. C'est à dire qu'on a Canal Plus Cinéma, Canal Plus Sport, on doit avoir Planète, Eurosport, et puis on doit avoir Paris Première, et je ne sais plus » (Muriel).*

De fait, Muriel n'est pas dans la distinction culturelle, mais plus dans ce que l'on pourrait appeler la distinction matérielle. C'est la possession des objets technologiques et de leurs corollaires, tels que les abonnements aux bouquets de chaînes, qu'elle met en avant dans son discours.

- **La radio : un moyen pour sélectionner l'offre musicale**

A *contrario*, la radio ne pâtit pas d'une image négative, elle reste très écoutée par nombre de personnes rencontrées : par le biais de poste de radio traditionnel, mais aussi via les MP3, ou bien la radio par Internet ou podcastée. D'une part, il existe un grand nombre de radios diversifiées, si bien que les individus ont le sentiment d'avoir le choix. D'autre part, la radio, selon celle qui est choisie, effectue une sélection des musiques diffusées, et permet surtout aux auditeurs de découvrir de nouveaux groupes, de nouvelles chansons. L'offre musicale étant très importante, il est intéressant de disposer d'un catalogue dans lequel des sélections ont déjà été réalisées.

« Mais, ce que je veux dire, c'est qu'il y a des gens qui sont là, qui bossent à la radio et qui sont professionnels de détecter les trucs sympas, qui sont nouveaux, et qu'il faut écouter, qui méritent l'attention. Ou bien de revenir sur un vieux morceau des années 60 qui était top, ou je ne sais pas quoi. Moi, je trouve ça génial, tu as un DJ chez toi qui met la musique. La radio, je trouve ça infiniment mieux que d'écouter sa musique. Il y a quelqu'un qui choisit, tu n'as pas à réfléchir, il te fait découvrir » (Maël).

Du côté des jeunes, la radio est très écoutée, et c'est d'ailleurs l'un des vecteurs pour accéder aux nouvelles propositions musicales. Nombre d'adolescents, utilisent en effet leur MP3, pour écouter la radio, et si un morceau les intéresse, ils cherchent son nom via les sites Internet des radios, pour pouvoir ensuite le télécharger.

10.3 4. Le téléchargement : une affaire de garçons.

Même si les filles disent aussi télécharger, la maîtrise technologique demeure un apanage très masculin, qui plus est à l'adolescence où, l'identité de genre est en construction. En effet, la capacité à télécharger, à installer les logiciels, à savoir repérer quoi et comment télécharger est une pratique valorisée par les garçons. Durant l'adolescence les identités sexuées sont en construction et ce qui est identitairement marqué, est exacerbé afin de faire reconnaître à soi comme aux autres son identité de genre (on connaît bien maintenant les études qui démontrent que les jeunes filles

s'éloignent des mathématiques à l'adolescence, et à l'inverse, les garçons de la littérature, disciplines très marquées au niveau du genre). Ainsi, les garçons vont mettre en évidence leur capacité à utiliser ces outils technologiques, quand les filles vont ouvertement faire part de leur ignorance à ce sujet. L'étude réalisée à propos de l'opération Ordi 35, (prêt d'un ordinateur portable pour chaque élève de troisième en Ile et Vilaine) met également en évidence cette différence entre filles et garçons vis-à-vis de l'outil informatique. *« Les pratiques des adolescents ne sont pas uniformes et elles s'inscrivent en particulier dans une différenciation sexuée. Ainsi peut-on observer des pratiques différentes entre garçons et filles. En règle générale, les garçons sont plus nombreux que les filles à fréquenter la salle de l'animateur Ordi 35. Les observations semblent converger dans le sens d'un plus fort attrait pour le côté technique de l'outil chez les garçons. Si elles sont moins nombreuses à fréquenter les salles Ordi 35, les filles y passent également moins de temps. En outre, elles ont des usages quelque peu différents. Il n'est pas rare de voir plusieurs d'entre elles autour d'une même machine allumée, tandis que les garçons sont la plupart du temps seuls devant leur ordinateur. En cas de problème technique ou de panne, nous avons également constaté que, généralement, les filles ne cherchent pas à réparer elles-mêmes leur ordinateur mais qu'elles préfèrent attendre les conseils de l'animateur ou demander de l'aide aux garçons. Dans cette période importante pour la construction identitaire que constitue l'adolescence, ces jeunes filles sont en recherche des caractères de leur féminité. Elles ont en particulier intériorisé que l'identité féminine implique un désintérêt affiché pour les techniques et les technologies tandis que les garçons ont intégré que la technique est un trait de l'identité masculine. Du coup, elles peuvent s'autoriser, beaucoup plus facilement que les garçons entre eux, à solliciter l'aide des autres et à coopérer »* (Rinaudo et al., 2008).

- Des filles moins enclines à répondre

Au cours de notre enquête auprès des adolescents, les filles ont assez rarement répondu positivement aux sollicitations d'entretien, laissant bien souvent la place aux garçons. D'une part, les garçons sont plus souvent présents dans les foyers de jeunes ou dans les espaces multimédias. En cela, on retrouve la catégorisation traditionnelle de séparation des espaces selon le genre : aux hommes les espaces publics (par exemple la scène politique) et aux femmes les espaces privés (le foyer familial). D'autre part, comme nous l'évoquions précédemment, elles se sentent moins légitimes que les garçons pour répondre à des questions qui pourraient être techniques.

Nous avons rencontrés toutefois quelques filles, mais c'est en insistant qu'elles ont accepté de répondre à nos questions. Pour deux entretiens, le « couple »¹⁷ était présent au sein du groupe et dans les deux cas elles expliquaient que c'est leur copain qui téléchargeait quand bien même elles savaient télécharger puisqu'elles le faisaient avant d'être engagées dans cette relation amoureuse. Implicitement, elles reproduisent un schéma traditionnel dans lequel la technique est réservée aux hommes. A titre d'hypothèse pour l'instant, on peut supposer que lorsqu'elles en ont la possibilité, les filles vont rapidement déléguer cette tâche auprès de leur condisciple masculin. Ceci pose toutefois la question du choix des contenus à télécharger et à terme une certaine imposition des

¹⁷ Les adolescents ont en effet expliqués être en « couple », sans pour autant cohabiter, autrement dit il s'agit d'adolescents qui entretiennent une relation amoureuse.

goûts culturels. On pourrait peut-être craindre en effet que celui qui télécharge soit également celui qui peu ou prou choisit les fichiers musicaux et/ou vidéos.

- Une méconnaissance technique assumée chez les femmes

Comme pour les adolescents, même à l'âge adulte les identités de genre reste toujours marquées face à la technique de téléchargement. Muriel, infirmière, une profession marquée du saut de la féminité, avoue sans complexe de ne être à l'aise avec l'outil informatique, pas plus d'ailleurs selon elle, que ses collègues infirmières.

« Est-ce que tu as des amis autour de toi qui téléchargent, vous en discutez un peu ?

Pas beaucoup.

Au boulot, vous n'en discutez jamais ?

*Non, parce que personne n'est... **ce ne sont que des filles, tu sais on n'est pas très...** aucune de nous n'est très calée en ordinateur. On sait regarder notre courrier, on sait envoyer des mails, et encore certaines ça ne les intéresse pas beaucoup (...) puis même au boulot, on n'a pas d'ordinateur, on ne travaille pas sur ordinateur.*

Du coup tu n'as pas cette familiarité là.

Non, voilà. Moi j'ai appris avec mes enfants » (Muriel).

Ces comportements de genre face à la technique sont traditionnellement repérés par les sociologues. « Un test sur les savoirs informatiques de base administré lors d'une enquête qualitative réalisée en 1986 montrait une forte disparité entre les connaissances masculines et la relative ignorance des femmes, hormis pour celles qui s'adonnaient à la programmation. La métaphore de la voiture était fréquemment invoquée par les femmes pour expliquer leur peu d'intérêt pour le système technique, l'essentiel résidant dans le fonctionnement opératoire de l'ordinateur qu'elles maîtrisent parfaitement (...) Mais pour la majorité des femmes, la technologie demeure un simple outil et cette attitude exprime une mise à distance des valeurs de performance et de maîtrise véhiculée par les artefacts informatisés, valeurs originaires d'un monde technique masculin, étranger à la constitution actuelle de l'identité sexuée féminine » (Jouët, 2003). On pourrait émettre l'hypothèse, qu'à termes l'intérêt pour se procurer des contenus vidéos ou musicaux via Internet pourrait entraîner les femmes vers le téléchargement et donc vers la technique informatique de manière plus générale, comme le désir de communiquer par les mails, d'envoyer et de recevoir les photographies a incité nombre de femmes à se connecter sur la toile.

10.4 5. Une hiérarchie implicite des goûts culturels

La situation d'entretien est une présentation de soi, et l'on sait les efforts que font les personnes interviewées pour paraître sous leur meilleur jour. Posséder des connaissances culturelles, apparaître comme quelqu'un qui a du goût, poussent les individus à nous faire part, à travers leur discours de leur propre hiérarchie culturelle.

- Le cinéma d'art et d'essai

Maël établit une hiérarchie implicite entre les films de divertissement et les films qu'il se représente comme plus approfondis, et pour lesquels le spectateur doit mobiliser sa réflexion, il s'agit des films d'Art et d'Essai.

« Mais quand tu dis les films pseudo intello argentins, c'est... ?

C'est de l'art et essais (...) Les films un peu engagés arts et essais, c'est mieux que les trucs, les productions hollywoodiennes, c'est de la merde. Donc pendant longtemps j'ai tenu le discours que les productions commerciales américaines c'était de la merde et tout ça, je ne savais pas pourquoi je disais ça, c'est mon frère qui disait ça. Et puis après en vieillissant, j'étais toujours d'accord avec moi-même, mais là du coup je savais pourquoi, donc du coup ça n'a pas changé.

Ah ça n'a pas changé ?

Du coup je suis resté pareil. À part que maintenant je sais pourquoi je dis ça, alors qu'avant je ne savais pas.

Et pourquoi tu dis ça alors ?

Ben... parce que c'est toujours un peu la même chose.

Les films américains ?

Ouais. On a l'impression qu'on est dans une... perpétuelle... on s'installe un petit confort de... d'histoire, de scénario, de caractère, d'image, de son » (Maël).

- La VO

Comme le cinéma d'arts et d'essai, les films en VO sont plus souvent valorisés dans les discours et nous remarquons au cours des entretiens, que les plus cinéphiles de notre échantillon, disent préférer les regarder en version originale.

« Non, je ne l'ai pas vu, et je n'y suis pas allée aussi parce que la version qu'ils proposaient au Multiplex n'était pas en VO, et il ne passait plus en VO. Et moi je n'aime pas... ce n'est pas une question de... ce n'est pour être chochette, mais je n'aime pas... quand ce sont des films étrangers, j'aime bien, enfin je trouve que c'est beaucoup plus agréable à regarder en VO, qu'en version française. Je trouve que ça change, même si c'est une langue que tu ne connais pas du tout, ce n'est pas la même chose. Moi j'aime bien avoir la voix des acteurs. La voix des acteurs tu vois... par exemple quand tu suis en VO... quand tu as l'habitude de suivre en VO certains films, ben tu connais la voix de Redford, je ne sais pas quoi, et ça m'énerve après la voix en français. Et puis je ne sais pas, sur l'anglais tu vois le décalage entre la traduction et le texte » (Laure).

Les personnes rencontrées expriment la hiérarchie qu'ils construisent entre les films qu'ils estiment plus que d'autres. On repère qu'ils adhèrent à cette hiérarchie, quand par exemple ils expliquent regarder un certain genre de films : pour se détendre, pour se changer les idées... Comme si le film en soi, sa qualité esthétique n'avait pas de valeur. Ce genre de film est recherché pour sa qualité divertissante. Le plus souvent quand les individus expriment, parfois implicitement, cette hiérarchie,

il s'agit des grosses productions américaines, et à l'inverse, les films qui font réfléchir, ceux que l'on voit dans les cinémas d'Art et d'Essai, sont plutôt en haut de cette hiérarchie.

- **films de détente versus films de réflexion**

Toutefois, tout le monde ne classe pas les films selon la même hiérarchie. Et certes, même si on retrouve souvent la distinction entre le cinéma hollywoodien et le cinéma d'Art et d'Essai, d'autres les classent selon s'ils sont divertissants ou bien avec une intrigue trop poussée et qui exige alors de suivre attentivement.

« Des fois le dimanche soir, il ne faut pas qu'on réfléchisse trop, donc des films d'action où ça ne demande pas beaucoup de réflexion » (Muriel)

Ou bien encore Sylvie pour qui certains films lui permettent de « se vider la tête ».

*« Sinon les séries, **le truc pour bien se vider la tête** (...) Après, non, ça c'est vraiment... comme dirait TF1 les "limites du cerveau", c'est ne penser à rien. Mais ce n'est pas forcément lié à des choses dures, c'est évacuer le stress ou pas envie de se prendre la tête » (Sylvie).*

De même, les comédies, très populaires sont parfois dévalorisées. *Bienvenu chez les chtis* ou *Camping*, deux comédies françaises qui ont eu un succès relativement important lors de leur sortie au cinéma sont parfois évoquées au cours des entretiens comme des films qui ne valent pas « le prix d'une séance de cinéma », qui sont à l'opposé justement des films de goûts...

« Et puis tout le monde disait que c'était génial [Bienvenu chez les chtis], moi je n'ai pas trouvé ça génial du tout. Ce genre de films, ce n'est pas du tout ma tasse de thé. Ce genre de films un peu franchouillard, non » (Gabrielle).

Et pourtant, selon les chiffres d'entrées au cinéma, il s'agit de films qui ont été très souvent vus.

Classer les films selon s'ils sont intéressants ou divertissants, demande de la part des personnes interrogées d'avoir établi une hiérarchie entre les films. Ainsi, ils construisent cette hiérarchie selon le style de cinéma (populaire, art et essai, comédies grand public) ou bien selon les critiques journalistiques.

- **Téléramiste et Franceinteriste**

Ainsi, deux médias sont évoqués chez nombre de personnes que nous avons rencontrées pour la « qualité » de leur critiques cinéma qui sont citées comme des références du bon goût cinématographique.

Laure se fie aux conseils des critiques de France Inter et Télérama. *A priori*, ces deux médias semblent s'imposés, et ce de manière évidente, comme les références pour ce qui concerne les questions culturelles mais pas seulement. Dans l'ensemble de la population interrogée, Télérama est assez souvent citée comme le magazine de référence en matière de cinéma.

« Il y en a dont j'entends parler à la radio, France Inter. J'ai Télérama en ligne » (Laure). »

« Alors moi, c'est toujours très critiqué aussi mais je suis abonnée à Télérama, donc que ce soit ciné ou télé, c'est Télérama. C'est le nombre de T sur Télérama » (Gaëlle).

« J'ai un abonnement à Télérama. Je fais ma sélection en fonction de Télérama. Autant critiques ciné que critiques films ou émissions, je me suis souvent retrouvée, j'ai souvent aimé » (Florence)

« C'est à dire qu'au niveau de mes goûts musicaux, j'avais fait un peu le tour. J'arrivais même à la fin, au niveau de la musique, d'aller chercher sur des sites comme France Inter où ils ont des artistes, c'est intéressant d'avoir les noms et de les télécharger sur e-mule (Jean-Marc).

Ce qu'il est intéressant de noter c'est que les personnes évoquent Télérama ou France Inter comme des médias dignes d'être cités comme des références culturelles.

Les pratiques culturelles ne sont pas qu'une affaire de distinction, comme l'affirmait Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1979), et les mécanismes à l'œuvre dans la construction des goûts culturels sont nombreux. Si l'héritage culturel joue certainement un rôle dans cette construction individuelle, l'accès élargit aux œuvres proposées peut également participer à affiner les goûts culturels des uns et des autres. En cela, on peut donc imaginer que le téléchargement aurait un rôle à joué en matière de démocratisation culturelle, puisque grâce à la largeur et à la profondeur du catalogue proposé par le P2P, les individus vont élargir leurs connaissances et leurs goûts en matière de cinéma et de musique.

11 Deuxième partie : Les représentations

1. Le téléchargement à l'épreuve de la morale

Certes, le téléchargement est illégal, pour autant, les personnes rencontrées n'ont pas une perception claire de la législation. Ils n'entament pas non plus de démarches visant à s'informer mais sont plus ou moins au courant, par l'intermédiaire de journaux télévisés, des spots publicitaires diffusés au démarrage des DVD, d'émissions radios... De fait, alors même que le téléchargement est plus ou moins perçu comme illégal, les personnes rencontrées ne le pensent pas comme immoral.

- Une conscience relative de l'illégalité

Tant pour les adultes ou que pour les adolescents, la législation demeure très peu claire pour les personnes que nous avons rencontrées.

Les adolescents savent, plus ou moins, que la pratique du téléchargement est illégale. Toutefois, ils ne savent pas vraiment dire comment ils sont au courant de la loi, et expliquent qu'ils ont entendu « ici et là », qu'ils voient dans les journaux, entendent à la télévision parler de cette interdiction. Ils n'adoptent pas une démarche volontaire qui vise à se renseigner sur cette loi. Les publicités anti-piratage (« le téléchargement c'est du vol... ») que les spectateurs voient au début d'un film au cinéma, ou bien d'un DVD loué ou achetés sont fréquemment citées pendant les entretiens comme une source d'information sur la légalité du téléchargement.

« Est-ce que vous connaissez un peu la loi ?

*M : ouais, il n'y a pas le droit. **C'est illégal** » (Matéo, 15 ans seconde, commune périurbaine).*

*« J : on sait très bien que **c'est illégal** » (Jason, 18 ans, première, commune périurbaine).*

*« Sur les pubs de DVD, des fois il y a "télécharger **c'est illégal**" (Gaspard, 13 ans, quatrième).*

Maintenant, ils n'identifient pas entièrement si seul le téléchargement est illégal, ou bien s'il est également interdit ou pas de télécharger le logiciel¹⁸ qui permet d'entrer dans un réseau de P2P par exemple. Ainsi, l'accès libre aux logiciels de téléchargement, aux équipements techniques qui permettent le téléchargement, ne leur permet pas de se repérer de manière efficace face à la législation.

¹⁸ Pour entrer dans un réseau de P2P, les utilisateurs téléchargent un logiciel libre qui permet de télécharger du contenu audio ou vidéo. Les plus couramment cités dans les entretiens sont e-mule, LimWire, ou BitTorrent.

« Il n'y a pas le droit de télécharger, mais ils vendent la clé pour télécharger ! » (Adrien, 14 ans, quatrième).

« Même à Carrefour, dans les kiosques ils vendent des magazines avec des logiciels de piratage ! (...) E-mule, c'est bizarre, c'est illégal, mais alors pourquoi ils l'ont pas enlevé ? » (Léo, 14 ans, quatrième).

Internet, les commerçants, l'Etat... représentent pour les jeunes une entité adulte, une certaine autorité et ils ne perçoivent pas les enjeux ou les oppositions qui peuvent exister. Si des adultes laissent en accès libre un logiciel de téléchargement, les jeunes rencontrés ne comprennent pas pourquoi le téléchargement est interdit. Ils mettent en évidence ce qui pour eux constitue un paradoxe : d'un côté les possibilités au téléchargement sont nombreuses (téléchargement de logiciels libres, vente de clés ou disque dur externe à grande capacité de stockage, site proposant le visionnage de films en streaming...) de l'autre, il y a des interdits, peu clairs, mal identifiés. Il leur semble alors contradictoire de proposer des solutions pour les interdire ensuite.

Ensuite, l'information vis-à-vis de la législation n'est pas clairement identifiée, et reste basée sur le bouche à oreille. Ils gardent en mémoire certaines histoires où des téléchargeurs ont dû payer de fortes amendes, mais si ces mésaventures ne concernent pas un entourage proche elle reste parfois plus ou moins fictive, comme s'il s'agissait de rumeurs. De fait, la majorité des jeunes rencontrés disent ne pas craindre outre mesure une autorité quelconque vis-à-vis de leur pratique de téléchargement.

Toutefois, dès lors que ces histoires ne sont plus de simples rumeurs et deviennent plus tangibles, la crainte de l'amende voire même de l'investigation policière dans le logement, fait peur aux jeunes internautes. Une partie des entretiens a été réalisée dans un quartier populaire et les jeunes rencontrés ici nous ont fait part de la mésaventure du père d'un jeune du quartier. Ce dernier a été arrêté pour téléchargement illégal et a dû payer une très forte amende, aux dires de mes interlocuteurs. Cette histoire semble avoir marqué les mémoires collectives. De la même manière, l'un des jeunes rencontrés avait reçu un mail d'avertissement, dont il n'avait pas vraiment identifié la provenance, concernant sa pratique de téléchargement.

« J'ai eu un message un jour de... de je ne sais pas qui, et il me disait d'arrêter de télécharger, sinon j'allais avoir des saisies.

Ah bon ? Tu as reçu un message comme ça ?

J : Ouais, quand je téléchargeais... avant je téléchargeais... ouais, je téléchargeais une dizaine de films par jour, voire plus.

M : qui t'a envoyé ça ?

J : je ne sais pas, je ne me rappelle plus.

Tu ne sais pas qui te l'a envoyé ?

J : non, c'était un nom.

Tu ne sais pas si c'est le fournisseur d'accès ou autre ?

J : ouais, ça doit être quelqu'un comme ça... ? Il me disait d'arrêter de télécharger, sinon c'était saisi. J'ai arrêté, j'ai tout supprimé, j'ai même voulu supprimer mon disque dur, parce que là c'est un coup à se faire avoir !

Et après tu as recommencé ?

J : ouais, j'ai arrêté pendant un moment et puis, j'ai recommencé. Mais là je télécharge moins, beaucoup moins. Je télécharge 2 films dans la semaine. Avant je téléchargeais 10 par jour, voire plus » (Jason, 18 ans, première et Marlène, 18 ans, BEP).

En fait, sans vraiment savoir ce qui leur en coûterait en cas d'arrestation, l'avertissement demeure très efficace pour stopper la pratique du téléchargement. Même si aucun jeune rencontré n'a évoqué le projet de « riposte graduée », l'avertissement effraie car il fait la preuve d'une potentielle surveillance des internautes par la sécurité publique ou par un quelconque organisme. Dans cette configuration, le fantasme d'un *big brother* espionnant les individus est présent et apparaît comme très inquiétant.

- Le pirate : une figure distante des représentations identitaires

De fait, les adolescents rencontrés ont la perception, quand bien même elle est relative, de l'illégalité de leur pratique. Malgré cela, ils ne s'identifient pas à la figure du pirate telle qu'elle est diffusée aujourd'hui à travers notamment les clips destinés à la prévention du piratage.

« Tu n'as pas l'impression d'être une pirate ?

L : non » (Laure, 15 ans, troisième).

« Est-ce que vous avez l'impression d'être des pirates ?

M : non.

Al : non.

M : je ne le fais pratiquement jamais, donc non, je ne suis pas une pirateuse (Marlène, 18 ans BEP, Abel, 18 ans BEP).

« Par exemple, les publicités en début de DVD, vous n'avez pas l'impression que c'est pour vous ?

Non, non. Enfin si, je me sens un peu visé, mais moi ça ne me fait rien, ça me fait ni chaud ni froid. Je la regarde et je l'oublie deux secondes après » (Dylan, 18 ans, bac professionnel).

« Est-ce que vous avez l'impression d'être des pirates ?

E : Non.

A : Des pirates ? » (Léo, 14 ans, quatrième et Adrien, 14 ans quatrième).

« D : ce n'est pas pirate de prendre une chanson de temps en temps.

K : je ne sais pas pour moi... si.

D : il y a pire comme infraction. Si on télécharge une musique par semaine et qu'on se considère comme un pirate, alors tout le monde est un pirate ! » (Kenzo, 18 ans, terminale et David, 17 ans).

Pour les adolescents le pirate est donc celui qui télécharge de manière intensive, de plus, la banalisation de la pratique du téléchargement diminue de fait le sentiment d'illégalité.

Nous faisons donc le constat du paradoxe suivant : conscients de l'illégalité de leur pratique, les jeunes rencontrés ne s'identifient pas comme des hors la loi, des pirates, tous ces stigmatés qui les rapprocheraient un tant soit peu d'un délinquant. Plusieurs explications permettent de comprendre ce raisonnement.

Premièrement, le téléchargement est une pratique courante. Nombre de leurs amis téléchargent également, d'ailleurs les contenus audio et vidéo sont échangés via les téléphones portables par « Bluetooth ».

« En général, quand tu as un ordi, tu as internet, tu ne fais que ça [télécharger] » (Léo, 14 ans quatrième).

« On sait très bien que c'est illégal, mais tout le monde le fait » (Jason, 18 ans, première).

« Est-ce que vous avez l'impression d'être des pirates, d'être hors la loi ? »

R : quand tu télécharges tu ne te dis pas "je suis hors la loi", tout le monde le fait, c'est naturel.

G : non, c'est normal » (Robin, 15 ans, seconde et Gaël, 16 ans, première).

« Donc vous n'avez pas l'impression d'être pirate ? »

K : non, pourtant, on l'est aux yeux de la loi.

D : oui, mais en même temps tout le monde fait ça (Kenzo, 18 ans, terminale, David, 17 ans).

Le téléchargement par un réseau de P2P est une pratique banale devenue plus ou moins une norme à un âge où le temps et le mode d'écoute de musique est relativement étendu et directement liés à ce type de pratique (MP3). Les jeunes gens savent donc qu'ils ne vont pas être « étiquetés » négativement par leur entourage du fait de cette pratique car elle est partagée.

Ensuite, le bien culturel a ceci de particulier : il est public et non rival (Cohen, 2007). Public, cela veut dire qu'il peut être « consommé » par plusieurs usagers, et non rival, qu'il peut l'être en même temps sans encombrement. Dès lors, consommer du bien culturel n'enlève à première vue rien à personne : télécharger puis écouter une chanson n'empêche personne de l'écouter en même temps ni d'acheter l'album de l'artiste. Les jeunes interrogés n'ont alors pas vraiment de scrupules à télécharger ce qui, dans tous les cas, ils n'auraient, selon eux, pas achetés. Ainsi, ils justifient cette pratique en faisant référence à leur notion de bien et de mal, notamment en s'appuyant sur un principe moral très largement partagé : ne pas nuire à autrui.

Pour ne pas être perçu comme immoral, le téléchargement doit être modéré, c'est-à-dire qu'il est censé servir leur propre consommation culturelle, ou celle de leurs entourage proche (amis, parents, frères ou sœurs). Ainsi, selon leur définition, on ne devient pas pirate dès lors que l'on télécharge des contenus audio et vidéos, mais plutôt selon une quantité, qui demeure très subjective, de téléchargement : le pirate c'est celui qui télécharge de manière intensive.

« En général ces gens là [les pirates], ils téléchargent beaucoup, ils téléchargent des centaines de vidéos, moi, c'est une dizaine pas plus, et encore ! » (Léo, 14 ans, quatrième).

« Je ne le fais pratiquement jamais, donc non, je ne suis pas une pirateuse » (Marlène, 18 ans, BEP).

« Mais en général, on en prend juste un morceau, on ne prend pas tout l'album » (Adrien, 14 ans, quatrième).

« Est-ce que vous pensez que les gens qui téléchargent sont des pirates ? »

J : Non.

B : Ben non.

J : Si jamais ils ont des milliers et des milliers de... ça dépend de la quantité » (Jack, 13 ans, quatrième et Batiste, 13 ans, quatrième).

Ils mettent à distance la figure du pirate en assignant à ce dernier d'autres ambitions et une pratique bien plus importante que la leur. De fait, définir le téléchargeur pirate selon l'importance de son téléchargement établit une frontière subjective du nombre de contenus audio ou vidéo téléchargés légalement. Cette frontière permet aux jeunes gens rencontrés de ne pas se considérer comme pirate car n'entrant pas dans la catégorie qu'ils ont ainsi définie.

Surtout, au-delà simplement de l'importance du nombre de fichiers téléchargés, c'est l'intention qui définit la moralité ou pas de l'utilisation d'un réseau de pair à pair et le téléchargement devient immoral si l'intention est de revendre des fichiers téléchargés.

- **La dénonciation des pratiques des maisons de production**

Enfin, la dénonciation des pratiques des maisons de production est utilisée comme contre exemple pour justifier de la probité du téléchargeur, car si les personnes que nous avons interrogées entendent l'argument du respect des droits d'auteur, pour autant, elles ne s'apitoient pas sur le sort des maisons de production et évoquent souvent les bénéfices engrangés comme une justification de la bonne santé de l'industrie musicale et cinématographique.

« Je peux comprendre les artistes qui ont l'impression de se faire voler, en même temps je n'ai pas franchement pitié des grosses multinationales de disques, elles ne vont pas me faire pleurer, ni les grands artistes, du genre Madonna » (Gabrielle)

« Je ne suis pas très claire là-dessus non plus. Je trouve que c'est normal qu'il y ait des droits d'auteur sur une œuvre, mais en même temps, à partir du moment où les supports changent, il faut aussi changer les systèmes commerciaux. Moi, quand j'achète un CD, maintenant, je trouve que finalement, sur le CD, il y a combien véritablement de chansons qui m'intéressent, pas forcément douze ou treize, et que bon... voilà. Alors aller piller sur internet les deux ou trois qui t'intéressent, c'est ce que tu finis par faire effectivement, ce n'est sans doute pas la bonne solution. En même temps, t'obliger à payer à chaque fois, je ne sais plus ce que c'est... quel prix ? C'est autour de dix-sept euros.

F : Ouais, pour treize chansons, bon il ne faut pas exagérer non plus. Donc voilà, je crois qu'il faut faire évoluer les choses, les gens n'ont plus envie de se taper un CD de A à Z, et puis en même temps... » (Laure).

De plus il y a de manière diffuse dans certains discours le sentiment d'avoir été arnaqué par l'industrie du disque dont au fond le seul objectif aurait été le profit financier.

« Bref, on nous a remplacé le CD, ils ont fait des marges ignobles, alors que le CD a coûté tout de suite moins cher que le vinyle à produire. Et sous prétexte de révolution technologique, on nous a vendu le CD deux fois plus cher. En nous revendant évidemment la version CD qu'on avait déjà acheté en vinyle, en faisant un packaging minable, mais quand je dis minable, tu prends les

premiers CD, tu prends les premiers vinyles, tu compares, c'est limite des photocopies des pochettes, en beaucoup plus petit, donc en beaucoup plus moche. Donc on s'est foutu de notre gueule sur cet enchainement là. Sur dix ans on s'est foutu des gens, mais alors gravissime. Après, on s'est mis à développer le produit CD, il faut quand même savoir que les maisons de disques, pendant longtemps ont vendu... un disque sur trois c'était des compilations. Ça veut dire qu'on te les vendait en single, on te vendait l'album complet, et après on te le vendait en compilation. Ils se sont fait des marges mirifiques sur tout ça. Ils se sont fait des couilles en or ! » (Dany).

Le changement de support a également obligé les consommateurs à racheter sur ce nouveau support ce qu'ils détenaient auparavant, si bien qu'ils ont le sentiment de payer, dans tous les cas plusieurs fois les droits d'auteur.

« J'en achète beaucoup aussi, je ne fais pas que pirater. Là je suis dans une période un peu charnière parce que, tu verras j'ai beaucoup de DVD, mais je suis en train de repasser sur le Blue Ray, c'est vrai que ça... on en reparlera, surtout ce qui est piratage, mais il y a des films que j'ai achetés en VHS que j'ai achetés en DVD, que je rachète en Blue Ray, à un moment ça devient agaçant, ça devient gonflant. Et pareil pour les disques, en vinyle, en cassettes, première édition CD, première remasterisation au milieu des années 90, deuxième évolution technologique, les remasterisations 2002, 2003, les disques tu vas les acheter quatre ou cinq fois dans ta vie aussi ! » (Dany).

Au fond, on ne pourrait donc pas reprocher aujourd'hui aux gens de ne pas avoir de scrupules à copier ou télécharger de la musique quand les propres maisons de production auraient préalablement dépassé les bornes d'un certain respect mutuel entre consommateur de musique et producteurs.

- **Les adolescents : la dénonciation ou la prise d'une position politique**

Si pour les adolescents, les arguments sont moins élaborés, l'idée de fond reste similaire. Ils avancent l'idée que les artistes ou les majors ne perdraient de toute façon pas beaucoup d'argent avec le téléchargement en regard des bénéfices qu'ils accumulent. Ces maisons de disques sont parfois même soupçonnées d'escroquer plus ou moins les consommateurs de musique.

*« R : Sur 2 millions de disques. Si c'est quelqu'un de connu qui vend des millions de disques, ce n'est pas quelques téléchargements qui vont lui faire perdre des millions non plus !
G : à 15 ou 20 euros le CD aussi... » (Robin, 15 ans, seconde et Gaël, 16 ans première).
« De toute façon ils gagnent des sous quand même ! » (Konan, 11 ans, sixième).
« Non, mais moi ça ne me dérange pas, le problème c'est de télécharger des artistes genre Madonna, où les mecs ils sont pétés de tunes à ne plus savoir quoi en faire, par contre télécharger des petits artistes... pourquoi l'Etat ne donne pas d'argent à ces artistes là pour qu'ensuite on puisse les télécharger. C'est plutôt pour les petits artistes qui commencent » (David, 17 ans).*

Au-delà, c'est également l'expression d'une prise de conscience politique. Quand les adolescents évoquent le décalage entre les bénéfices des maisons de production et leur propre consommation culturelle, ils font part, en toile de fond d'une certaine conception du partage des richesses et

dénoncent son inégalité. En cela, ils expriment une forme d'opinion politique là, où l'on entend fréquemment que les jeunes en seraient dépourvus. Anne Muxel défend l'idée que les jeunes sont peut-être moins politisés au sens entendu couramment, mais cela n'empêche pas leur engagement dans d'autres contextes, ce qui est une autre forme de politisation. *«Les jeunes d'aujourd'hui refusent une vision du militantisme traditionnel répondant à une panoplie bien identifiée de modalités d'interventions. Ils peuvent avoir de véritables engagements, souvent de courte durée, ils peuvent participer de façon très active à des manifestations. Ainsi, leur engagement dans les mouvements antimondialisation sont parfois lourds de prises de risques pour eux-mêmes, mais ils ne se considèrent pas militants pour autant »* (Muxel, 2003). On pourrait évoquer dès lors une conscientisation politique à travers la prise de position face à un débat d'actualité tel que le téléchargement.

Pour autant, le discours ambiant qui consiste à faire prendre conscience aux téléchargeurs du danger que représenterait leur pratique pour la profession artistique, est entendu par les adolescents que nous avons interviewés. L'idée de devoir protéger les artistes est présente dans leur discours, tout comme celle de ne pas plaindre les majors. Seulement, celui que l'on veut défendre c'est l'artiste, celui que l'on entend, dont on connaît le nom ; mais ce souci concerne d'autant plus les artistes dès lors qu'ils sont perçus comme des débutants, les « petits artistes ». On se soucie bien moins du chanteur, ou du groupe de musique reconnu comme ayant déjà gagné plusieurs millions d'euros grâce à sa musique. L'idée que le téléchargement nuit à la création artistique, et de fait aux artistes car il diminuerait voir supprimerait leur rémunération, est donc une idée intégrée par les adolescents, car reprise dans leur discours. De fait, s'il y a culpabilité en téléchargeant, elle se situe au niveau des moyens de rémunération des artistes. Mais, on ne peut oublier combien, ce discours est entendu ici et là, dans les médias. Cette injonction au « respect des artistes¹⁹ » est portée par les personnes qui défendent la loi « création et internet », par ceux que nous pouvons appeler des « entrepreneurs de morale » (Becker, 1963). Si l'inquiétude quant à la rémunération des artistes est présente chez les adolescents, elle n'empêche pourtant pas ces derniers de continuer leur pratique.

L'ambivalence est présente, entre l'injonction sociale extérieure qui les culpabilise quelque peu vis-à-vis des artistes et de leur moyen de rémunération, et la volonté de disposer de contenus culturels.

Pour finir, on voit que les justifications des individus face à la pratique du téléchargement mettent en évidence l'instabilité d'une norme qui reste encore à définir, qui n'est pas stabilisée, en question et en évolution. Et, si la difficulté à comprendre la loi est grande, c'est sans doute entre autre parce qu'elle ne s'appuie pas sur une norme qui paraît juste aux yeux de certains acteurs.

¹⁹ « Respect » est mis entre guillemets, car ce mot est utilisé par les entrepreneurs de morale (Becker, 1963), pour évoquer, *in fine*, la rémunération des artistes. Nous reprenons donc ici une expression « respect des artistes », qui par le choix des mots engage de fait les personnes qui l'emploient.

2. La relation parents-enfants face au téléchargement

L'ambivalence dont nous ont fait part les personnes rencontrées vis-à-vis de la question du téléchargement, pose un certain nombre de problèmes aux parents d'enfants en âge de télécharger.

- Une pratique officiellement illégale

En effet, officiellement, le téléchargement est une pratique illégale, alors même qu'elle est banale. Ainsi, certains téléchargeurs sont aussi parents d'adolescents et en référence à leurs normes éducatives, ils se sentent mal à l'aise d'accepter de la part de leurs enfants une pratique qui est officiellement interdite.

« Par rapport au téléchargement, est-ce que tu as un point de vue ou pas plus que ça ? Est-ce que le débat t'intéresse ?

F : Oui, moi ça m'intéresse parce que si tu veux, je vois mes gamins qui téléchargent, donc je... je les mets en garde de temps en temps, et puis ce n'est pas clair effectivement.

Quand tu les mets en garde, tu fais quoi ?

F : Je leur dis de faire attention quand même, de ne pas trop télécharger, parce que c'est un jeu qui n'est pas très clairement cadré (...)

Je crois que ce n'est pas clair, il faut faire évoluer les choses. Mais en même temps si tu veux, côté parent, c'est difficile de leur tenir un discours hors légalité. Moi j'essaie de leur dire, "allez-y molo, vous mettez sur votre i-pod ou sur votre MP3, mais ne téléchargez pas des centaines et des centaines de titres pour le plaisir de cumuler", parce qu'à la limite il faut aussi les écouter. Il y a des gens qui chargent des centaines de titres de films, s'ils ne les regardent pas ça ne sert à rien. C'est vrai que c'est intéressant, en tant que parent c'est difficile de se mettre contre une autorité.

F : Ouais, il faut juste, je pense les faire réfléchir un peu parce que, bon ce n'est pas clair... la réglementation n'est pas claire autour de ça, tout comme elle n'est pas claire sur les copies, par exemple dans les bibliothèques, si tu veux pour photocopier les documents, ce n'est pas évident non plus. Quand tu reçois des articles en ligne, tu sais maintenant avec le terminal électronique, tu ne dois pas... tu ne délivres pas l'article en ligne aux lecteurs, il y a des droits là-dessus, c'est pareil c'est compliqué. Je pense que pour les enfants ce n'est pas facile de s'y retrouver, et côté parent, tu ne peux pas les empêcher de le faire, parce que tu sais très bien qu'ils vont le faire, et en même temps, tu ne peux pas les encourager à faire n'importe quoi non plus » (Laure).

Cette difficulté éducative tient en partie au fait que les parents sont eux-mêmes ambivalents vis-à-vis de la moralité ou non du téléchargement illégal. Même s'il est interdit, le téléchargement n'est pas pour autant considéré comme une pratique immorale. Il va de soi que la définition de la moralité demeure une question en partie philosophique, et nous ne prétendons pas ici discuter de la moralité en soi du téléchargement mais bien plus de la manière dont les individus la conçoivent. Ainsi, peu de parents interdisent à leurs enfants le téléchargement illégal sous prétexte que c'est « mal » en soit. Le plus souvent c'est par peur du gendarme que les parents conseillent à leurs enfants de modérer leur pratique. Dans une réflexion philosophique sur la moralité (Ogien, 2007) on demande à de jeunes chrétiens fondamentalistes pourquoi les femmes doivent se couvrir la tête. Leur réponse est « parce que la bible l'exige ». On leur rétorque alors que si la bible ne l'exigeait pas, seraient-elles obligé de se couvrir la tête ? La réponse des jeunes fondamentalistes est alors négative. Mais à la question, « pourquoi ne faut-il pas voler », quand bien même la bible n'exigerait pas cette

interdiction de voler, le jeune fondamentaliste, répond que non, dans tous les cas « il ne faut pas voler parce que si tout le monde volait, notre vie serait très malheureuse ». Ainsi, la frontière entre ce qui est perçu comme immoral ou illégal apparaît assez clairement dans la réponse des jeunes fondamentalistes.

L'extrait d'entretien de Laure montre assez clairement cette frontière. Elle n'interdit pas vraiment à ces enfants de télécharger et si elle le fait, c'est bien parce que cette pratique est illégale. En soit, elle ne condamne pas franchement le téléchargement, d'où sa difficulté selon elle à suivre une ligne éducative fixe.

Ajoutons à cela, que ces parents sont d'autant plus mal à l'aise qui leur arrive de demander à leurs enfants de leur télécharger certains films.

Par ailleurs, les parents d'adolescents ne savent toujours exactement si leurs enfants téléchargent ou pas. La moindre connaissance informatique de leur part n'aide pas la lisibilité des parents.

« Non, je ne sais même pas par quel site, je ne peux même pas te dire. Mais c'est plus pour mettre sur leur MP4 (...) Mathieu, je ne crois pas qu'il télécharge des films, je n'ai pas l'impression qu'il continue » (Muriel)

- **Un brouillage des normes pour les adolescents**

Du côté des adolescents, cette ambivalence ajoute un problème de compréhension de la loi. Les parents, qui demeurent les représentants de l'autorité au plus proche des adolescents, ne sont pas toujours mieux informés que leurs enfants. En effet, si certains parents tentent d'interdire le téléchargement sur l'ordinateur familial (par peur de la législation, mais plus souvent par crainte de dysfonctionnement informatique : virus, troient...), d'autres téléchargent également. Dans cette configuration le fait que l'un des deux, ou les deux parents utilisent un réseau de pair à pair brouille encore plus les adolescents vis-à-vis de « l'interdit » du téléchargement. Dans d'autres contextes familiaux, l'expert informatique c'est le jeune, et ces parents là, qui ne saisissent pas bien le danger qu'il peut y avoir à télécharger, n'interdisent de fait pas cette pratique car elle reste plus ou moins opaque pour eux.

3. La culture : un bien de consommation courante ?

Ainsi, le téléchargement interroge de manière plus globale le rapport que les individus entretiennent avec la culture. Peut-on penser aujourd'hui que nous sommes entièrement entrés dans une ère, où la culture serait devenue un bien de consommation courante ?

La vente dans les supermarchés des CD rend la musique « vulgaire » selon Dany. C'est-à-dire que pour lui, ce n'est plus une « affaire de spécialistes ». Le bien musical de fait, devient un bien de consommation comme n'importe quel autre produit de supermarché. Si bien qu'il ne peut s'empêcher de penser que ce qui motive en tout premier lieu les maisons de production reste beaucoup plus l'argent que la démocratisation de la culture par exemple, ou le bien être des artistes. Les producteurs n'ont donc pas une motivation intrinsèque à la musique, ils cherchent à augmenter leur profit, ce qui est mal perçu par nombre de personnes interrogées, on le voit en ce qui concerne la frontière entre le moral et l'immoral.

« Ils se sont mis à vendre leurs disques dans les supermarchés y compris en tête de gondole. Donc, ton disque passait en caisse entre ton baril de lessive et ton balai à chiottes. (...) Quand on leur demandait pourquoi ils mettaient dans les supermarchés, ils t'expliquaient que c'était pour offrir la culture à un plus grand nombre. Non, c'est surtout pour en vendre le plus possible. Et ils ont rendu le disque vulgaire. Avant tu allais chez le disquaire, tu avais à faire à un spécialiste, là tu arrives dans le rayon, tu prends ton disque » (Dany).

Peut-être qu'il n'y a pas le « respect attendu » entre vendeur et client. Si Dany dit « respecter » la musique, il s'attend à ce que les producteurs, les maisons de disque et qui plus est les artistes eux-mêmes « respectent » également la musique, et selon lui, vendre la musique en supermarché est un manque de respect de la musique, de l'œuvre artistique. Au fond, « respecter » la musique, signifie pour Dany de lui conférer son caractère artistique.

Finalement, c'est bien la question que pose au fond la manière de considérer la musique et le cinéma : doit-on les considérer comme des produits de consommation courante, ou bien comme relevant du domaine des arts. A ce titre, les ramener au rang de produit de consommation serait dévaloriser le produit artistique, et c'est sur cette ligne que se situe la problématique exprimée par Dany quand il évoque le « respect » de la musique.

Ainsi, le marketing aurait-il pris le pas sur les goûts culturels ? Loin des conseils des spécialistes, le CD ou le DVD attire dans le supermarché grâce à ses qualités marketing.

*« Tu les achètes en même temps que tu fais tes courses ?
Oui. Ah oui, Duffy que j'aime bien, Indochine que j'aime beaucoup, Seal, Zazie que j'avais du acheter aussi, on a un peu de tout aussi, Bénabar (...) Il y en a que j'achète assez souvent, c'est Marc Lavoine ou Mylène Farmer » (Muriel).*

Certains artistes bénéficient de campagne de publicité importante de la part de leur maison de disque et qui en font alors des artistes très populaires, très « grand public ». Dès lors, l'achat de vidéo ou musique enregistrée n'est pas une pratique distinctive, mais bien plutôt l'inverse. C'est par la publicité que tel film ou artiste est rendu célèbre, loin finalement des cercles de connaisseurs ou du

bouche à oreille. D'ailleurs, Denis Olivennes établit également une sorte de hiérarchie entre ce qu'il appelle les chanteurs de la « Star Ac' » et les artistes talentueux « *C'est, paradoxalement, au moment de l'invention marketing des chanteurs de la Star Ac' qu'est apparue, comme en contrepoint, une nouvelle génération de talentueux auteurs et compositeurs français nommés Bénabar, Bruni, Delerm, Diam's, M... comme si les premiers avaient pavé la route des seconds* » (Olivennes). Il s'agit au fond d'une expression de la part de l'auteur de goûts musicaux, même si l'inspirateur de la loi Hadopi considère le bien culturel comme un bien de consommation courante.

4. Les représentations politiques d'Internet

Nous nous sommes interrogés sur les représentations politiques des individus et plus précisément sur la représentation politique qu'ils avaient d'Internet. Pouvaient-ils faire des comparaisons avec une orientation ou bien un système politique connu ? Et si oui, de quelle orientation, ou système politique ils rapprochaient Internet.

Soit, la question paraît quelque peu incongrue, et les personnes interrogées ne parvenaient pas à déterminer une orientation politique.

*« Pour vous si internet avait une couleur politique, ça serait plutôt de gauche ou plutôt de droite ?
R : c'est tout. Parce que franchement Internet c'est... pour moi en tout cas, ça englobe tout. Déjà tu peux trouver tout ce que tu veux par exemple de n'importe quel parti, que ce soit en France, ou même ailleurs. Non, ce n'est pas déterminable, c'est un peu tout le monde » (Rex).*

Soit ils expriment plus fréquemment l'idée qu'Internet c'est le partage, l'aspect communautaire, et donc dans ce cas ils vont le situer plutôt à gauche, avec l'idée le plus souvent que la ligne de fracture entre la gauche et la droite est fixée par le partage des richesses.

Par exemple, pour certains comme Dany, le téléchargement est à gauche car pour lui, il représente le partage, ainsi échanger, partager sans contrepartie financière des biens culturels se rapproche d'une conception politique de gauche.

« C'est plutôt... enfin le mot partage est quand même souvent associé à Internet et au téléchargement, donc... même en terme technique. Donc, partage ça serait quand même plutôt de gauche » (Dany).

Pour d'autres, Internet peut être perçu plutôt comme un système anarchique. La mondialisation de l'accès à Internet, ne permet pas, de fait, aux gouvernements de faire respecter les lois de leur Etat.

Ensuite, l'échange important d'informations, de fichiers entre Internaute, peut conduire à une représentation d'un espace communautaire dans lequel rien n'appartient à personne, tout est disponible et partageable.

« On est plutôt dans un univers qui est anarchique parce que de toute façon, les règles ne... déjà il n'y a pas d'autorité centrale pour imposer les règles, ça c'est sûr. Mais en plus le fonctionnement est différent, puisque c'est numérique, donc il y a tout ce qui est biens communs, tous ces trucs là, l'information circule, et que les règles que l'on a actuellement ne sont pas applicables telle quelle. Du coup, c'est plutôt un monde... enfin ce n'est pas une anarchie volontaire, c'est une anarchie de faits, enfin de facto. C'est parce qu'il n'y a rien » (Maël).

*« S'il y a un film que j'ai adoré, je dis au mec de le télécharger pour le regarder. Mais tu n'as pas le sentiment de possession à se dire « je l'ai » ?
Non.
Tu l'as dans la tête, et voilà, ça suffit ?
Je ne sais pas, ouais. **Il est là** de toute façon, **il est sur le réseau**, je peux aller le retélécharger » (Maël).*

En général, au cours des entretiens, les personnes ont exprimé leur opinion politique quand elles en avaient une. Au-delà de savoir si elles se sentaient plutôt de gauche ou de droite, nous les avons questionné sur ce qui selon elles séparaient la gauche de la droite. Pour ceux qui se situent à gauche, la différence entre ces deux options politiques se situent principalement autour du partage et de la redistribution des richesses, et les mots solidarité, partage sont plus souvent cités. Pour les personnes de droite, la ligne de fracture entre la gauche et la droite se situe plus souvent sur l'ordre ou la sécurité, mieux assurés selon eux par la droite. Muriel qui s'affirme à droite, pense injuste la répartition des richesses telle qu'elle est actuellement faite, car à son désavantage.

« Tu vois, tout le monde doit être égaux tout ça. C'est évident que tu ne peux pas avoir des égalités partout (...)Et puis donner tous les avantages aussi aux gens qui sont... en fait, on est dans le milieu social où on constate tout... on constate tous les... on a droit à toutes les charges, tous les impôts, pourquoi favoriser toujours ceux qui sont dans le besoin, des fois ça me gave un peu d'entendre qu'il faut tout le temps aider. Et en fait, c'est la classe moyenne comme nous on est, c'est toujours nous qui casquons pour les autres en fait » (Muriel).

Au-delà de l'avis politique des personnes interrogées, la question de la couleur politique d'Internet, et de la pratique du téléchargement interroge la conception que peuvent avoir les représentants politiques et les législateurs, de la culture de sa démocratisation, de sa marchandisation... On ne peut faire abstraction du fait qu'une loi comme Hadopi est portée par un gouvernement situé à droite sur l'échelle politique, et pour qui la propriété, le droit des auteurs supplanterait la notion de partage, de démocratisation culturelle, ou de biens communs culturels.

12 Conclusion

Même si la pratique du téléchargement se banalise, notamment chez les plus jeunes, il semble que malgré cela, les pratiques culturelles n'aient pas été modifiées outre mesure. Les personnes plutôt attachées à l'objet CD ou DVD, aux équipements multimédias n'envisagent pas pour le moment la musique ou les films seulement dans leur aspect dématérialisé. « *Si la "virtualité" de la musique est donc bien une affaire d'apparences, il convient néanmoins de considérer le "cas" de l'objet CD, puisque la disparition de l'album pourrait, a priori, susciter certaines interrogations fondamentales sur le statut symbolique de la musique. Concernant la notion de fétichisme de la marchandise, le philosophe Theodor Adorno affirmait dans une célèbre formule que le succès d'un disque ou d'un concert était "le simple reflet de ce que l'on paie sur le marché pour le produit : le consommateur adore véritablement l'argent qu'il a dépensé en échange" (Adorno, 2001). Or, si le consommateur - distributeur du réseau P2P ne dépense plus d'argent en échange du morceau de musique, on peut légitimement se demander ce qu'il advient d'une telle proposition, qui illustre de façon quelque peu provocante la suprématie de la valeur d'échange par rapport à la valeur d'usage» (Pucheu et Matthews, 2007). La question centrale finalement demeure bien celle de la manière dont les individus se représentent et considèrent la musique ou le cinéma : un objet commercial ou une œuvre artistique en soi. Ceci permet certainement de comprendre en partie les raisons pour lesquelles les personnes que nous avons rencontrées sont dans l'ambivalence en ce qui concerne la législation autour de la pratique du téléchargement illégal.*

Par ailleurs, les adolescents, pratiquent le téléchargement par les réseaux de P2P, car le mode d'écoute de la musique en situation de mobilité, autrement dit par l'intermédiaire de lecteur MP3, est l'un des symboles de l'adolescence aujourd'hui, et ce mode d'écoute entraîne de fait le téléchargement de fichiers musicaux. En effet, les appareils techniques peuvent uniquement recevoir des fichiers musicaux en version MP3. Ne pourrait-on pas supposer qu'il existe un environnement commercial qui engage implicitement les adolescents vers la pratique du téléchargement ? Seulement, la majorité d'entre eux se situe dans une sorte d'ambivalence car restent sensibles au discours qui entend défendre le statut des « artistes ». Dès lors ils cherchent des arguments pour se justifier quant à la moralité de leur pratique, et se réfèrent le plus souvent à ce que nous pourrions appeler le monde civique au regard des travaux de Boltanski et Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1997).

En effet, en prenant appui sur les modèles de justifications démontrés par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, peut-être pourrions-nous repérer deux modes de justification l'un qui se rapporte au monde civique et l'autre au monde marchand. Dans le monde civique, le bien culturel serait un bien commun, il devrait profiter à tous dans l'intérêt collectif et le téléchargement via le P2P représenterait le partage et la solidarité. A l'opposé dans le monde marchand, la culture serait une marchandise qui se vend et s'achète, « *la culture est un objet de commerce* » (Olivennes, 2007) le téléchargement via le P2P entraverait la concurrence, produisant un déséquilibre sur le marché économique des biens culturels.

Pour finir, nous pouvons envisager que cette question du téléchargement par les réseaux de P2P a deux impacts importants sur la construction culturelle et intellectuelle des adolescents.

D'une part, l'éventail des choix en matière de produits culturels que permet le téléchargement par un réseau de P2P est un moyen pour ces adolescents de se construire progressivement une culture musicale et cinématographique, affinée et aiguisée par la largeur en terme de variété et la profondeur en terme d'ancienneté, des œuvres disponibles sur ces réseaux.

D'autre part, l'intérêt pour le débat sur la légalité du téléchargement qui les touche car ils se sentent concernés, leur donne l'occasion d'une prise de conscience des questions politiques et leur permet peut-être de saisir peu ou prou une certaine forme d'ordre politique.

13 Bibliographie

Balle Francis, *Les médias*, PUF, collection Que sais-je ?, 2004 (2007), Paris

Battisti Michèle et Vercken Gilles, « Droit de l'information », *Documentaliste - sciences de l'information*, 2009, volume 46, p.21-27.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 1997 (2003).

Becker Howard S., *Outsider*, Paris, Métailié, 1985, (1963).

Benghozi Pierre-Jean, Benhamou Françoise, « Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle ? », *Prospective*, DEPS, 1-2008

Beuscat Jean-Samuel, « Les usagers de Napster, entre communauté et clientèle. Construction et régulation d'un collectif sociotechnique » *Sociologie du travail*, 2002, n°44, p.461-481.

Boltanski Luc, Thévenot Laurent, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991

Bourdieu Pierre, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Question de sociologie*, les éditions de Minuit, Paris, 1978.

Bourdieu Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Les éditions de Minuit, Paris 1979.

Bourreau Marc, Labarthe-Piol Benjamin, « Le *peer to peer* et la crise de l'industrie du disque. Une perspective historique », *Réseaux* 2004/3 n°125, p.17-54.

Bourreau Marc, Gensollen Michel, Moreau François. « Musique enregistrée et numérique : quels scénarios d'évolution de la filière ? » *Prospective*, 2007-1

Cohen Daniel, « la gratuité et ses ennemis », *Le Débat*, n°146, sept-oct 2007.

Duchesne Sophie, Haegel Florence, *L'entretien collectif, l'enquête et ses méthodes*, 128, Armand Colin, Paris, 2004 (2008)

Dejean Sylvain, Pénard Thierry, Suire Raphaël « Une étude sur les pratiques de consommation de vidéos sur Internet », www.Marsouin.fr (décembre 2008).

Donnat Olivier, « Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique, éléments de synthèse 1997-2008 » *Culture études*, DEPS, octobre 5-2009

Donnat Olivier, « Pratiques culturelles et usage d'Internet » *Culture études*, DEPS, novembre 3-2007

Donnat Olivier, « Les passions culturelles, entre engagement total et jardin secret », *Réseaux* 2009/1, N° 153, p. 79-127.

Flichy Patrice « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, n°150, 2008/4, pages 159 à 185

Gras Alain, Joerges Bernard, Scardigli Victor, *Sociologie des techniques de la vie quotidienne*, L'Harmattan, 1992

Jeanneney Jean-Noël, « La culture gratuite », *Le Débat*, n°146, sept-oct 2007

Jouët Josiane, « Technologies de communication et genre. Des relations en construction » *Réseaux*, n°120, 2003.

Metton Cécile, « les usages de l'Internet par les collégiens », *Réseaux* n°123, 2004

Lahire Bernard, « Misère de la division du travail sociologique : le cas des pratiques culturelles adolescentes », *Education et sociétés*, n°16, 2005

Lahire Bernard, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

Muxel Anne, « Les jeunes et la politique entre héritage et renouvellement », *Empan*, n°50, 2003, 62-66.

Nicolas Yann, « le téléchargement sur les réseaux de pair à pair » *Développement culturel*, n°148, juin 2005, DEPS.

Olivennes Denis, *La gratuité c'est le vol*, Grasset, 2007

Pucheu et Matthews, 2007 « L'industrie musicale en mutation : Pour une approche critique des usages et des Échanges numériques », Octobre 2008

http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Pucheu-Matthews/home.html

Rinaudo Jean-Luc, Turban Jean-Marc, Delalande Pascaline, Ohana Danielle, *Des ordinateurs portables, des collégiens, des professeurs, des parents*. Rapport de recherche sur le dispositif Ordi 35 2005-2007, octobre 2008, www.marsouin.fr

Ruwen Ogien, « Que fait la police morale ? » *Terrain*, n°48, 2007

14 Annexes

14.1 Grilles d'entretien

14.1.1 Annexe 1 : Grille entretien collectif adolescents

Cet entretien est anonyme et confidentiel, il porte sur les pratiques d'Internet et du téléchargement plus précisément, légal ou illégal. Leur dire que je télécharge également

Vidéo

- Présentation

Âge, classe, prénom

Vos liens entre vous ?

- Equipement

Ordinateurs dans le foyer, lequel ils utilisent, où est-il placé ? Est-ce que cela leur convient ?

MP3, lecteur CD, TV DVD / magnétoscope... abonnement câble canal +

FAI ? Pour quelles raisons avez-vous (ou vos parents) choisis ce FAI ?

Utilisez-vous des logiciels libres ? Pourquoi ?

- Loisirs culturels

Vous allez à des concerts ? Cinéma ? A quelle fréquence, avec qui ?

Quels sont vos goûts musicaux, cinématographiques... ? Comment découvrez-vous des nouvelles musique ou films ? Echanges de films, musiques... comment vous sélectionnez les films ou la musique à écouter ou télécharger...

Est-ce que vous achetez des CD, des DVD ? Où ? Est-ce que vous aimez en avoir ?

Des livres ?

- Téléchargement

1. *illégal*

Quel logiciel de téléchargement utilisez-vous ? Comment avez-vous commencé ? Avec quel logiciel ? Qui vous a appris à l'utiliser ?

Pour quelle raison téléchargez-vous ?

Que téléchargez-vous au début ? Et maintenant c'est plutôt quoi ? Est-ce que vous téléchargez pour d'autres ?

Comment faites-vous pour éviter les virus, malware... ?

Est-ce que vous seriez d'accord de payer pour pouvoir télécharger ? Quelle somme ? A quelles conditions ?

Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez trouver sur Internet et qu'il n'y a pas ?

2. *Illégal*

Connaissez-vous des sites Internet où l'on peut télécharger gratuitement ?

Connaissez-vous des sites légaux de téléchargement ? Que téléchargez-vous légalement ?

Utilisez-vous la VOD, catch-up TV ? Allez-vous sur *daily motion, you tube* ? Pour y voir quoi ? Avez-vous déjà mis en ligne des vidéos ? Pourquoi ?

- Représentations

Virus ?

Que pensez-vous de la législation ? Que connaissez-vous ? D'après vous comment s'effectue les contrôles ? Craignez-vous d'être contrôlés ?

14.1.2 Annexe 2 : grille entretien

Goûts culturels

Regardez vous la TV ? Aimez vous les séries ? les films ? Quels genres de films ? Quels sont les programmes que vous préférez regarder ? Les séries que vous voyez (si oui) Les derniers films vus ? Les derniers films vus au cinéma ? Vos goûts ont-ils changé ? A quelle occasion ?

Echangez vous avec des proches (et lesquels : amis, famille, collègue) à propos des films séries, ou émissions que vous voyez ? Vous conseillent-ils de voir, ou de sortir ? Les conseillez vous à aller voir ?

Cinéma fréquenté ?

Films à la télé ? (même film que le ciné ?) quel genre ? séries ?

Abonnement à un bouquet de chaîne ? Pourquoi ?

Télé avec le FAI ?

Location de DVD (ciné bank, bibliothèque...) ?

Téléchargement ? (quels films... ?) vidéo à la demande ?

Sentiment d'avoir un accès aisé au cinéma / emprunt de DVD... ?

Est-ce que vous achetez souvent des DVD, des CD ? Concerts ?

Comment sélectionnez-vous les films ? (abonnement ou achat de magazine spécialisé, discussions entre amis, site Internet style allo ciné... ?)

Stockage de films ? (disque dur, CD gravé...). Tous les films sont stockés ? Comment sont sélectionnés ceux que vous gardez ?

Equipement

Quel ordinateur ? Matériel de stockage ? Matériel de visionnage (MP3, lecteurs...) ? Console de jeux ?

FAI : magnétoscope numérique ? Chaîne de télé ?

Mode de visionnage

Les films à la maison sont regardés sur la télé, un écran d'ordi... ? Plutôt à quel moment ? Ou pour des films ou des morceaux qui vous plaisent plus ?

Est-ce que vous êtes attentif à la qualité visuelle et d'écoute ? (films en screaming ?)

Est-ce que vous regardez des films en streaming ?

A quel rythme, fréquence vous téléchargez ? Régularité ?

Technique

Apprentissage ? Logiciel utilisé ? Pourquoi ?

Est-ce que vous recherchez la qualité d'écoute, de visionnage ? Comment ?

Quels réseaux utilisez-vous ? Avez-vous accès à des réseaux privés ? Comment avez-vous eu des infos sur les réseaux ? (forums, amis ?)

Est-ce que vous sélectionnez par les sources ?

Qualité des sous-titres ? Est-ce que vous reconnaissez la signature des gens qui font les sous titrage ?

Savez-vous cacher l'adresse IP ?

Réseaux

Amis qui téléchargent ? Discussion avec les amis sur les films Est-ce que vous échangez des films, musique ? Par quel mode (clé, disque dur...)

Discussions entre amis sur les pratiques du téléchargement (échanges d'astuces...).

Est-ce qu'il y a des gens qui vous ont aidé ou est-ce que vous aidez des gens pour apprendre / utiliser les logiciels ? En quoi ? (installation du logiciel, réseaux, sources...)

Faites-vous partie de réseaux ou d'association de personnes défendant les logiciels libres (ce genre de choses).

Sociographie

Depuis quand avez-vous accès à Internet ? Depuis quand téléchargez-vous ?

Vie en couple ? Colocation ? Comment choisissez-vous les films ? Qui décide le plus souvent ? Est-ce que vous regardez les films ensemble ?

Moral / politique

Législation / virus

Crainte des virus ?

Et de la loi ? Êtes-vous au courant ? Pour vous c'est quoi un pirate ? Pensez-vous en être un ?

Positionnement politique : avez-vous un point de vue politique ?

Intéressé par le débat ? Comment vous vous positionnez par rapport au débat ? Est-ce que vous trouvez ce débat intéressant ?

Lien avec les logiciels libres ?

Avez-vous pensez à un autre système ? Idéal ?

Vous pensez-vous à l'aise financièrement ?

Age / sexe / profession / niveau d'étude.

14.2 Tableaux récapitulatifs

14.2.1 Annexe 1 : tableau récapitulatif entretiens cinéphiles

14.2.2 Annexe 2 : Tableau récapitulatifs entretiens adolescents

N° entretien	date	lieu	pseudonyme	âge	classe
1	11/12/08	médiapôle	Léo	14 ans	4 ^{ème}
			Adrien	14 ans	4 ^{ème}
2	13/12/08	kerallan	Dylan	18 ans	Bac pro gros œuvre
			Alain	18 ans	BEP logistique
			Sandy	18 ans	Bac pro
			Julien	21 ans	mécanicien
3	13/12/08	kerallan	Laure	15 ans	3 ^{ème}
			Mélanie	15 ans	3 ^{ème}
4	13/12/08	kerallan	Jason	18 ans	1 ^{ère} electro-tech
			Adam	18 ans	BEP
			Marlène	18 ans	BEP VAM
			Augustin	18 ans	Bac pro vente
5	17/12/08	Ty lanvenec 1	Gaby	13 ans	4 ^{ème}
			Joaquim	13 ans	4 ^{ème}

6	18/12/08	Ty lanvenec 2	Alix	13 ans	4 ^{ème}
			Gaspard	13 ans	4 ^{ème}
			Medi	13 ans	4 ^{ème}
7	18/12/08	Ty lanvenec 3	Matéo	15 ans	2de
			Paul	15 ans	2de
			Antoine	15 ans	2de
8	20/12/08	Ty lanvenec 4	John	11 ans	6 ^{ème}
			Robin	15 ans	2de
			Tom	16 ans	2de
			Gaël	16 ans	1 ^{ère}
			Yann	15 ans	BEP
9	29/12/08	Plouarzel	Jack	13 ans	4 ^{ème}
			Batiste	13 ans	4 ^{ème}
			Gérald	13 ans	4 ^{ème}
			Jacob	11 ans	6 ^{ème}
10	29/12/08	Plouarzel	David	17 ans	
			Léna	16 ans	BEP CASS
			Jamy	17 ans	Formation pro
			Kenzo	18 ans	Term STI
			Georges	16 ans	2de
11	29/12/08	Ploumoguier	Matisse	12 ans	5 ^{ème}
			Téo	12 ans	5 ^{ème}
			Clément	12 ans	6 ^{ème}
			Charlotte	15 ans	2de
12	6/01/09	Valy Hir	Konan	11 ans	6 ^{ème}

			Ray	11 ans	6 ^{ème}
			Wacim	10 ans	CM2
			Janvier	12 ans	5 ^{ème}
13	6/01/09	Valy Hir	James	15 ans	4 ^{ème}
			Basil	13 ans	4 ^{ème}

14.2.3 Annexe 3 : Tableau récapitulatif entretiens population variée

pseudonyme	sexe	âge	profession
Sandrine	f		Etudiante
Rex	h		Etudiant
Leny	h		Etudiant
Caroline	f		Etudiant
Fatou	f	25 ans	Etudiant
Cédric	h	33 ans	informaticien
Candy	f	28 ans	Chargée d'études et de recherches
Muriel	f	41 ans	infirmière
Anne	f		Maître-nageur
Maël	h		informaticien
Jean-Luc	h		Ingénieur en recherche et développement

Camille	f	36 ans	informaticienne
Théo	h	28 ans	Ingénieur réseau
Gabrielle	f	34 ans	Technicienne de l'aviation civile
Guillaume	h	22 ans	étudiant
Laure	f	50 ans	bibliothécaire
Sylvie	f		médecin
Gaëlle	f	47 ans	Enseignante en lycée professionnel
Pierre	h	48 ans	Electronicien recherche et développement
Kévin	h	18 ans	Lycéen
Léo	h	13 ans	collégien
Dany	h	40 ans	journaliste
Romuald	h		Retraité de la marine
Jacqueline	f	51 ans	Employée de banque
Florence	f		Technicienne DCN
Magali	f		Chercheure en océanographie
Gwendoline	f		Secrétaire de mairie
Marie	f		Chargée de mission
Jean	h		graphiste
Fanch	h	33 ans	Maître-nageur

Léonie	f	28 ans	Professeur d'EPS
John	h	23 ans	Chômeur
M.D	h	67 ans	retraité

Première partie. Résultats préliminaires.....	4
1 Introduction aux enjeux théoriques. Repenser les pratiques culturelles à l'époque d'internet ? .	8
1.1 Le téléchargement : une activité d'amateurs en quête de contenus culturels.	8
1.1.1 La quête de contenus : l'exercice du goût.....	9
1.1.2 Le téléchargement, une activité de quête de contenus culturels.....	11
1.1.3 Le téléchargement comme un « passage à l'acte » de certains amateurs parmi d'autres.	12
1.2 Le téléchargement au risque de l'action publique.....	13
1.2.1 La pluralité des appuis normatifs.	13
1.2.2 La morale. De l'opposition entre intérêt individuel et intérêt collectif	14
1.3 L'expression de critères indigènes d'appréciation des films.....	18
1.4 Méthodologie et recueil des données.....	20
2 Les pratiques du cinéma. Les figures de l'amateur.	22
2.1 Appréciations indigènes du cinéma : Goûts dits, dégoûts, goûts éprouvés.....	22
2.1.1 La cérémonie et le feeling	22
2.1.2 Le rejet des formats commerciaux.....	23
2.1.3 Le professionnel et la profane.....	23
2.1.4 L'expression de critères indigènes d'appréciation des films ? Une « im-métriologie » de l'activité ? une « auto-métriologie » de l'activité ?.....	26
2.2 Le film comme un révélateur d'identité.....	30
2.2.1 Le film comme résonance des liens d'amitié	31
2.2.2 Le cinéma pour transmettre à ses enfants.....	31
2.2.3 Le cinéma comme activité collective, organisée et instrumentée.....	34
2.2.4 Culture et transmission	38
3 Les pratiques du téléchargement. Les figures de l'amateur.	39
3.1 Apprentissage et initiation	39
3.2 Centres d'intérêts réfractés dans le téléchargement.....	40

3.2.1	Le choix des films téléchargés	40
3.2.2	Le choix de la musique téléchargée	42
3.2.3	Les autres pratiques de téléchargement.....	46
3.3	Les autres pratiques de visionnage et d'écoute.....	47
3.3.1	Le téléchargement : une maîtrise de ses pratiques de visionnage.....	47
3.4	Une activité avec ses propres rythmes	47
3.4.1	Le téléchargement de film comme activité brève de lancement et le téléchargement de musique comme une activité d'écoute et de sélection	47
4	Téléchargement et éthique.....	49
4.1.1	La musique.....	49
4.1.2	Les films	52
4.1.3	En général et pour les autres	52
4.2	L'initiation au téléchargement par les amis.....	54
4.3	Typologie. Le téléchargement à l'épreuve de la morale. Dénonciations, justifications et arrangements pratiques.....	54
4.3.1	Le principe Au contre, au nom du droit d'auteur.....	55
4.3.2	Entre défense et tolérance, au nom des « petits » créateurs, contre l'industrie dominante.....	55
4.3.3	Le téléchargement, un jeu d'enfants ?.....	55
4.3.4	Les non pratiques du téléchargement. Les figures du refus.....	56
4.4	Typologie des rapports au t éléchargement.....	58
4.4.1	Les adeptes.....	58
4.4.2	Les tolérants	58
4.4.3	Les récalcitrants.....	58
4.4.4	Les réfractaires	59
4.4.5	Conclusion	59
a)	Les récalcitrants.....	59
i)	Rapport au film : une recherche de sens	60

ii)	Une grande exigence, un rejet des films commerciaux	60
iii)	Regardent des DVD empruntés à la médiathèque.....	60
iv)	Amateurs de spectacles vivants.	60
b)	Le téléchargement :.....	61
i)	Une absence de besoins.....	61
ii)	une ergonomie inadaptée :	61
iii)	Des obstacles techniques ou pratiques.....	61
iv)	Une tolérance éthique.....	61
a)	Les réfractaires	62
4.5	Conclusion : Le clivage entre téléchargeurs et non téléchargeurs, un rapport à la technique ou un rapport à la culture ?.....	63
5)	Ce qui les distingue dans le rapport au cinéma :.....	63
6)	L'éthique en question.....	63
5	Des critères de l'amateur aux critères professionnels.....	64
5.1	De la sociologie du travail à la sociologie du goût.....	64
5.2	Les attachements des professionnels	64
5.3	Le dicible et l'indicible	65
5.3.1	Recommandations et adresses.....	65
5.3.2	Les liens avec les réalisateurs.....	66
5.3.3	Un travail collectif, des films débattus	66
5.3.4	Une codification et une classification des films	67
5.4.....		68
5.4.2	le film en personnes ... ou les arbitrages dans une organisation internationale du marché du film.	69
5.4.3	Les contraintes de la primeur.....	69
5.5	Le public dans le regard des sélectionneurs.....	70
5.5.1	Les propositions risquées	71
5.5.2	L'indicible ?.....	71

6	Conclusion	71
7	Références bibliographiques.....	72
	Deuxième partie. Généralisation des résultats.....	74
8	Introduction à la deuxième partie.....	74
9	Méthodologie	74
	1. Une approche qualitative.....	75
	2. Les cinéphiles.....	75
	3. Les adolescents : les raisons du choix de cette population.....	75
	4. Une population plus variée	77
	5. Les policiers	78
10	Première partie : les pratiques.....	79
	1. Les raisons du téléchargement.....	79
	- Les adolescents : le téléchargement, un aspect pratique	79
	- Télécharger pour remplacer les séances cinéma ?	81
10.1	2. Equipement et objets culturels	82
	- L'équipement : entre suréquipement multimédia et distance affirmée aux objets.....	82
	- Le plaisir d'avoir un CD, d'aller au cinéma	84
	- Des adolescents adeptes du MP3	86
10.2	3. Télévision et radio	87
	- La liberté d'Internet et la contrainte de la télévision.....	88
	- La dévalorisation de la télévision	88
	- La radio : un moyen pour sélectionner l'offre musicale.....	90
10.3	4. Le téléchargement : une affaire de garçons.....	90
	- Des filles moins enclines à répondre.....	91
	- Une méconnaissance technique assumée chez les femmes.....	92
10.4	5. Une hiérarchie implicite des goûts culturels.....	92
	- Le cinéma d'art et d'essai.....	93

-	La VO.....	93
-	films de détente versus films de réflexion	94
-	Téléramiste et Franceinteriste	94
11	Deuxième partie : Les représentations	96
1.	Le téléchargement à l'épreuve de la morale.....	96
-	Une conscience relative de l'illégalité	96
-	Le pirate : une figure distante des représentations identitaires.....	98
-	La dénonciation des pratiques des maisons de production.....	100
-	Les adolescents : la dénonciation ou la prise d'une position politique	101
2.	La relation parents-enfants face au téléchargement.....	103
-	Une pratique officiellement illégale.....	103
-	Un brouillage des normes pour les adolescents	104
3.	La culture : un bien de consommation courante ?	104
4.	Les représentations politiques d'Internet.....	106
12	Conclusion	108
13	Bibliographie.....	110
14	Annexes	113
14.1	Grilles d'entretien.....	113
14.1.1	Annexe 1 : Grille entretien collectif adolescents.....	113
14.1.2	Annexe 2 : grille entretien	114
14.2	Tableaux récapitulatifs	118
14.2.1	Annexe 1 : tableau récapitulatif entretiens cinéphiles	118
14.2.2	Annexe 2 : Tableau récapitulatifs entretiens adolescents	118
14.2.3	Annexe 3 : Tableau récapitulatif entretiens population variée.....	120

